
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06820159 3

- Pochette)

ZAZF

MÉMOIRES

D'ARCHÉOLOGIE COMPARÉE

ASIATIQUE, GRECQUE ET ÉTRUSQUE

SECOND MÉMOIRE

SUR LA CROIX ANSÉE

cen. mem in Ac. Inscript. vol 17

MÉMOIRES

D'ARCHÉOLOGIE COMPARÉE

ASIATIQUE, GRECQUE ET ÉTRUSQUE.

SECOND MÉMOIRE.

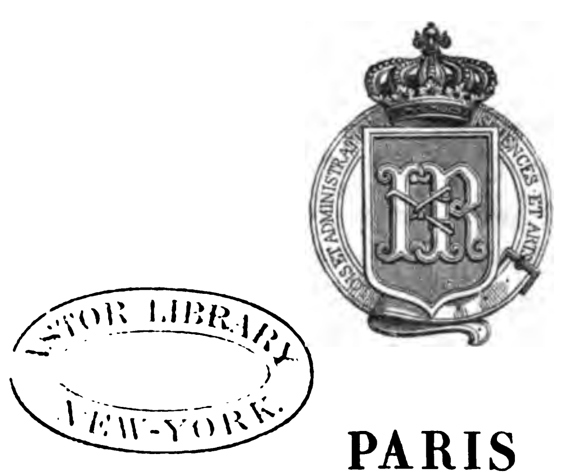
SUR LA CROIX ANSÉE

OU

SUR LE SIGNE QUI Y RESSEMBLE

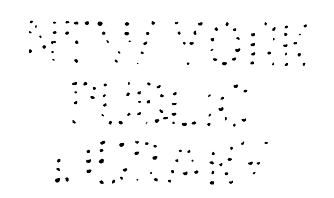
CONSIDÉRÉE PRINCIPALEMENT DANS SES RAPPORTS AVEC LE SYMBOLE ÉGYPTIEN SUR DES MONUMENTS ÉTRUSQUES ET ASIATIQUES

PAR M. RAOUL-ROCHETTE



PARIS
IMPRIMERIE ROYALE

M DCCC XLVI.



EXTRAIT DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
TOME XVI, 2e PARTIE.

DE LA CROIX ANSÉE,

OU

D'UN SIGNE QUI Y RESSEMBLE,

CONSIDÉRÉE PRINCIPALEMENT DANS SES RAPPORTS AVEC LE SYMBOLE ÉGYPTIEN, SUR DES MONUMENTS ÉTRUSQUES ET ASIATIQUES.

Une courte observation que je m'étais permise sur un passage d'un mémoire de M. Letronne a valu à l'Académie un nouveau travail de ce savant critique, qui me met dans le cas d'ajouter au mien quelques éclaircissements. Si notre confrère a eu lieu de regretter que, faute d'avoir produit sa pensée avec toutes les preuves à l'appui, il se soit exposé de ma part à une critique qui n'était pas fondée, j'ai aussi à regretter pour mon propre compte de ne m'être pas suffisamment expliqué sur ce qui me paraissait une omission, plutôt encore qu'une erreur bonne à signaler, dans un travail très-savant d'ailleurs et très-approfondi. On trouvera, du reste, tout naturel que, lorsqu'une

note de quelques lignes a fourni l'occasion et le sujet d'un assez long mémoire, j'aie besoin de donner une certaine étendue aux explications que me suggère ce mémoire; mais je tâcherai du moins de rendre cette discussion le moins personnelle et le plus archéologique qu'il me sera possible, afin qu'il résulte de ce débat académique quelque chose d'utile à la science, plutôt qu'une vaine satisfaction d'amour-propre.

Le travail que j'ai à soumettre à l'Académie se divise naturellement en deux parties, comme celui auquel il est destiné à faire suite; il a pour objet la croix ansée, ou l'objet qui y ressemble, considérée premièrement sur les monuments du christianisme primitif, secondement sur ceux de l'antiquité asiatique. C'est dans cet ordre que je présenterai mes observations. Mais d'abord il est nécessaire d'exposer en peu de mots l'idée que je me suis faite de la croix ansée égyptienne.

Le symbole auquel on est convenu de donner ce nom se compose de deux parties distinctes: la croix en forme de *tau*, et l'*anse* ou l'anneau qui s'y attachait et qui servait à la porter. Cette *anse* a le plus généralement une forme ovoïde légèrement tronquée vers le bas; c'est ainsi qu'elle est figurée sur le plus grand nombre des monuments, spécialement sur ceux de la plus haute époque et de la plus belle exécution; et cette forme de la croix ansée, où l'anneau décrit une courbe à peu près ovoïde, tronquée dans la partie où il s'appuie sur la barre transversale du *tau*, est certainement la forme consacrée et pour ainsi dire sacramentelle. On ignore, du reste, et l'on ignorera peut-être toujours, quel est l'objet qui a produit ce signe, employé à la fois comme symbole et comme hiéroglyphe, sur des milliers de monuments égyptiens, de toute sorte, de toute matière et de tout âge. Le P. Ungarelli se représente la croix ansée comme une *table sacrée posant sur un pied*

et portant un vase[1]. J'avoue que cette explication ne me satisfait pas, et je ne doute pas qu'on ne puisse en proposer une, sinon plus certaine, au moins plus plausible et plus heureuse. Quant à la signification de ce signe, je crois que tout le monde est aujourd'hui d'accord pour y reconnaître l'expression graphique du mot égyptien qui signifiait la *vie*, et qui est restée dans le copte; c'est l'opinion de Champollion[2], suivie par Rosellini[3], confirmée par le P. Ungarelli, et je ne sache pas que cette opinion ait été contredite. Cependant, celui de nos savants confrères qui a pris part à cette discussion, ne paraît pas convaincu que la croix ansée ait été le symbole de la *vie;* du moins a-t-il déclaré qu'il ne croyait devoir se prononcer pour aucune des explications différentes, la plupart arbitraires et hypothétiques, qui avaient été proposées pour ce symbole. Mais il existe, en faveur de l'explication adoptée d'après Champollion par tous les antiquaires de notre âge, une preuve dont on n'a pas tenu assez de compte, à mon avis; c'est celle qui résulte du témoignage des historiens ecclésiastiques, dans le récit qu'ils nous donnent de la destruction du *Serapeum* d'Alexandrie, opérée en l'an 389, sous le règne de Théodose Ier[4].

[1] *Interpretat. Obeliscorum Urbis*, p. 5, 6) : « Hieroglyphica ejusdem (vocis) figura formam exhibet mensæ sacræ fulcro innixæ « cui vas quoddam religionis indicium superpositum est. »

[2] *Précis du système hiéroglyphique*, etc. 2e édit. *Tableau général des signes*, n° 277, p. 32. Voy. le Dictionnaire égyptien, p. 329, § 389, où Champollion explique ainsi la croix ansée : caractère symbolico-phonétique, qui paraît s'être prononcé ⲱⲓ ou bien ⲟ, voyelles qui en copte expriment l'idée, *exister, vivre;* ce signe n'est peut-être qu'une abrévation habituelle de [illegible] ⲱⲛϧ, *vivant.*

[3] *Annal. dell' Instit. archeol.* t. V, p. 180.

[4] Il y a quelques difficultés sur la date de la destruction du *Serapeum*. Cet événement est rapporté en l'an 389 dans la chronique de Marcellin, qui est appuyée par Socrate et Sozomène. D'un autre côté, il existe dans le code Théodosien, XVI, t. 10, l. 11, p. 272, une loi datée du 17 juin 391, et adressée à Evragius et Romanus, l'un préfet, et l'autre comte de l'Égypte, contre les sacrifices païens; et d'après cette autorité, assurément très-grave, Godefroy a cru devoir placer en cette année 391 la démolition du *Serapeum*. Cette difficulté chronologique, qui se complique de quelques autres té-

On y vit apparaître, disent-ils, des caractères hiéroglyphiques ayant la forme de *croix : χαρακτῆρες σταυρῶν ἔχοντες τύπους*; et ceux des Grecs d'Alexandrie qui appartenaient déjà au christianisme et qui connaissaient les lettres hiéroglyphiques, interprétaient le caractère en question comme signifiant la *vie à venir : τινὲς τῶν Ἑλλήνων τῷ χριστιανισμῷ προσελθόντες, τὰ ἱερογλυφικά τε γράμματα ἐπιστάμενοι, διερμηνεύοντες τὸν σταυροειδῆ χαρακτῆρα ἔλεγον σημαίνειν* ΖΩῊΝ ἘΠΕΡΧΟΜΈΝΗΝ. C'est ce que disent, en termes à peu près pareils, Socrate[1] et Sozomène[2], qui avaient puisé sans doute leur récit à une source commune, la relation de Sophronius, citée par saint Jérôme[3], et ce que rapporte aussi Rufin[4], qui pouvait parler d'après la connaissance personnelle qu'il avait acquise du fait, comme contemporain et vivant alors à Jérusalem. Les chrétiens d'Alexandrie du IVe siècle de notre ère, qui possédaient encore l'intelligence de l'écriture hiéroglyphique,

moignages, a été discutée et résolue par Tillemont, dans une savante note où il conclut en faveur de la date donnée par Marcellin, et suivie par la plupart des historiens ecclésiastiques, Baronius et les PP. Petau et Labbe; voy. l'Hist. des Empereurs, t. V, p. 310, suiv. avec la note XL du règne de Théodose, p. 756-757. J'ignore sur quoi se fonde la date de 395 donnée par Münter, *Sinnbilder, etc.* p. 70, à moins que ce ne soit une faute d'impression.

[1] Socrat. *Hist. eccl.* l. V, c. 17 : *Εὑρηντο γράμματα ἐγκεχαραγμένα τοῖς λίθοις τῷ καλουμένῳ ἱερογλυφικῷ· ἦσαν δὲ οἱ χαρακτῆρες σταυρῶν ἔχοντες τύπους.*

[2] Sozom. *Hist. eccl.* l. VII, c. 14 : *Φασὶ δὲ τοῦ ναοῦ τούτου τότε καθαιρουμένου, τινὰ τῶν καλουμένων ἱερογλυφικῶν χαρακτήρων σταυροῦ σημείῳ ἐμφερεῖς ἐγκεχαραγμένοις ἀναφῆναι τοῖς λίθοις· παρ' ἐπιστημόνων δὲ τὰ τοιάδε ἑρμηνευθεῖσαν σημᾶναι ταύτην τὴν γραφὴν*, ΖΩῊΝ ἘΠΕΡΧΟΜΈΝΗΝ. Cf Suid. *v.* *Σταυρός.*

[3] Hieronym. *Vit. illust.* t. I, col. 383 (ed. Martian. Paris, 1578) : « Sophronius, vir « apprime eruditus, laudes Bethleem adhuc « puer, et NVPER de subversione Serapis « insignem librum composuit. » Tillemont, qui cite ce témoignage, *Hist. des Emper.* t. V, p. 320, est d'avis que cette relation de Sophronius dut être écrite vers l'an 391.

[4] Ruffin. *Hist. eccl.* l. II, c. 29 : « Signum dominicæ crucis inter illas quas di« cunt sacerdotales litteras habere Ægyptii « dicuntur;..... cujus litteræ seu vocabuli « hanc esse asserunt interpretationem VITA VENTVRA; » cf. Gretser. *de Sanct. Cruc.* I, 5, p. 162-163.

voyaient donc dans la croix ansée le symbole de la *vie à venir;* ce qui revient précisément à l'interprétation de Champollion, et ce qui ne doit plus laisser de doutes sur la justesse de cette interprétation. C'est peut-être par suite de cette notion ancienne, devenue vulgaire dans la dernière période de l'antiquité, que l'on se servait dans les états de la milice romaine de la lettre T, pour indiquer les soldats en vie, par opposition à la lettre Θ, qui désignait les morts[1]. Mais je n'insiste pas sur cette conjecture, qui, du reste, ne m'appartient pas, attendu que la chose peut s'expliquer d'une tout autre manière, et je reviens à mon sujet.

C'est à ce titre de symbole de *vie* que la croix ansée était devenue pour les Égyptiens l'attribut principal des dieux de tout ordre, personnifications diverses ou incarnations successives d'un même être divin. On voit en effet ce symbole porté à la main de tous les personnages divins du panthéon égyptien, sans distinction de sexe ou d'attribution, et toujours porté de la même manière, c'est-à-dire par l'*anse* ou par l'anneau, qui affecte en plus d'une circonstance une forme plus ou moins arrondie[2]; les exemples en sont si nombreux sur les monuments de toute sorte, et si familiers à toute personne tant soit peu versée dans l'étude de l'antiquité égyptienne, qu'il est inutile d'en citer un seul. Cette manière de porter la croix ansée par l'anneau devait constituer, dans le langage idéogra-

[1] Pers. *Sat.* IV, 13; cf Isidor. *Origin.* l. I, c. 23, p. 40, ed. Lindemann: T. *nota in capite versiculi suposita* superstitem *designabat;* add. Rufin. *in* Hieronym. *apud* Casaubon *ad* Pers. *l. l.* p. 221 (ed. Lips. 1833); voy. Boldetti, *Osservazioni, etc.* p. 352; Gretser, *de Sanct. Cruc.* l. 1, c. 5, p. 163. Cette conjecture appartient à Gretser, qui a soutenu, contre les doutes de J. Lipse, le témoignage d'Isidore.

[2] Par exemple, lorsque la croix ansée est suspendue au bras, comme on la voit à une figure agenouillée, répétée un grand nombre de fois dans les bas-reliefs de la porte du sud, à Karnak, *Antiq.* t. IV, pl. 53.

phique de l'Égypte, l'indication de la divinité dans son état habituel, sans action déterminée; aussi la voit-on portée d'une autre manière, c'est-à-dire par le manche, dans des circonstances où il s'agissait d'exprimer une intention particulière, celle, par exemple, *de donner la vie,* motif qui se voit représenté sur tant de bas-reliefs égyptiens de toutes les époques [1], entre autres sur le superbe obélisque de Saint-Jean-de-Latran [2], où le dieu, tenant par le manche la croix ansée qu'il approche du visage du roi, montre de cette manière qu'il lui accorde la *vie divine :* interprétation qui se justifie par le texte même du monument, et qui s'accorde avec des idées bibliques [3]. J'insiste sur cette manière de tenir la croix ansée droite par le manche, parce qu'elle constitue l'indication symbolique d'un acte important de la divinité, celui de donner la *vie* aux hommes qu'elle favorise, et qu'elle me fournira plus tard une analogie positive de fait et d'intention avec une image toute pareille que nous offrent des monuments asiatiques.

Dans les deux cas qui viennent d'être indiqués, et dans la plupart des applications qui se firent de la croix ansée sur les monuments égyptiens [4], la forme à peu près constante de

[1] Voyez-en des exemples, *Description de l'Égypte, Antiquités*, t. I, pl. 19, 3; pl. 22, 1; pl. 36, 3; pl. 45, 5; pl. 63, 3, 5; pl. 74; pl. 95, 1, 8; t. II, pl. 35, 7; pl. 83, 1; pl. 85, 2; pl. 87, 7; t. III, pl. 14, 6, 3; pl. 34, 1; pl. 59; t. IV, pl. 19; pl. 26, 8.

[2] *Interpret. Obelisc. Urb.* p. 27, 112), 113); et tab. 1, fac. austral. columm. sinistrorsum, lett. A.

[3] *Genes.* II, 7; *Job.* XXVII, 3 : « Donec superat halitus in me et SPIRITVS DEI IN « NARIBVS MEIS. »

[4] On voit souvent la croix ansée figurée alternativement avec le sceptre divin, pour exprimer l'idée d'*apothéose*, d'*immortalité*, sur des bas-reliefs de Philæ, *Descript. de l'Ég. Antiquit.* t. I, pl. 10; d'Ombos, *ibid.* pl. 44, 1; de Medynet-Abou, *ib.* t. II, pl. 13, 1; et d'ailleurs. On la voit suspendue à la coiffure divine, à Philæ, *ibid.* t. I, pl. 12, 4; à Esné, *ibid.* pl. 78, 9; ou bien à l'*Uræus*, sur un bas-relief de Karnak, *ibid.* t. III, pl. 38, 32, ou bien aux serres de l'épervier, à Medynet-Abou, *ibid.* t. II, pl. 13, 1. La croix ansée fut employée quelquefois pour former le corps d'une image symbolique dont les deux bras tiennent la plume divine, comme on en a un exemple sur un

ce symbole est celle que j'ai indiquée, et qui est figurée dans le tableau méthodique des hiéroglyphes égyptiens[1] sous le numéro 33 de la colonne v. Mais cette forme, bien qu'elle fût consacrée, pouvait cependant admettre des modifications diverses, suivant les temps et suivant les lieux, sans que la signification du symbole en fût affectée : ainsi le bâton ou le manche de la croix ansée, se trouve plus ou moins allongé ; ainsi l'anse ou l'anneau se trouve plus ou moins arrondi[2], et cela sur des monuments de la plus belle époque, certainement sans que le symbole en question cessât d'avoir la même valeur idéographique. Parmi les formes de la croix ansée que donne le tableau méthodique, il en est une, cl. v, n° 144, où l'anneau, presque rond, est placé à quelque distance de la barre transversale[3]. Sur plusieurs monuments, notamment sur deux des obélisques de Rome, celui de Saint-Jean-de-Latran et celui des Jardins de Salluste, l'anneau rond est séparé du *tau*, et cette forme est celle que donnent un assez grand nombre de scarabées[4], dont quelques-uns appartiennent à la haute antiquité. Mais l'exemple le plus remarquable que je puisse citer de la croix ansée avec l'anneau tout à fait rond, et le plus ancien peut-être qui existe dans toute l'archéologie égyptienne, est celui que nous a offert un fragment trouvé dans la IVe pyramide, contemporaine de la IIIe, ouvrage de Mycérinus, où la croix ansée est figurée d'une manière que nous retrouverons,

bas-relief de Karnak, *ibid.* t. III, pl. 40, 1 ; ou bien, on la représente avec deux bras portant le sceptre divin, comme on le voit aussi à Karnak, à la porte du sud, *ibid.* pl. 52). Il se fit bien d'autres applications de la croix ansée, toujours avec l'intention d'exprimer des idées de *vie* et d'*apothéose*.

[1] *Antiquités*, t. V, pl. 50 ; voy. *ibid.* § v, 33 et 35. Voy. pl. I, ci-jointe, nos 1, 2, 3.

[2] Voy. l'observation faite plus haut, p. 7, 2).

[3] Voyez pl. ci-jointe I, n° 4.

[4] Voyez-en des exemples dans ce même ouvrage, *Antiq.* t. V, pl. 83, 14, 71, et dans la Collection d'antiquités égyptiennes du chev. de Palin, pl. I, nos 50, 51, 52 ; pl. V, n° 277 ; pl. XV, n° 765. Voy. pl. I, nos 5, 6, 7, 8 et 9.

à très-peu de chose près, sur des monuments phéniciens[1]. Il existait donc, dans la forme de la croix ansée, des variantes de détail, qui ne changeaient rien à la valeur du signe. De toutes ces variantes, la plus curieuse peut-être par son rapport frappant avec un symbole que j'aurai lieu de signaler, dans la seconde partie de ce mémoire, sur des médailles de Lycie, est celle que nous offre une inscription hiéroglyphique appartenant à un tombeau voisin de la grande pyramide de Memphis, et, sinon contemporain de cet édifice, au moins d'une très-haute époque pharaonique. La croix ansée s'y trouve figurée d'une manière que j'ai fait représenter sur la planche jointe à ce mémoire[2]; la même forme se rencontre, précédée du caractère qui exprime, dans les textes hiéroglyphiques, *celui qui donne la vie,* sur une tablette des carrières de Tourah, appartenant au règne d'Aménoph III[3]; et ce qui est plus remarquable, on la retrouve dans l'écriture hiéroglyphique cursive tracée en couleur rouge sur quelques pierres des pyramides d'Abousir, de deux manières différentes[4], toujours accompagnée de signes d'accord avec l'idée de *vie :* ce qui ne permet pas de douter que ces variantes de forme, généralement d'un usage si antique, ne changent rien à la signification primitive du symbole. A plus forte raison, s'il se fit, chez des peuples de l'Asie antérieure qui durent avoir avec l'Égypte des rapports de croyances puisés à une source commune, un emploi de ce signe symbolique, avec la même intention, la forme qu'il reçut dans l'archéologie asiatique put-elle être une de ces variantes usitées dans l'Égypte elle-même, au lieu d'être la forme

[1] *Operations carried on at the Pyramids of Gizeh,* t. II, p. 46. Voy. pl. I, n° 10.

[2] *Ibid.* t. II, p. 8. Voy. pl. I, n° 11.

[3] *Appendix to Operations, etc.* t. III, planche annexée à la p. 97; voy. pl. I, n° 12.

[4] *Appendix, etc.* t. III, pl. VIII, A, B, C, p. 14, et *ibid.* pl. X, F. Voy. pl. I, n° 13 et 14.

proprement consacrée, sans qu'on soit en droit de contester cette identité du signe et sa valeur idéographique. Après ces éclaircissements, que j'ai crus nécessaires, j'entre dans l'examen des deux principales questions qui forment le sujet de ce mémoire.

§ I. DE LA CROIX ANSÉE, OU DU SIGNE QUI Y RESSEMBLE, SUR LES MONUMENTS DU CHRISTIANISME PRIMITIF.

Le savant auteur des matériaux pour l'histoire du christianisme en Égypte trouvant, dans quelques-unes des inscriptions chrétiennes du temple de Philæ qu'il a expliquées, le signe de la croix figuré d'une manière qui ressemblait à la croix ansée, et observant, à l'appui de cette singularité, que dans d'autres endroits de l'Égypte et de la Nubie, le même signe de la croix ressemble parfaitement à certaines formes de croix ansée[1], a cru pouvoir rendre compte de cette particularité par le passage de Sozomène[2], où il est dit que, dans la destruction du *Serapeum* d'Alexandrie, les chrétiens virent des images semblables au signe de la croix. Il n'y avait certainement rien que de très-plausible dans cette explication, et, pour ma part, je l'avais adoptée en la rapportant, sauf en un seul point, qui me paraissait manquer d'exactitude, l'assertion que la croix ansée était une figure qu'on ne trouvait qu'en Égypte. C'est la justesse de cette assertion que j'avais pris la liberté de révoquer en doute, d'abord dans mon troisième mémoire d'antiquité chrétienne[3], et, plus récemment, dans un article du Journal des Savants[4], où j'opposais à l'affirmation très-

[1] Ouvrage cité, p. 92, pl. n° 3, lettres *g*, *h*.

[2] *Hist. Eccles.* VII, 15.

[3] P. 233, 1).

[4] Septembre 1843, p. 561, 3).

nette et très-explicite qu'*on ne trouvait la croix ansée qu'en Égypte*, d'une part, les exemples de croix ansée qui se rencontrent sur les monuments des catacombes de Rome, de l'autre part, ceux de la même figure que nous connaissons par des médailles frappées en Cilicie sous la domination persane. Cette double observation ayant été contestée, il s'agit maintenant pour moi de la justifier, sans négliger quelques points accessoires qui ont été aussi de la part du savant académicien le sujet de remarques critiques.

En rendant compte de la destruction du *Serapeum* et de l'apparition de figures symboliques semblables pour la forme au signe de la Rédemption, non-seulement Sozomène, le seul écrivain cité par l'auteur des Matériaux pour servir à l'histoire du Christianisme en Égypte, mais encore Socrate[1], contemporain de Sozomène, Théodoret[2], Nicéphore[3], Rufin d'Aquilée[4], Théophane[5], Suidas[6], cités par tous les savants modernes qui se sont occupés de l'antiquité ecclésiastique, depuis Bosio[7] et Gretser[8], jusqu'à l'évêque de Zeeland, F. Münter[9], tous ces écrivains, dis-je, avaient vu, dans cette apparition extraordinaire d'un signe consacré jadis dans l'archéologie égyptienne pour exprimer l'idée de la *vie à venir*, une sorte de révélation prophétique de la venue du Christ, et la croix ansée égyptienne leur avait paru une image anticipée de la croix des chrétiens, à la fois, sous le rapport de sa forme et sous celui de son in-

[1] Socrat. *Hist. eccl.* l. v, c. 17.
[2] Theodoret, l. v, c. 22.
[3] Niceph. *H. E.* l. xii, c. 25 et 26.
[4] Rufin. *H. E.* l. ii, c. 29.
[5] Theophan. *Chronograph.* p. 49.
[6] Suidas, v. Σταυρός.
[7] Bosio, *de Cruce triumph.* l. v, c. 11, p. 484-485.
[8] Gretser, *de sancta Cruce*, l. i, c. 51, p. 162-163. Avant eux, Juste-Lipse avait déjà rapporté le même fait, *de Cruce*, l. i, c. 8, p. 23-24, en s'autorisant des témoignages de Rufin, de Sozomène et de Suidas.
[9] *Sinnbilder und Kunstvorstellungen der alt. Christ.* i, 70.

tention. On ne peut donc douter, d'après l'accord de tant de témoignages, que telle n'ait été l'opinion des chrétiens de cet âge, au moins de ceux qui habitaient l'Égypte. A la vérité, il peut paraître singulier que des chrétiens, même d'Alexandrie, aient attendu la destruction du *Serapeum,* qui n'eut lieu qu'en l'an 389, pour être frappés de la forme et de la signification de la croix ansée, ainsi que de l'analogie qu'elle offrait, sous ce double rapport, avec le symbole de leur propre croyance. Il semble qu'un signe tel que la croix ansée, qui se trouve reproduit des milliers de fois sur tant de monuments de l'Égypte, des époques pharaonique, grecque et romaine, aurait dû bien plutôt attirer leur attention; et cette observation, que n'a point faite le savant auteur des Matériaux, avait frappé l'illustre Zoëga, qui rapporte aussi le fait en question[1], sur la foi de Sozomène et de Socrate, au point de s'en faire un argument contre la valeur idéographique attribuée, dans cette narration des historiens ecclésiastiques, au signe égyptien de la croix ansée. Zoëga s'était pourtant trompé, et cela parce qu'il avait bien raisonné, en admettant à la lettre le témoignage de ces auteurs. Il rejetait l'idée que le symbole trouvé dans le *Serapeum* fût la croix ansée, la chose la plus commune, disait-il, qu'il y eût en Égypte, et il croyait que c'était

[1] *De Orig. et Vs. Obel.* p. 548, 29) : « Cæterum characterem hunc σταυροείδη vulgo putant eum esse, quem vocant *crucem ansatam,* sive characterem tauticum, qui nobis dicitur *clavis;* atque præfatorum scriptorum alii usi sunt ad affirmandum *vitam æternam* eo significari, alii ad *phallum* sub ejus specie latentem revelandum. Sed præter quod ex ipsa narratione, quam parum fidendum sit interpretationi ab illis scriptoribus allatæ, quod jam advertit Kircherius (*Œdip.* t. III, p. 227), si verum est quod scribit Socrates, characterem illum cruciformem tunc primum in vulgus prolatum fuisse, vix credibile videtur sermonem fuisse de clavi, qua in Ægyptiis lapidibus nil est vulgatius, sed intelligendum esse aliud quoddam signum ad crucis formam accedens, cujus modi plura occurrunt in hieroglyphicis; cf. *ibid.* p. 459, 85).

quelque autre signe approchant de la forme de croix, tel qu'il s'en trouvait, ajoutait-il, sur les obélisques Flaminien et de Latran, qui avait donné lieu à cette opinion des chrétiens d'Alexandrie. Il est bien avéré, aujourd'hui que nous connaissons avec toute certitude la signification de la croix ansée, comme symbole de la *vie divine,* que c'était ce symbole, et non aucun autre, qui avait pu être interprété, par les chrétiens versés dans l'écriture hiéroglyphique, comme un signe précurseur de la venue du Christ. Mais il n'est pas moins évident que les historiens ecclésiastiques ont manqué de critique, ainsi que cela leur arrive trop souvent, en signalant comme une apparition nouvelle un fait aussi vulgaire que l'existence de croix ansées sur les murs intérieurs du *Serapeum* d'Alexandrie.

Quoi qu'il en soit de cette méprise, peu importante au fond, commise par les historiens ecclésiastiques, il est certain que les chrétiens d'Alexandrie prenaient la croix ansée égyptienne pour un symbole en rapport avec leur propre croyance, et de là vient que sur quelques-uns de leurs monuments ils représentèrent le signe de la Rédemption sous une forme semblable à certaines formes de la croix ansée, comme l'a observé le savant auteur des Matériaux, qui admet ainsi plusieurs formes de la croix ansée, et que sur quelques autres ils placèrent le signe du christianisme en regard du symbole égyptien, ainsi que le même savant nous l'a appris dans son nouveau mémoire: à cet égard, je puis dire que je partage entièrement les idées de notre savant confrère; mais voici un point sur lequel j'avoue que je ne suis plus de son avis. Cette opinion des chrétiens de l'Égypte pouvait se justifier encore à leurs yeux par l'usage symbolique du *tau,* qui avait été chez les Hébreux, et sans doute aussi chez d'autres peuples de l'antique

Orient, un *signe de vie;* c'est du moins ce que j'avais présumé, et ce qui a été contredit par l'auteur du nouveau mémoire. Il faut donc montrer que ma supposition n'était pas sans quelque fondement, et je le ferai le plus brièvement qu'il me sera possible.

Que les premiers docteurs de l'Église aient cru trouver dans l'Ancien Testament le signe de la croix sous la forme que les antiquaires modernes ont appelée *commissa,* et qui est celle du T grec[1], c'est une chose notoire, et sur laquelle j'avais cru suffisant de renvoyer aux témoignages nombreux recueillis par Bottari[2]. Mais on a contesté la valeur du texte sur lequel cette opinion se fonde, et des éclaircissements sont devenus nécessaires. Ce texte, personne ne l'ignore, c'est celui d'Ézéchiel, dans l'endroit de sa prophétie (ch. IX, v. 4), où il est dit : *Et dixit Dominus ad eum : Transi per mediam civitatem in medio Jerusalem, et signa tau super frontes virorum gementium.* Maintenant, la difficulté qui m'est opposée, consiste en ce que le texte original d'Ézéchiel devait porter le mot hébreu תָו, *tau,* qui veut dire *signe*[3], et non pas la lettre alphabétique *tau,* figurée comme une croix. A l'appui de cette manière de voir, on s'autorise du texte des Septante, qui porte: *δὸς σημεῖον* (et non pas *σημεῖον θαῦ*[4]) *ἐπὶ τὰ μέτωπα τῶν ἀνδρῶν*; et l'on cite encore la version d'Aquila, qui, dans sa seconde édition, avait retranché le mot *θαῦ* qu'il avait admis dans la première, ainsi que nous l'apprenons d'Origène[5]. En s'en tenant

[1] J. Lips. *de Cruce*, l. I, c. 8 et 9, p. 23 à 27; Bosio, *de Triumph. cruc.* p. 6, sqq; Gretser, *de sanct. Cruc.* p. 20-22; Macri, *Hierolexicon*, v. Crux, p. 195.

[2] *Pitture e Sculture Sacre, etc.* t. I, p. 83-4.

[3] Dérivé du radical תָּוָה, qui, au Kal inusité, a le sens de *signavit.* (*Ezechiel.* IV, 4; *Job.* XXXI, 35; voy. Gesen. *Lexic. hebr. h. v.* p. 1048, *b.*)

[4] C'est le célèbre évêque de Londres, Rob. Louth, qui lisait ainsi ce passage des Septante, *Sketches, etc.* t. I, p. 231.

[5] Orig. *Fragment. veter. Interpret. Græcor.* p. 587.

donc à l'interprétation des Septante, conforme à celles d'Aquila et de Symmaque, on croit pouvoir nier qu'il fût question du signe de la croix, en forme de *tau*, dans le passage de la prophétie d'Ézéchiel, et l'on rejette l'opinion de Tertullien, qui voyait la croix dans ce passage [1], comme une opinion propre seulement à ce docteur de l'Église, sans tenir compte de la traduction d'un autre interprète grec, Théodotion, qui avait compris de même que Tertullien le passage d'Ézéchiel, en le rendant de cette manière : *σημείωσιν τοῦ θαῦ ἐπὶ τά μέτωπα τῶν ἀνδρῶν*. Le raisonnement dont l'Académie a entendu le développement, et que je viens de réduire à sa plus simple expression, n'est pas nouveau : c'est celui que les juifs du temps de saint Jérôme opposaient aux chrétiens de cet âge, qui se flattaient de trouver le signe de la croix dans le passage d'Ézéchiel, et saint Jérôme, qui savait l'hébreu, y avait répondu, en disant que le signe auquel le prophète faisait allusion était bien réellement l'ancien *tau* hébraïque, le *tau* samaritain, qui avait la figure de la croix [2]. Or, cette opinion de saint Jérôme, qui rentre dans celle de Tertullien, est celle qui a été embrassée par le plus grand nombre des pères et des docteurs de l'Église, par saint Cyprien [3], par saint Augus-

[1] *Adv. Marcion.* III, 22. « *Est enim littera* « *Græcorum* thau, *nostra autem* T, *species* « crucis quam portendebant futuram in fron- « tibus nostris apud veram et catholicam « Hierusalem. »

[2] Hieronym. *in Ezechiel.* IX, 4 (*Oper.* T. III, p. 754, ed. Martian.) : « Pro signo, « quod Septuaginta, Aquila et Symmachus « transtulerunt, Theodotion ipsum verbum « hebraicum posuit THAV..... et ut ad nos- « tra veniamus, antiquis Hebræorum litte- « ris, extrema THAV littera, crucis habet « similitudinem, quæ in christianorum fron- « tibus pingitur. » Cf. Idem, *in Epistol. ad Fabiol.* T. III, col. 99, A : « Tunc signum, « juxta Ezechielis vocem gementibus fige- « batur in fronte; nunc portantes crucem « dicimus. » *In Isaia.* c. LXVI, t. IV, col. 495 : « Venient omnes ut videant gloriam Dei, « et ponet in eis signum, quod in Ezechie- « lis principio sub *thau* litteræ hebraicæ in- « terpretatione monstratur; quo signo, qui « fuerit impressus, manus percutientis ef- « fugiet, etc. »

[3] S. Cyprian. *ad Demetrian. apud* Gretser. *de sancta Cruce*, IV, 8, p. 654; cf. idem,

tin [1], par Origène [2], par saint Isidore [3], pour ne pas parler de quelques docteurs chrétiens plus anciens, tels que l'auteur de l'Épître attribuée à saint Barnabas [4], qui fait certainement allusion à cette valeur symbolique du *tau*, qu'avait aussi en vue le docte Clément d'Alexandrie [5]; et c'est enfin l'opinion qui a passé dans le texte des saintes Écritures consacré par l'autorité de l'Église. Ce raisonnement des juifs du IVᵉ siècle, réfuté par saint Jérôme, a été repris au XVIᵉ par les protestants, et les catholiques de cet âge y ont répondu par l'organe des Gretser [6], des Bosio [7], et des autres antiquaires ecclésiastiques, en alléguant ce même témoignage des pères des premiers siècles, qui constituent, avec la meilleure exégèse, la tradition véritable de l'Église. Plus récemment, un savant aussi versé dans l'antiquité chrétienne que dans la littérature biblique, et généralement plein de réserve et de prudence, bien qu'hétérodoxe, l'évêque de Zeeland, Fr. Münter, a traité de nouveau cette question, dans son docte ouvrage des *Sinnbilder und Kunstvorstellungen der alten Christen* [8], et après avoir exposé

Testimon. adv. Jud. l. II, c. 22, *apud* Bos. *de Triumph. Cruc.* I, 4, p. 11.

[1] S. August. *libr. de Altercat. Synag. et Eccles. apud* Gretser. *ibid.* p. 653-4.

[2] Origen. *in divers. Evangel. locos homil.* VIII, *apud* Gretser. *ibid.* p. 654; cf. Idem, *in Homil. de Epiphan. Domin. apud* Bos. *de Triumph. Cruc.* I, 4, p. 11; et *in Ezechiel.* c. IX, *Oper.* t. III, p. 424, ed. Monach. S. Maur.

[3] S. Isidor. *Origin.* I, 3, 9: « Tertia T figu« ram demonstrans dominicæ crucis: de qua « dictum est in Ezechiele: *Transi per mediam « Jerusalem, et signa* thau *in fronte virorum ge« mentium*; cf. Idem, *libr. de Vocat. gent.* : c. 25: « Intelligere nos oportet hanc senten« tiam; *tau* quippe littera speciem crucis de« monstrat, cujus signaculo prænotati sunt « quicumque ab exitu hujus sæculi liberan« tur. »

[4] Barnab. *Epistol.* c. IX : *Σταυρὸς ἐν τῷ* T *ἔμελλεν ἔχειν τὴν* Χάριν. Voy. *SS. Patri. Apostol.* ed. Coutelier. t. I, p. 29; et Bottari, *Scult. e Pitture sacr. etc.* t. I, p. 83.

[5] Clem. Alex. *Strom.* lib. VI, § XII, t. II, p. 782, ed. Potter.

[6] Gretser, *de sanct. Cruc.* IV, 8, p. 653-655.

[7] Bosio, *de Triumph. Cruc.* I, 4, p. 9-12; et III, 4, p. 189-190. La plupart de ces témoignages sont rapportés textuellement dans les *notis Variorum ad opera* S. Paulin. Nolens. n. CXVIII, et indiqués par Fr. Münter, *Sinnbilder, etc.* I, 69-70, 56)-65).

[8] *Ouvrage cité*, p. 69: « Wiewohl der Pro-

les faits et cité les témoignages avec la bonne foi qu'il apporte toujours dans ces discussions, mais je dois le dire, d'une manière incomplète, il se prononce pour le sens admis dans la traduction des Septante. Son principal argument est que le prophète ne pouvait guère avoir en vue l'ancien *tau* phénicien et samaritain, qui avait souvent, mais non pas constamment, la forme +, mais bien celle-ci X; à l'appui de quoi je remarque moi-même que sur les médailles qui nous restent des princes de Judée, et dont les légendes sont en caractères samaritains, le *tau* offre effectivement la forme du X grec, qui est la marque du denier romain, et qui répond à la croix *decussata*[1]. Mais il y a toujours contre cette opinion du critique moderne l'autorité de saint Jérôme, qui ne peut point ne pas être d'un très-grand poids, quand il s'agit de langue et d'écriture hébraïques, qu'il possédait à fond, aussi bien que l'intelligence des textes sacrés. Le savant auteur des Matériaux avait donc été précédé, dans l'objection qu'il m'a faite, par quinze siècles d'une controverse où l'avantage est resté aux défenseurs de l'opinion que j'avais suivie. Il a repris la thèse des juifs et des protestants contre la doctrine des pères de l'Église et des antiquaires catholiques; et je ne puis, à mon tour, que maintenir contre lui cette doctrine, à laquelle il n'a opposé que des arguments déjà produits plusieurs fois et plusieurs fois réfutés. J'ajouterai cependant encore, à l'appui de l'opinion que j'ai embrassée et que je conserve, un témoignage qui ne laissera pas de paraître de quelque valeur : c'est celui d'un des philologues

« phet selbst von einem Zeichen an der « Stirne redet, mogte er doch kaum an das « altephœnicische und samaritanische thau « gedacht haben, das zwar oft, jedoch nicht « immer die Gestalt + hat, indem diese « mit X abwechselt. »

[1] Bayer, *de Numis. hebræo-samaritan.* (Valent. 1781, fol.), p. 224 : « *Thau* (ת) « perpetuo decussum, id est denarii ro- « mani notam, sive crucis figuram refert « in numis nimirum X, *in siclis et semisiclis* « *non exstat.* »

de notre âge les plus versés dans la connaissance des langues hébraïques et phéniciennes, et d'un des moins suspects de partialité en faveur de l'Église catholique, de M. Gesenius[1], qui admet le nom, תָו, de la lettre ת comme signifiant un signe en forme de croix, *signum cruciforme*, dans le passage d'Ézéchiel, et qui regarde cette forme du *tau*, modèle du T grec et du T romain, comme la forme originale de ce caractère phénicien, emprunté par les Hébreux. Le même savant observe à cette occasion, qu'il existe dans la langue des Arabes un mot qui désigne un signe en forme de croix imprimé à chaud sur la croupe des chevaux[2]; et je demande à mon tour, pourquoi le même signe cruciforme, désigné dans Ézéchiel par le mot *tau*, ou par la lettre *tau*, ne serait pas le *signe du Dieu vivant*, auquel fait allusion l'auteur de l'Apocalypse[3]? car, assurément, il n'y aurait rien que de très-d'accord dans tout cet ensemble d'idées communes aux Égyptiens, aux Phéniciens et aux Hébreux, c'est-à-dire à des peuples qui avaient dû se transmettre des uns aux autres, à la suite d'anciens et intimes rapports, plus d'une croyance religieuse et d'une idée morale, avec le signe symbolique qui en était l'expression figurée. En tout cas, l'avis de la philologie s'accorde, comme on vient de le voir, avec l'autorité de l'Église sur ce point d'antiquité ecclésiastique; et je puis, en toute sûreté de conscience, persister dans une opinion que je n'avais pas avancée, comme on le voit, sans de bons

[1] Gesen. *Lexic. hebraic. v.* תָו, p. 1048; cf. *Scriptur. linguæq. Phœniciæ monum.* p. 47: « *Tau* littera, cujus nomen תָו *signum cruciforme* significare constat, primatiam et « nativam habet hanc figuram; » et p. 48: « Vetustissimam figuram cruciformem + « adoptarunt Hebræi in moneta, etc. »

[2] Je reviendrai plus bas sur cette particularité.

[3] *Apocalyps.* VII, 2. Voy. les allusions au *Livre de vie*, qui se reproduisent si souvent dans ce livre: III, 5: XIII, 8; XVII, 8; XX, 15; XXI, 27; XXII, 19, et qui semblent puisées dans le même fond d'idées.

garants, et qui est restée celle des antiquaires romains, depuis Bosio et Aringhi[1], jusqu'à Buonarotti[2], Bottari[3], et Mamachi[4], pour ne citer que les plus célèbres de ces antiquaires.

Cette discussion sur le *tau* phénicien et hébraïque en forme de croix me conduit à une observation qui n'est pas étrangère à mon sujet : c'est que, parmi les formes de la croix ansée qui se rencontrent sur les monuments chrétiens des catacombes de Rome, il en est une qui n'a été qu'indiquée par le savant auteur du mémoire lu à l'Académie, mais qui avait, à juste titre, fixé l'attention du docte évêque de Zeeland, et qui paraît empruntée de ce *tau* hébraïque, peut-être par allusion au passage d'Ézéchiel, si souvent cité et controversé dans les siècles de la primitive Église. La forme que j'ai en vue[5] est celle qui se trouve sur quelques pierres chrétiennes publiées par Boldetti[6] et par Lupi[7], et aussi sur un sarcophage chrétien publié par Allegranza[8], et dont l'analogie avec la lettre ou le symbole, qui forme le type principal ou accessoire des médailles autonomes de Gaza de Palestine[9], a été signalée par le docteur Mün-

[1] *Rom. subterr.* t. II, p. 572 et 609.

[2] *Vetri antichi, Præf.* p. XIV.

[3] Bottari, *Scalture e Pitture sacre*, t. I, p. 83.

[4] *Origin et Antiq. christian.* t. III, p. 55, 3).

[5] Voy. pl. I, n° 15, 16. 17, 18 et 19.

[6] *Osservazioni, etc.* p. 87, 351, 352. Le même signe est brodé sur les habits d'un *Fossor*, dans une peinture publiée par Boldetti, *ibid.* p. 60, et reproduite par d'Agincourt, *Peint.* pl. XII, n° 1. Cette peinture forme le sujet de la pl. I, jointe à mon Tableau des Catacombes.

[7] Lupi, *Epitaph. S. Sever. Mart.* p. 11.

[8] *Sacri monum. antich.* (Milan, 1577, in-4°), tab. IV et VI. On peut voir, *ibid.* p. 74, l'explication que l'auteur a donnée de cette forme de croix, et consulter encore à ce sujet une savante dissertation de Gori, qui a cherché à rendre compte de cette même forme de croix, mais d'une manière qui s'éloigne tout à fait, suivant moi, du génie de la primitive Église, qui n'admettait pas ces combinaisons arbitraires et capricieuses de lettres grecques ou latines pour former des symboles chrétiens, *de Mitrat. capit. J. C.* p. 57.

[9] Mionnet, *Description, etc.* t. V, p. 535, n° 108, 109, etc. Voy. pl. I, n° 20.

ter[1]. Ce type singulier n'a reçu encore de la part des numismatistes aucune explication satisfaisante. Eckhel croyait y découvrir une forme de ce qu'il appelait la *triquetra,* et dans ce symbole, dont il attribuait spécialement l'usage à des colonies d'Argos[2] (en quoi il est bien certain aujourd'hui qu'il se trompait), il voyait l'indication de l'origine argienne de Gaza[3]. Mais, sans manquer de respect à la mémoire de l'antiquaire que nous regardons comme l'oracle de la numismatique, il est permis de dire que cette conjecture d'Eckhel n'était pas heureuse, et il convenait lui-même qu'elle avait peu d'apparence de fondement. Celle de l'abbé Mignot, que ce signe problématique pouvait être un *mem* phénicien[4], n'a pu être justifiée d'aucune manière par son auteur; et l'idée du P. Hardouin[5] n'a pas obtenu plus de succès. Ces exemples ne sont pas faits pour encourager une nouvelle explication, et cependant je ne puis m'empêcher de rappeler celle que j'ai cherché à établir dans un autre mémoire[6] : c'est que ce symbole est une des formes du *tau* phénicien, et qu'à ce titre, et avec la signification de *signe de vie* attachée chez les Hébreux, et sans doute

[1] *Sinnbilder, etc.* p. 73-85. Les analogies que le docteur Münter croit trouver sur des monuments étrusques (il devait dire grecs, puisqu'il s'agit de vases peints publiés par Caylus, *Recueil II,* pl. XXII, n° V) et sur des monnaies celto-gauloises (Mionnet, *Suppl.* I, pl. VI, n° 25), sont réellement des accidents fortuits, dont il n'y a aucune conséquence à tirer. Mais je ne dirais pas la même chose du symbole gravé dans le champ d'une médaille publiée parmi les *incertaines* de Hunter, pl. 67, n° V, que je reconnais pour être d'Éryx, en Sicile, ni de l'espèce de méandre, figuré absolument de la même manière que cette sorte de croix, servant de type du revers sur des monnaies primitives de Corinthe, Mionnet, *Description, etc.* pl. XXXVIII, n° 8, et de Syracuses, *Mus. Hunter,* tab. 54, n° VII; voy. la planche ci-jointe I, n°s 21, 22 et 23.

[2] *Num. Veter.* etc. p. 79.

[3] Eckhel, *l. l.* et *D. Num.* t. III, p. 448-449.

[4] *Mém. de l'Acad.* t. XXXIX, *Mém.* p. 346.

[5] *Oper. select.* p. 781, col. 1.

[6] Ce mémoire a pour sujet *l'Hercule assyrien et phénicien considéré dans ses rapports avec l'Hercule hellénique, principalement à l'aide des monuments de l'antiquité figurée.*

aussi chez leurs voisins de la Palestine, à ce caractère mystique, il pouvait être l'attribut du dieu Marnas, le dieu soleil, adoré à Gaza, le principe de vie par excellence. Je ne prétends pas, du reste, établir de rapport entre l'emploi du signe qui sert de type sur la monnaie de Gaza et la forme de croix qui se rencontre sur quelques pierres chrétiennes des catacombes de Rome; et pourtant, il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'à l'exemple des chrétiens d'Égypte, qui donnaient au signe de la Rédemption une forme plus ou moins semblable à celle de la croix ansée, des juifs de Syrie convertis au christianisme eussent imprimé sur leurs monuments un signe consacré chez eux par une longue habitude et sanctifié par leur nouvelle croyance.

Cette considération, qui domine tout le travail de notre savant confrère, et à laquelle j'adhère pleinement, comme rentrant tout à fait dans les idées que j'ai exposées moi-même sur les emprunts de types et de motifs imitatifs faits au paganisme par les premiers chrétiens, cette considération, dis-je, peut également s'appliquer au signe de la croix, figuré d'une manière plus ou moins analogue à la croix ansée sur des monuments chrétiens de Rome. En se tenant dans le même ordre d'idées, on peut admettre que des chrétiens élevés dans les idées de l'Égypte auraient transporté sur leurs monuments de Rome, sinon une image positive de la croix ansée, au moins une allusion à ce symbole, dans la forme qu'ils auraient donnée au signe de la Rédemption ou à tout autre de leurs symboles, et cela n'aurait sans doute rien d'extraordinaire, après la méprise qui avait fait prendre aux chrétiens d'Alexandrie la croix ansée du *Serapeum* pour une image anticipée de la venue du Christ; mais, pour achever de justifier ma pensée, j'ai besoin d'entrer dans quelques explications.

Il serait bien difficile, après tant de savants travaux dont l'antiquité ecclésiastique a été l'objet, de rien dire de nouveau sur les diverses formes du signe de la croix, employé comme symbole dès les premiers temps de l'Église, et sur celles du monogramme du Christ, qui, sans être précisément un symbole, dans l'acception rigoureuse de ce mot, en eut pourtant la valeur et en remplit l'office, sur une foule de monuments chrétiens de tout âge. En ce qui concerne la croix, les savants traités de Bosio et de Gretser, publiés dès le XVI[e] siècle[1], en y joignant ceux du cardinal Borgia, qui appartiennent à la fin du XVIII[e] siècle[2], sans compter tant de monuments extraits des catacombes de Rome, où figure ce signe, sous ses diverses formes, et expliqués par les Aringhi[3], les Boldetti[4], les Buonarotti[5], les Fabretti[6], les Marangoni[7], les Lupi[8], et d'autres encore que je ne cite pas, n'ont laissé que bien peu de chose

[1] Jac. Gretseri, *de sancta Cruce, etc.* Ingolstadt, 1516, fol. *Crux triumphans et gloriosa*, a Jac. Bosio descripta, Antuerpia, 1517, in-fol.

[2] Steph. Borgia, *de Cruce vaticana*, Roma, 1779, in-4°; idem, *de Cruce veliterna*, Roma, 1780, in-4°.

[3] *Roma subterranea, etc.* oper. et stud. Paul Aringhi, Roma, 1651 fol.

[4] *Osservazioni sopra i cimiteri, etc.* in Roma, 1720, fol.

[5] *Osservazioni sopra alc. framm. di Vetro, etc.* in Firenze, 1716, fol.

[6] Raph. Fabretti, *Inscription. antiq. explicatio, etc.* Roma, 1702, fol. Le VIII[e] chap. p. 545-595, renferme les *monumenta Christianorum.*

[7] Nous possédons plusieurs ouvrages du chan. Marangoni, très-utiles pour la connaissance des antiquités ecclésiastiques. J'ai fait surtout usage, dans mes travaux sur cette branche d'études, de son livre intitulé : *Delle cose gentilesche trasportate ad uso e adornamento delle chiese*, in Roma, 1744, in-4°, et de deux autrés ouvrages de sa composition, *Acta sancti Victorini*, Roma, 1740, et *Appendix de Cœmeterio SS. Thrasonis et Saturnini*, Roma, 1741.

[8] *Dissertatio et animadversiones ad nuper inventum Severæ martyris epitaphium*, Panormi, 1734, in-4° : c'est un livre plein de la plus saine et de la meilleure érudition que je connaisse. On a encore de ce savant jésuite, trop tôt enlevé à la science, qu'il promettait d'enrichir de nombreux et importants travaux, un recueil posthume de *Dissertazioni, lettere ed altre operette*, publié par les soins du P. Zaccharia (Faenza, 1785, 2 vol. in-4°), qui renferme sur l'antiquité chrétienne en général, et sur les catacombes de Rome en particulier, beaucoup de renseignements précieux.

à dire sur un pareil sujet; et quant au monogramme, qu'il ne faut pas confondre avec la croix à laquelle il ressemble, et qui se rencontre plus souvent encore que la croix sur les monuments de la primitive Église, sur les pierres sépulcrales, sur les lampes, sur les verres, sur les anneaux portés par les fidèles, sur les médailles frappées par les empereurs, à partir de Constantin, les travaux des antiquaires que je viens de citer, et auxquels on peut joindre les auteurs de dissertations particulières, tels que Menckenius[1], Giorgi[2] et Gori[3], accrus encore des observations d'antiquaires plus récents, tels que Mamachi[4] et Münter[5], semblent avoir épuisé une matière si riche et si abondante.

Ce sujet a, d'ailleurs, été résumé par l'auteur du mémoire récemment soumis à l'Académie d'une manière qui me dispense d'y revenir, bien que je n'entende pas donner par là mon assentiment à toutes les idées contenues dans ce mémoire. Je me bornerai, quant à présent du moins, à présenter de courtes observations sur le point principal qui nous divise. Il est inutile de dire que l'analogie d'un monogramme grec, formé des lettres X et P, avec le monogramme du Christ est une chose toute fortuite, dont les protestants[6] ont abusé et les catholiques[7] ont essayé de se servir, les uns et les autres sans raison comme sans critique. Notre savant confrère, qui a pris la peine de relever ce trait d'une polémique surannée, depuis

[1] Menckenii *Diatrib. de Monogr. Christi, in Decad. Dissertat. Acad.* (Lip. 1734) § III, p. 85-110.

[2] Dom. Giorgi, *de Monogram. Christi Domini*, Rom. 1738.

[3] *Symbolæ litterariæ*, Iª *Decas*, t. III, p. 87, sqq.

[4] *Origin. et Antiq. Christian.* t. III, p. 53-64.

[5] *Sinnbilder, etc.* P. I, § IV, p. 33-40.

[6] Entre autres, Basnage, *Hist. des Juifs*, l. III, c. 23, t. III, p. 617, ed. 1716, et *Hist. de l'Église*, c. VI, t. II, p. 1031, ed. 1699.

[7] Tels que Gretser, *de sanct. Cruc.* l. II, c. 38, p. 471.

si longtemps résumée par Menckenius[1], avait été précédé par Eckhel, dans le même endroit de son livre[2], où il n'épargne pas, tout jésuite qu'il était, le sarcasme à nos chrétiens d'Alexandrie, qui avaient eu la simplicité de voir le symbole du christianisme dans la croix ansée du *Serapeum;* et, depuis encore, l'honnête et savant Münter avait fait justice de cette méprise volontaire des écrivains de son parti, en considérant l'analogie en question purement et simplement comme une particularité de paléographie grecque[3]. Il est bien avéré et bien constant que le monogramme du Christ, partout où il se trouve, sur les monuments chrétiens de tout âge, est l'expression graphique d'une pensée chrétienne, et non une réminiscence ou une tradition du paganisme.

Mais il n'y aurait rien d'invraisemblable à ce qu'il y eût une allusion à la croix ansée dans l'emploi d'un symbole qui se rencontre sur des pierres sépulcrales des catacombes, et qui offre certainement une sorte d'analogie de forme avec le symbole égyptien dont il s'agit. Pour prévenir le parti qu'on pourrait tirer de cette figure chrétienne que j'ai en vue, contre l'opinion qu'il s'est faite, le savant auteur du mémoire a établi

[1] *Decas Dissertat. Academ.* § III, p. 86-94.

[2] Eckhel, *Doct. Num.* t. VIII, p. 89 : « Quod si forte fortuna bonis his viris oblata « fuissent tetradrachma attica, aut gravia « illa Ptolemæorum numismata ænea, « quorum non paucis insculptum est mo- « nogramma X P ad eum plane modum, « quo numi, de quibus continuo agam, no- « tati sunt, quam amabo illis dentivissent « dentes, ut divinam hanc notam palato suo « adcommodarent dejerarentque salutare « hoc signum, et si aliud vellent monetarii, « fuisse venturæ veritatis præsagium quod- « dam et præsensionem. » Cette particularité numismatique avait attiré l'attention des antiquaires du XVI[e] siècle et produit déjà bien des conjectures, presque toutes aussi arbitraires et aussi fausses les unes que les autres. On en jugera par la dissertation de Menckenius citée plus haut, et par l'article du livre de Nicolai, *de Sigl. Veter.* p. 160. Boldetti, qui cite aussi cet emploi du monogramme XP sur des médailles antiques, évite ou s'abstient d'en dire son avis, *Osservazioni, etc.* p. 335.

[3] *Sinnbilder, etc.* I, § IV, p. 33.

une classification des diverses formes du monogramme, que je ne ferais point difficulté d'admettre, sauf en un point, celui qui consiste en une combinaison du monogramme et de l'ancre, combinaison qu'il donne, il est vrai, comme extrêmement rare, tellement qu'il n'en connaît, dit-il, qu'un ou deux exemples, et qui, à ce titre, semblait peu mériter de former une classe à part. La vérité, telle du moins qu'elle existe pour moi, c'est qu'il n'y a pas sur les monuments chrétiens de Rome un seul exemple parfaitement authentique du symbole de l'ancre combiné avec le monogramme du Christ; et le savant docteur Münter n'a pu produire qu'une seule figure où il ait cru voir, avec plus ou moins d'apparence de raison, une semblable combinaison: c'est celle d'une pierre chrétienne publiée par Boldetti [1], où le monogramme du Christ est posé sur une couronne dont les extrémités offrent, à ses yeux, quelque ressemblance avec une ancre [2]. En cela, le docte évêque de Zeeland se trompait certainement, à mon avis, puisque ces extrémités de la couronne sont tout simplement les cordons qui la forment, et qu'il n'y a et qu'il ne peut y avoir en effet rien de commun entre ces deux symboles de la couronne et de l'ancre. Quant à ce dernier symbole, je soutiens encore qu'il n'existe pas d'exemple de sa combinaison avec le monogramme. L'ancre, telle qu'elle se voit souvent représentée sur les monuments chrétiens de Rome, y est toujours figurée, soit seule, soit réunie avec un autre symbole, un ou deux poissons; on y ajouta, au-dessous de l'anneau, une barre transversale, qui rappelait la croix, ce qui produisit, de l'avis du savant P. Lupi [3],

[1] *Osservazioni, etc.* p. 351; voy. pl. I, n° 24.

[2] *Sinnbilder, etc.* I, IV, p. 35 : « Das Monogramm scheint hier auf einem Kranze zu « stehen, in dem ein Kreuz angebracht ist; « wenn die Enden des Kranzes nicht viel« leicht ein Anker bezeichnen. Denn in der « griechischen Tachygraphie ist ♀ ἄγκυρα.

[3] *Epitaph. Sever. mart.* p. 64, 1) : « Putabam enim hunc onychem insertum «

une ancre cruciforme, *anchora cruciformis*, et, à ce titre, une image expressément chrétienne, sans que d'ailleurs l'addition de cette barre transversale fût nécessaire pour constituer ce symbole chrétien; car il y a beaucoup d'exemples, sur les pierres chrétiennes, de l'ancre figurée sans cette barre[1]; mais, dans tous les cas, l'ancre avait toujours les dents recourbées en haut, comme cela est dans la réalité, et jamais retournées en sens inverse; ce qui serait contraire à tout usage et à toute raison[2].

Cela posé, il existe sur des pierres sépulcrales de Rome un symbole qui consiste en une croix surmontée d'un anneau, et terminée par deux traits recourbés vers le bas, qui ne peuvent être qu'un ornement accessoire ou un appendice dans le genre de la couronne placée sous le monogramme, comme on l'a vu sur la pierre précédemment citée, et comme on le voit plus distinctement encore sur une autre pierre publiée par Boldetti[3], où la croix repose sur une couronne dont les cordons forment absolument le même appendice. Le symbole que j'ai en vue se trouve sur une pierre publiée par Boldetti[4], où il est accompagné de deux poissons; et c'est, sans doute, à cause de cela qu'il a été regardé comme une ancre par Münter, qui l'a reproduit[5], sans considérer que la direction vers le bas

« christianis fuisse in annulo nuptiali; atque « in eo per ANCHORAM CRVCIFORMEM, « Christi crucem, per pisces vero conjuges « fuisse significatos. » L'anneau publié par le P. Lupi est reproduit sur la planche ci-jointe, I, n° 25.

[1] Voyez surtout ceux que rapporte Fabretti, *Inscriptionum, etc.* c. VIII, p. 568, 569, un desquels, n° 127, est reproduit sur la planche ci-jointe, I, n° 26.

[2] J'en rapporte sur la planche ci-jointe, I, n° 27, un exemple tiré de Boldetti, *Osservazioni, etc.* p. 371, exemple qui me dispensera d'en citer d'autres. Voy. encore Lupi, *Epitaph. Sever. etc.* p. 64, 137; et Münter, *Sinnbilder, etc.* taf. I, 1, 2, 3.

[3] *Osservazioni, etc.* p. 349. Voy. planche ci-jointe, I, n° 28.

[4] *Osservazioni, etc.* p. 366. Voy. pl. I, n° 29.

[5] *Sinnbilder, etc.* taf. I, n° 19.

des traits qu'il a pris pour les dents de l'ancre s'opposait formellement à cette idée. D'ailleurs, sur une autre pierre publiée aussi par Boldetti[1], le même symbole, avec le même appendice retourné dans le sens inverse des dents de l'ancre, est accompagné d'une colombe, figure chrétienne sans aucun rapport avec l'ancre; et je connais sur des pierres sépulcrales extraites des catacombes de Rome, et encore inédites, d'autres exemples de ce symbole employé avec un vase, objet qui n'a non plus aucun rapport avec l'ancre. Or, c'est là un symbole qui n'a qu'une analogie apparente avec l'ancre et qui en diffère essentiellement, attendu qu'il consiste en une croix surmontée d'une anse ou d'un anneau, et terminée en bas par un double fleuron, qui n'est et ne peut être qu'un motif d'ornement. On ne saurait non plus y reconnaître, à aucun titre, le monogramme du Christ. J'ai donc eu une raison suffisante pour y voir une allusion à la croix ansée, qui avait acquis, à partir de la fin du IVe siècle de notre ère, tant de célébrité et d'importance parmi les chrétiens de cet âge; et si l'on voulait y voir à toute force l'ancre, figurée d'une manière particulière, mais toujours avec la croix, qui y était ajoutée pour faire de cet instrument un symbole chrétien, je soutiendrais toujours que c'est sans aucune autorité, soit écrite, soit figurée, qu'on a pu proposer une combinaison de l'ancre et du monogramme qui semble n'avoir été conçue que pour défendre une opinion, mais qui est réellement étrangère à l'archéologie chrétienne. Il est constant, d'ailleurs, que certaines formes du monogramme, telles que celles qui se trouvent en tête de deux inscriptions rapportées par Fabretti[2], ressemblent tellement à la croix ansée, que plus d'un antiquaire romain in-

[1] *Osservazioni, etc.* p. 364; voy. la pl. ci-jointe I, n° 30.

[2] Fabretti, *Inscript.* c. x, p. 737 et 740.

cline à y voir une imitation de ce symbole égyptien, et que, dans cette seconde hypothèse, je me croirais encore suffisamment autorisé à soutenir qu'une allusion de ce genre ne fut pas étrangère aux chrétiens de Rome, je veux dire à ceux d'entre eux qui avaient pu être élevés dans la connaissance des superstitions égyptiennes, avant d'être convertis au christianisme.

J'arrive maintenant à la seconde question que j'avais soulevée, et dans laquelle j'ai été contredit par le savant auteur du mémoire. Cette question, beaucoup plus importante à tous égards, exigera aussi des éclaircissements plus considérables. Mais l'intérêt des faits nouveaux que j'aurai à signaler fera peut-être excuser l'étendue de ces développements; et, quelle que soit l'issue de cette discussion contradictoire, il en restera toujours quelque chose d'utile à la science dans la publication de ces monuments mêmes que je produirai à l'appui de mon opinion, et qu'on ne s'était pas mis en peine de connaître avant de la combattre.

§ II. De la croix ansée, ou du signe qui y ressemble, sur des monuments de l'antiquité asiatique.

Que des chrétiens, familiarisés de longue main en Égypte avec l'image de la croix ansée, ou frappés plus particulièrement de l'apparition de ce signe, à l'occasion de la destruction du *Serapeum* d'Alexandrie, aient donné au signe de la croix une forme imitée de celle de ce symbole égyptien, et qu'à leur exemple, des chrétiens de Rome aient rappelé plus ou moins directement la croix ansée égyptienne dans un symbole particulier ou dans celui de l'ancre, en y ajoutant une croix; c'est un point d'antiquité ecclésiastique qui n'a rien, ni de bien neuf, ni de bien important en soi, attendu qu'il ressemble à

beaucoup de traits du même genre qu'offre l'archéologie chrétienne. Mais que, sur un monument d'une haute antiquité étrusque et d'un caractère certainement hiératique, il se rencontre un signe qui paraît être la croix ansée, figurée comme on la voit aussi apparaître sur des monuments d'un art asiatique, il y a là un fait nouveau auquel j'avoue que j'attache infiniment plus d'importance, parce que j'y trouve la preuve des rapports de croyances et d'institutions religieuses entre des peuples de l'ancien monde, rapports que je regarde comme autant de graves indices des communications d'idées qui eurent lieu de l'un à l'autre; à une époque primitive. Envisagée sous ce point de vue, la question me paraît s'agrandir considérablement; et ce qui la relève encore à mes yeux, c'est que la controverse de détail doit y tenir moins de place que dans la discussion qui a précédé.

En rendant compte des monuments trouvés dans un ancien tombeau de *Cære,* parmi lesquels figure en première ligne un vase d'argent[1] en forme de demi-œuf, orné au dedans et au dehors de deux rangs de figures, d'un style qui paraît originairement asiatique, j'avais cité[2], comme un trait particulièrement remarquable, un signe semblable à la croix ansée imprimé sur la croupe des chevaux [3], et j'avais rappelé, à cette occasion, que le même signe existait sur des monnaies frappées en Cilicie sous la domination persane, en ajoutant en note que « M. Letronne s'était trop hâté de dire que la figure de la « croix ansée ne se trouvait qu'en Égypte. » L'assertion que je m'étais permise est suffisamment justifiée par le passage du mé-

[1] C'est le vase publié dans les *Monumenti antichi di Cere,* de M. Grifi, tav. VIII-IX, et dans le *Mus. Gregorian.* I, tav. LXIII.

[2] *Journal des Savants,* septembre 1843, p. 561, 3).

[3] Voyez planche ci-jointe, I, n° 31.

moire de ce savant[1], auquel je renvoyais; il ne me reste donc plus qu'à prouver l'exactitude de ma propre observation. Mais d'abord je dois remarquer qu'un savant antiquaire, M. l'abbé Cavedoni, qui rendait compte, en même temps que moi, des monuments trouvés dans le tombeau de *Cære*, avait été frappé, comme moi, de la présence du signe en question, de sa ressemblance avec la croix ansée égyptienne, surtout de son identité de forme avec le symbole gravé sur les monnaies incertaines de la Cilicie que j'avais en vue[2]. Sous plusieurs rap-

[1] *Matériaux pour servir à l'histoire du Christianisme en Égypte et en Nubie*, p. 92 : « Je ferai remarquer encore la forme insolite du signe de la croix qui suit le mot *προεστῶτος* ; elle est figurée sur la planche (n° 3, *f*). Ce signe ressemble à la *crux ansata* égyptienne, qu'on a eu visiblement l'intention d'imiter. L'imitation est aussi claire dans beaucoup d'autres endroits de l'Égypte et de la Nubie qui ont servi de chapelles ou de tombeaux aux premiers chrétiens, notamment dans les grottes de Beni-Hassan; le signe de la croix y a quelquefois l'une de ces deux figures (pl. n° 3, *g*, *h*), qui ressemble parfaitement à certaines formes de croix ansée, selon l'observation de Champollion le jeune. Cette singularité, qui n'existe point hors de l'Égypte, s'explique, je crois, par un passage curieux de Sozomène sur la destruction du temple de Sérapis, à Alexandrie. Il dit que les chrétiens y virent des images semblables au signe de la croix, désignant par là les *cruces ansatæ* sculptées sur les murs. Cette figure, qu'on ne trouvait qu'en Égypte, dut en effet frapper de très-bonne heure les chrétiens, et leur persuader que la croix qui couvrait les temples païens était une sorte de signe prophétique de la venue du Christ. »

[2] *Bibliografia archeologica*, insérée dans la *Continuazione delle Memorie di religione, di morale e di litteratura*, Modena, in-8°; et tirée à part; voy. p. 25-26, 17) : « Notevole del pari si è l'altra particolarità « dei cavalli e dei muli altresi, che nella « coppa ceretana veggonsi segnati in su la « coscia posteriore con la marca ♀. Questa, « a primo aspetto, potrebbe parere la solita « marca dell' arcaico Koppa greco o fenicio, « dal quale i cavalli corridori appellaronsi « *Κοππατίαι* oppure *Κοππαφόροι*. (Eckhel, « t. IV, p. 392; Raoul-Rochette, *Annal. dell' « Instit.* t. I, p. 317.) Ma, non trovo che il « Koppa greco fosse cosi conformato a modo « di croce nella parte inferiore; e ne manco « puo pensarsi alla cosi detta croce ansata, « de' geroglifici Egiziani, che suole avere « forma assai diversa. D'altra parte, trovo « che fra le vetuste monete della Cilicia di « citta incerta, ve n' ha di quelle nel cui ri- « verso, invece del tipo, comparisce lo stesso « simbolo o marca della quale sono insi- « gniti i cavalli del vaso ceretano. (Voy. « Pellerin, *Rec.* III, pl. CXXII, 4; Mionnet, « *Descript.* pl. L, 6.) Onde vorrei sospet- « tare che gli Agillei o sia Ceretani, ritras- « sero dalla Cilicia gli cavalli corridori più « pregiati. » Cette conclusion du savant antiquaire a toujours le défaut de laisser sans

ports, l'observation de M. l'abbé Cavedoni s'accorde donc tout à fait avec la mienne; et, bien que sa conclusion diffère en partie de celle que j'ai exprimée et que j'espère démontrer jusqu'à l'évidence, il m'est permis de me féliciter de m'être rencontré en quelques points avec le docte et ingénieux antiquaire de Modène.

Les analogies qui nous avaient frappés, M. l'abbé Cavedoni et moi, l'un en même temps que l'autre, bien qu'à l'insu l'un de l'autre, sont loin d'avoir produit la même impression sur le savant auteur du mémoire lu à l'Académie. Pour lui, le symbole imprimé sur la croupe des chevaux est la chose la plus simple du monde; c'est une marque destinée à indiquer les chevaux de prix; et cette marque est le *koppa,* dont on se servait à cet effet chez quelques peuples grecs, au témoignage d'Aristophane et de son scholiaste. Loin d'appartenir à une haute antiquité, et d'attester des rapports religieux entre les Étrusques et certains peuples de l'Asie, cette marque ne peut s'attribuer qu'à des relations de commerce, d'une époque comparativement assez récente; et la preuve qu'en aucun cas le signe dont il s'agit ne peut être pris pour un symbole hiératique de quelque valeur, c'est la place même qu'il occupe, sur la croupe des chevaux et des bêtes de somme, dans les représentations qui décorent un vase d'un usage ordinaire, tel qu'une patère. Je crois avoir en ce peu de mots résumé fidèlement les objections que le savant auteur du mémoire a élevées contre mon opinion, et je vais les examiner une à une.

explication le symbole, reconnu tel, gravé sur le vase de *Cære* et sur les monnaies de Cilicie. Mais je crois qu'après avoir connu les cylindres et les scarabées de travail babylonien, persépolitain et phénicien, où ce symbole figure, dans des scènes certainement hiératiques, avec une intention certainement religieuse, il admettra le rapport que je lui trouve avec la croix ansée égyptienne, et qu'il attachera moins d'importance à des différences de détail, dont il est si facile de rendre compte.

Il faut d'abord écarter l'idée qui résulte implicitement de la manière dont on a affecté de désigner ce vase du tombeau de *Cære*, comme une patère étrusque; c'est à savoir, que cette patère fût simplement un vase d'usage domestique, où l'on ne dut pas chercher des symboles religieux; ce serait, à mon avis, une idée tout à fait fausse. Les objets déposés dans ce tombeau avaient tous, par leur matière, par leur forme, par la place qu'ils occupaient, par les représentations dont ils étaient ornés, une destination funéraire, et, à ce titre, un caractère sacré. Ce n'est donc pas un vase domestique qu'il faut voir dans cette patère; c'est un objet consacré au culte des manes. En second lieu, ce vase n'est pas présisément une patère, dont la forme est si bien connue du savant académicien[1]; c'est un vase en forme de *demi-œuf*, qui devait avoir, dans un système archéologique en rapport avec celui des Étrusques, quelque intention symbolique; du moins, savons-nous que, chez les Perses et probablement chez les Assyriens, auxquels les Perses avaient presque tout emprunté, il existait certaines formes de vases consacrés, tels que le *Kondy*[2], vase sphérique, tels encore que le vase royal, en forme d'*œuf*[3]; et je présume que notre vase de *Cære*, en forme de *demi-œuf*, qui ne peut être en aucun cas une patère, est un de ces vases, de forme symbolique et d'usage religieux; d'où il suit que les moindres détails de la représentation doivent s'y interpréter d'après cette donnée, comme devant offrir une intention religieuse, et non

[1] La patère répond dans notre langue à ce qu'on appelait en grec *κύλιξ* et *φιάλη*; et ces deux vases, dont la forme a été parfaitement déterminée par M. Letronne lui-même, *Observations sur les noms des vases grecs*, p. 53, suiv. p. 57, suiv. pl. n°s 28 et 29, diffèrent absolument du vase de *Cære*.

[2] Nicomach. *apud* Athen. XI, 478, A. Ce vase a été reconnu, par M. Fr. Creuzer, sur une pierre gravée de travail persépolitain qu'il a publiée, *zur Gemmenkunde*, taf. IV, n° 21, p. 78-79.

[3] Athen. XI, 504, F : *Οἶνος κεκραμένος ἐν ᾨῷ χρυσῷ, ὃν αὐτὸς* ΒΑΣΙΛΕΥΣ *πίνει.*

pas comme puisés uniquement dans les usages de la vie commune. Voyons maintenant s'il est possible que le symbole que j'ai pris pour la croix ansée soit tout simplement une marque de chevaux, et spécialement le *koppa*.

L'usage de marquer les chevaux de certaines lettres de l'alphabet, initiales du nom de quelques peuples doriens, le *koppa* et le *sam*, ou le monogramme formé des lettres *sam* et *pi*, Σαμπῖ, d'où venaient les noms de Κοππατίαι et de Σαμφόραι, donnés à ces chevaux, à Corinthe et sans doute à Syracuses, cet usage ne m'était pas resté inconnu, puisque dans ma Lettre au Marquis Arditi sur les médailles corinthiennes d'Ambracie, publiée en 1829[1] et citée par M. l'abbé Cavedoni, j'avais rappelé, d'après l'illustre Boettiger[2], tous les témoignages classiques qui concernent ce point d'antiquité[3], et fait connaître des monuments qui venaient à l'appui; c'est à savoir: des médailles d'Ambracie, colonie corinthienne, ayant pour type le *Pégase*, type corinthien, sur la cuisse duquel était imprimé un *alpha*, initiale d'Ambracie[4]. Mais je ne m'étais pas arrêté un seul instant à l'idée que le signe imprimé sur la croupe des chevaux de notre vase étrusque pût être le *koppa*, et cela par les raisons que voici. Le *koppa*, sous la forme qui lui était propre, et qui était dérivée de l'ancien alphabet phénicien, ne se trouve que sur les monaies de Corinthe, ou de villes issues directement ou indirectement de Corinthe, telles que Syracuses et Crotone[5],

[1] Dans les *Annal. dell' Institut. Archeol.* t. I, p. 316-318, 10).

[2] *Vasengemälde*, I, 122-126.

[3] Aristophan. *Equit.* v. 601; Idem, *Nub.* v. 23, 122, 487; cf. Schol. *ad hh. ll.* Add. Suid. *v.* Κοππατίας; Athen. XI, p. 467, B. (t. IV, p. 228, Schw.); Hesych. *vv.* Κοππατίας et Σαμφόρας; Anacr. *Od.* LV, 1-2; cf. *ad h. l.* Fischer. p. 212-213; Lucian. *adv. Indoct.* § 5, t. VIII, p. 7, ed. Bip., et Solan. *ad h. l.* p. 365.

[4] *Monum dell' Instit. Archeol.* t. I, tav. XVI, 1, 2; cf. Cousinery, *Monnaies de Corinthe*, pl. IV, 8 et 9; Mionnet, *Supplément*, t. III, p. 365, n° 45.

[5] L'emploi du *koppa*, ϙ, sur les plus anciennes monnaies de Crotone, justifie bien le récit de Strabon, VI, 259, B, concer-

auxquelles on peut encore ajouter Caulonia, colonie de Crotone[1]. J'affirme que cet ancien caractère grec ne se trouve sur aucun autre monument numismatique[2]; d'où il suit que l'usage en était exclusivement propre à Corinthe et à ses colonies. En second lieu, le *koppa* était étranger à l'alphabet étrusque, bien qu'il se rencontre dans les inscriptions de deux vases d'argile noire trouvés à *Cære,* inscriptions dont l'une est conçue en anciens caractères présumés pélasgiques[3], dont l'autre consiste en un abécédaire étrusque, où la lettre ϙ ne figure qu'à raison de la place qu'elle occupe dans l'ancien alphabet grec, gravé sur le pied du vase. Le savant philologue, M. Lepsius, auquel on doit la publication de ces deux curieux monuments, a parfaitement établi la notion, conforme d'ailleurs à tous les monuments épigraphiques de l'Étrurie, que le *koppa*, sous sa forme propre, ϙ, était resté inconnu aux Étrusques; d'où il ré-

nant la part que prirent les Corinthiens à la fondation de Crotone. J'aurais dû en faire l'observation dans mon Histoire des Colonies grecques, t. III. p. 187, 1) 2) 3), où je rapportais ce témoignage de Strabon. Mais il est vrai de dire qu'à cette époque de ma vie, où j'avais à peine vingt et un ans, je n'avais pas la connaissance des médailles, qui a été depuis ma principale et ma plus chère occupation.

[1] Le *koppa* se trouve ainsi figuré, ϙ, sur une médaille de Caulonia, publiée par M. Mionnet, pl. LXI, n° 9; et j'avertis, à cette occasion, qu'en publiant à mon tour une autre médaille de Caulonia, où se trouvent les mêmes lettres, ϙE (*Mém. de Numism.* pl. I, n° 4, p. 20), c'est par erreur que j'y ai vu un *théta*, Θ, au lieu du *koppa*, ϙ. L'usage du *koppa* sur les médailles de Caulonia, colonie de Crotone, s'explique d'ailleurs très-bien par la présence de l'élément corinthien dans la population primitive de Crotone.

[2] C'est une assez étrange méprise d'Eckhel d'avoir cru trouver le *koppa* sur une médaille primitive de Chalcédoine de Bithynie, *D. N.* t. I, *Prolegom.* p. C. Cette médaille qu'il a publiée lui-même (*Sylloge*, I, tab. III, n° 15, p. 33), offre, dans la légende ainsi figurée, ꓭAΛ, une des formes du *digamma*, et non le *koppa*. Cette méprise d'Eckhel est d'autant plus singulière, que le nom de *Chalcédoine*, Χαλκηδών, s'écrivant par un X, qui s'exprimant dans la prononciation par une aspiration plus ou moins rude, ne pouvait admettre comme équivalent de ce X, qu'une des formes du *digamma*, et nullement un *koppa*, dont la prononciation était toute différente.

[3] *Annal. dell' Instit. Archeol.* t. VIII, tav. agg. B, p. 186-203; cf. *über die Tyrrhenischen Pelasger* (Leipzig, 1842, 8°), p. 42-46.

sulte encore qu'il n'y a pas de motifs pour trouver ce caractère sur notre vase étrusque. En troisième lieu, et cette raison déjà indiquée par M. l'abbé Cavedoni, pourrait dispenser des deux autres; il est certain que le *koppa* n'a jamais la barre transversale au-dessous du cercle qui constitue proprement la croix ansée. Je défie qui que ce soit de produire un seul monument où le *koppa* offre la forme du symbole que je regarde comme identique à la croix ansée sur notre monument d'antiquité étrusque, et je ne crains pas de déclarer que tous les efforts tentés par notre savant confrère, pour assimiler ce symbole d'origine asiatique et de signification religieuse à l'ancien *koppa* phénicien et pélasgique, ont été faits en pure perte.

Quant à l'idée que les Étrusques auraient dû la connaissance du *koppa* corinthien à des relations de commerce, j'avoue qu'il me répugne de combattre cette idée, parce qu'elle tient à une manière de voir l'antiquité et ses monuments les plus respectables qui diffère complétement de tout ce que je puis avoir acquis de connaissances en ce genre d'études. Pour moi, les symboles, qui sont autant d'expressions figurées de croyances religieuses, attestent, sur les monuments des anciens peuples où ils se rencontrent figurés de la même manière, les communications primitives qui purent avoir lieu des uns aux autres; pour notre savant confrère, ce sont de simples accidents, produits par des relations commerciales et dépourvus de toute importance historique. Il n'y a pas moyen de réfuter ou de modifier ces deux doctrines l'une par l'autre; il suffit de les opposer l'une à l'autre; car elles se repoussent trop absolument pour qu'on puisse les concilier; et je me borne à dire, sur ce point, que je diffère complétement d'opinion avec le savant auteur du mémoire.

Reste une objection qui peut paraître spécieuse, celle qu'un symbole sacré n'aurait pu être imprimé sur la croupe de chevaux et bêtes de somme. A cela, je pourrais répondre que c'est de la part du savant académicien une pure supposition, un de ces arguments négatifs, dont il use souvent avec avantage, au risque d'en abuser quelquefois. Mais je puis opposer à sa manière de voir des preuves directes et péremptoires. Nous avons déjà vu que c'était un usage de quelques peuples grecs, principalement des Doriens, d'imprimer des caractères alphabétiques sur la croupe de chevaux de prix; et il est constant que cet usage régna dans toute l'antiquité grecque, et qu'on en trouve des traces jusque dans les derniers temps de la civilisation antique. La chose est attestée d'une manière générale par l'auteur des poësies qui portent le nom d'Anacréon[1], et beaucoup de faits particuliers viennent à l'appui de ce témoignage, auquel ils ajoutent une valeur qu'il n'aurait peut-être pas par lui-même. Ainsi, à propos de Bucéphale, le cheval favori d'Alexandre, Pline dit qu'il se nommait ainsi[2] : *ab insigni* taurini capitis *armo impressi;* et nous savons, par le scholiaste d'Aristophane[3], qu'il y avait toute une classe de chevaux appelés *Bucéphales,* à cause de cette marque d'une *tête de bœuf* qu'ils portaient imprimée. Il s'agit évidemment ici du *bucrane,* qui était un symbole religieux, d'une notoriété incontestable; et il est probable que le choix d'un pareil symbole avait été déterminé, dans le principe, par l'intention de marquer les chevaux consacrés à une divinité solaire, telle que l'Apollon grec. On sait aussi que les chevaux qui avaient rem-

[1] *Od.* LV, 1-2 :

Ἐν ἰσχίοις μὲν ἵπποι
Πυρὸς χάραγμ' ἔχουσι.

[2] Plin. VIII, 42; 64.

[3] Schol. Aristophan. *ad Nub.* 23 : *Οὐ γὰρ βουκεφάλους ἵππους καλοῦμεν διὰ τὸ μορφὴν τοιαύτην αὐτοὺς ἔχειν, ἀλλὰ διὰ τὸ* ΟΥΤΩΣ ἘΓΚΕΧΑΡΆΧΘΑΙ, *ὡς καὶ Ἀλεξάνδρου τοῦ Μακεδόνος, κ. τ. λ.*

porté des prix dans les jeux publics, se marquaient d'une *palme;* d'où leur venait, dans l'antiquité romaine, le nom d'*equi palmati*. Les témoignages, sur ce point d'archéologie, ont été recueillis par plusieurs savants[1]; et il existe quelques monuments des bas temps[2], qui prouvent la longue durée de cet usage. Mais, indépendamment de ces témoignages concernant un fait de notoriété publique, il en existe plus d'une preuve, non moins positive, sur des monuments de la belle époque grecque, tels que des vases peints. Sur un de ces vases du second recueil d'Hamilton[3], représentant le combat de Bellérophon contre la Chimère, le Pégase porte en guise d'*ἐπίσημον*, un serpent imprimé sur la croupe. Sur un autre vase publié par M. Millingen[4], et représentant l'Apothéose d'Hercule, les chevaux qui forment le quadrige ont, imprimé sur la cuisse, un signe que le savant éditeur a pris pour un *thêta*, mais qui ressemble en réalité à une croix à quatre branches égales enfermée dans un cercle[5]. Le même signe se voit aussi sur la croupe d'un cheval que retient par la bride un guerrier en attitude de combattre contre un autre guerrier à pied, sujet qui décore le col d'un vase de la collection Coghill[6], avec cette particularité, que la pièce d'étoffe, *περίζωμα*, attachée autour des hanches du premier de ces combattants, porte un signe exécuté en broderie,

[1] Petr. Fab. *Agonistic.* liv. II, c. XXVIII, p. 387; Pineda, *in Job.* c. XXXIX, v. 28.

[2] J'ai déjà cité dans ma Lettre à M. Arditi, *Annal. dell' Instit. Archeol.* t. I, p. 317, 10), une contorniate publiée par Morell, *Specimen rei numm.* tab. III, n° 3, ayant pour type de chaque côté un cheval vainqueur, et offrant sur la cuisse d'un de ces chevaux nommé ΤΟΧΧΟΤΗΣ (sic) le *koppa* imprimé. J'ajoute à cet exemple celui que me fournit une pierre sépulcrale chrétienne, extraite du cimetière de Saint-Calixte, et publiée par Boldetti, *Osservazioni*, etc. p. 215, offrant la figure d'un cheval vainqueur, *equus palmatus*, avec un signe, *ἐπίσημον*, difficile à déterminer, à cause de la grossièreté du travail, qui se voit dessiné sur la croupe.

[3] Tischbein, *Vases grecs*, t. I, pl. 1.

[4] Millingen, *Vases grecs*, pl. XXXVI.

[5] Voy. pl. I, n° 32.

[6] *Vases de Coghill*, pl. XLVII.

lequel signe ressemble tout à fait à cette forme particulière de la croix que j'ai signalée plus haut comme servant de type au revers de certaines monnaies primitives de Corinthe et de Syracuses [1]. De ces exemples, qu'il ne serait sans doute pas impossible de multiplier [2], il résulte, avec toute la certitude désirable, que c'était un usage de la belle antiquité grecque de marquer de signes, qui variaient suivant les localités et les circonstances, la croupe des chevaux consacrés à quelque divinité, ou distingués par quelque victoire dans les jeux publics.

Je dois encore prévenir ici une objection qui pourrait m'être faite; c'est que ces témoignages et ces monuments, qu'on ne peut contester, appartiennent à l'antiquité grecque, et qu'ainsi ils sont sans application directe dans une question d'archéologie comparée, étrusque et asiatique. Il faut donc montrer que cet usage hellénique dérivait, comme tant d'autres traits de la civilisation grecque, d'une source asiatique, et que, dans

[1] Voy. plus haut, p. 21, 1). M. Millingen, éditeur des vases de Coghill, n'a fait aucune observation sur ces deux particularités, qui n'étaient pourtant pas indignes d'êtres relevées. Je remarque encore que le même signe est brodé sur la tunique du triple Géryon, dans la peinture d'un vase apulien, publié aussi par M. Millingen, *ibid.* pl. XXVII. On le voit pareillement brodé en plusieurs endroits de la tunique courte d'un jeune Camille, sur un vase de la même collection de Coghill, pl. XLIV; et j'en pourrais citer beaucoup d'autres exemples. Mais ceux que je viens d'indiquer suffisent pour montrer que la marque en question, quelle qu'en fût la véritable intention, était un signe communément employé chez les Grecs de la Sicile et de la Grande-Grèce.

[2] On voit un signe figuré ainsi, X, sur la croupe des chevaux du char de Pollux et de celui de Castor, dans la belle composition que l'on a expliquée longtemps par la course des Danaïdes (d'Hancarville, t. I, pl. 130; Maisonneuve, pl. III); mais qui représente en réalité l'enlèvement des Leucippides, comme cela résulte avec toute certitude des noms de chaque personnage découverts sur ce vase, ainsi que le nom du fabricant, ΜΕΙΔΙΑΣ, suivi du mo ΕΠΟΙΗΣΕΝ, par M. Éd. Gerhard. Voy. sa Dissertation sur le vase de Midias, et la gravure qui y est jointe.

l'Orient, comme dans la Grèce, il se liait à une intention sacrée. On connaît, par le témoignage d'Hérodote, la coutume égyptienne de marquer d'une empreinte hiératique, exécutée sur de la terre glaise, les animaux choisis pour victimes. Cette coutume nous est aussi attestée par l'auteur du Traité d'Isis et d'Osiris[1], comme une pratique générale; et l'on ne risque rien d'en voir une application particulière dans ce qu'on raconte du bœuf Apis, qui se reconnaissait à un certain nombre de marques[2], *σημεῖα*, ou *γνωρίσματα*[3], qu'il portait en divers endroits du corps, et qui ne pouvaient être que des marques artificielles, imprimées par la main des prêtres, conformément à un modèle hiératique. Quoi qu'il en soit de cette dernière particularité, on peut admettre qu'un usage semblable à celui des Égyptiens, relativement aux victimes reconnues pures et marquées d'un signe particulier, régnait aussi chez les Assyriens; c'est ainsi du moins qu'on a expliqué, d'une manière qui a paru aussi ingénieuse que plausible, les boules d'argile, portant imprimé le groupe du Dieu combattant un lion, trouvées par M. Botta dans les ruines de Ninive[4]. Mais je puis produire un

[1] Plutarch. *de Is. et Osir.* p. 363, B (t. II, p. 488. ed. Wyttenb.) : *Τὸν δὲ μέλλοντα θύεσθαι* ΒΟῦΝ *οἱ Σφραγισταὶ λεγόμενοι τῶν ἱερέων* ΚΑΤΕΣΗΜΑΙΝΟΝΤΟ, *κ. τ. λ.*

[2] Porphyr. *apud* Euseb. *Præpar. Ev.* l. III, c. XIII (t. I, p. 128, ed. Heinich.).

[3] Herodot. III, 28; cf. Plin. VIII, 46; Ælian. *H. Anim.* l. XI, c. 10; Diodor. Sic. I, 85. Voy. sur ce trait d'antiquité égyptienne les observations de Wesseling, *ad* Diodor. I, 85; de Jablonsky, *Panth. Ægypt.* t. II, p. 183-4, et de Zoëga, *de Orig. et Us. Obel.* p. 447-8, 38).

[4] J'ai parlé de cette découverte dans le Journ. des Savants, septembre 1843, p. 549-550, 3). Voy. dans le Journal asiatique, septembre et octobre 1843, n° 8, p 211, 1), la lettre de M. Botta lui-même, où il décrit l'objet en question, et annonce l'envoi qu'il fait à M. J. Mohl de trois de ces boules d'argile, destinées à être placées dans notre Cabinet des Antiques. Depuis que cette lettre a été rendue publique, les trois boules en question ont été effectivement déposées dans notre Cabinet, et le groupe symbolique du Dieu combattant le lion, qui en forme l'empreinte, a été dessiné pour faire partie des monuments à l'appui de mon Mémoire sur l'Hercule assyrien.

témoignage direct et positif de cette coutume transmise certainement des Assyriens aux Perses; c'est ce que rapporte Plutarque[1], des vaches sacrées de la Diane Persique, qui portaient imprimé le symbole même de la déesse, c'est-à-dire un *flambeau*. Voilà certes une preuve sans réplique de l'usage asiatique d'imprimer sur la croupe des animaux sacrés le symbole du Dieu auquel ils appartenaient; et ce qui est avéré pour la Diane Persique, la même divinité, sous une autre forme, que la Mylitta babylonienne et que l'Astarté phénicienne, peut se présumer, avec toute probabilité, pour les autres grandes divinités, telles que le Dieu suprême et le Dieu soleil des Perses, auxquels étaient consacrés le *taureau* et le *cheval*, d'après le témoignage exprès de Xénophon[2]. Peut-être ne serait-ce pas trop hasarder que de supposer que le symbole propre à ce

[1] Plutarch. *in Lucull.* § XXIV : Βόες ἱεραὶ *νέμονται Περσίας Ἀρτέμιδος, ἣν μάλιστα Θεῶν οἱ πέραν* Εὐφράτου Βάρβαροι *τιμῶσι*, ΧΑΡΆΓΜΑΤΑ *φέρουσαι τῆς* Θεοῦ ΛΑΜΠΆΔΑ. J'avais cité ce fait si curieux d'archéologie asiatique dans ma Notice sur des médailles grecques inédites de la Bactriane, p. 18, 1).

[2] Xenophon, *Cyropæd.* VIII, 3, 12 : Τῷ Διὶ ΤΑΎΡΟΙ *παγκάλοι*. ἽΠΠΟΙ *θῦμα τῷ* Ἡλίῳ; cf. *ibid.* 24 : Ἔθυσαν τῷ Διὶ, *καὶ ὠλοκαύθησαν τοὺς* ΤΑΎΡΟΥΣ. A l'appui de ce témoignage, je crois pouvoir produire le type d'une médaille décrite par M. Mionnet, *Supplément*, t. VIII, p. 301, n° 589, parmi les *incertaines* de Cilicie, mais qui est réellement de Copalle (*Caballis*), de Lycie; on y voit, d'un côté, deux parties antérieures d'un *bœuf* et d'un *cheval* joints ensemble, avec des caractères qui ont été pris pour T et ♀, et au revers la *triquetra*, type commun des médailles autonomes de Lycie, accompagné de trois lettres ΚΟΓ, initiales de *Kopalle*. Or, ce qu'il y a ici de curieux, indépendamment du type du *taureau* et du *cheval*, qui fait certainement allusion au dieu suprême et au dieu Soleil des Perses, ce sont les caractères T et ♀, dans le dernier desquels je reconnais la croix ansée, symbole du dieu Soleil, qui s'imprimait sans doute sur les chevaux consacrés à ce dieu. Le même symbole s'est déjà produit sur plus d'une médaille de Lycie, sur une, entre autres, rangée par M. Fellows, *an Account of Discoveries in Lycia*, p. 463, n° 29, parmi les *incertaines* de cette contrée, où il a laissé indécise la question de savoir si le signe figuré de cette manière ♀, et répété deux fois, était un monogramme ou quelque emblème religieux : c'était évidemment la croix ansée. Voy. l'observation qui sera faite plus bas, à ce sujet.

Dieu suprême et imprimé sur la croupe de ses animaux sacrés, était précisément la croix ansée, le signe de *vie* par excellence; du moins, existe-t-il, dans la langue des Arabes, un mot qui désigne un signe en forme de croix, imprimé à chaud, *πυρὸς χάραγμα*, sur la cuisse, ou sur le col des chevaux et des chameaux: c'est à M. Gesenius que j'emprunte cette particularité, qu'il rattache à l'ancienne forme du *tau* phénicien[1]; et, comme on sait que tout est traditionnel et primordial dans la civilisation des peuples de cette partie de l'Asie, on peut admettre sans la moindre difficulté que cet usage arabe remonte à la haute antiquité asiatique. Mais il y a plus, et cette preuve de fait ne laissera plus lieu à la moindre incertitude. Il existe un monument d'époque Sassanide, de la plus haute importance sous les rapports du personnage qu'il représente, du lieu qu'il occupe et du mérite d'art qui le recommande; c'est le célèbre monument de Tackh-i-Bostan[2], où le cheval sur lequel est monté le monarque sassanide, porte imprimée sur la cuisse une marque qui a précisément la forme d'une croix ansée à deux branches; symbole qui ne saurait être considéré comme une variante de la croix ansée, mais qui, dans tous les cas, est un hiéroglyphe très-commun dans l'archéologie égyptienne[3], employé aussi, ce qui est certainement très-curieux

[1] Gesen. *Lexic hebraic. v.* תָּו, p. 1048 *a* (Arab.) *Signum cruciforme equorum et camelorum femori collove inustum; unde nomen litteræ* ת, etc. L'article du Dictionnaire latin de Golius, où ce mot est rapporté, est ainsi conçu: *Signum in animalis femore, vel collo impressum crucis forma.* Cet article a été reproduit dans le Dictionnaire arabe-latin de M. Freytag, et j'apprends, par une note qu'a bien voulu me communiquer notre savant confrère M. Reynaud, qu'il n'est que la traduction d'un passage du Dictionnaire arabe de Firouzabad, intitulé *Camou* ou *l'Océan*, passage qui se lit, t. II, p. 1851, de la belle édition de Calcutta.

[2] Ker-Porter's, *Travels in Georgia, Persia, etc.* t. II, pl. LXII, p. 174; « On his « flank, I observed a Mark, as if made in « his skin; probably indicative of his breed. » Voy. pl. I, n° 33.

[3] *Antiquités*, t. I, pl. 63, 5, 7; pl. 95, 6;

à constater, dans l'archéologie phénicienne; car c'est le symbole qui se voit gravé dans le champ d'une superbe médaille de Cilicie, portant une légende phénicienne et frappée sous la domination des Perses, médaille publiée d'abord par M. Mionnet [1], puis par M. Gesenius [2], et plus récemment par M. le duc de Luynes [3].

Il y a plus, et c'est ici une observation qui n'a été faite encore par aucun antiquaire, le signe symbolique dont il s'agit, commun à l'archéologie égyptienne et phénicienne, est évidemment le même symbole qui se trouve imprimé, en guise de type principal, au revers des monnaies de Cossura [4], île phénicienne, dont nous possédons des médailles en grand nombre avec des inscriptions phéniciennes [5], et qui s'y trouve sous des formes variées [6], toutes dérivées d'un même type. Or, ce symbole, qui s'est rencontré pareillement sur des cippes funéraires, tant carthaginois [7], que numidiques [8], appartenant certainement à l'archéologie punique, ne pouvait manquer d'avoir, sur ces monuments, de nature indubitablement sépulcrale, le même sens que la croix ansée, sur d'autres monuments du même genre et du même peuple, tels qu'une stèle funèbre phénicienne de *Citium* [9], c'est-à-dire le sens de *vie à*

pl. 96, 3; t. IV, pl. 33, 2. Voy. dans le Tableau général des hiéroglyphes, *Antiquités*, t. V, pl. 50, § IV, 165, la forme que présente le symbole en question. Voy. pl. I, n° 34.

[1] Mionnet, *Supplément*, t. VII, pl. VIII, n° 6.

[2] *Scriptur. linguæq. Phœnic. Monum.* tab. 37, letter. Q.

[3] *Choix de Médaill. grecq.* pl. XI, n° 6. Cette médaille fait partie du riche cabinet de M. Dupré, à Paris. J'en ai reproduit, à la fin de ce Mémoire, un dessin fidèle, que l'on trouvera, pl. II, n° 19.

[4] Pellerin, *Recueil III*, pl. XCVII, 2; Torremuza, *Num. vet. Sicil.* tab. XCVI, n°s 1, 2, 3, 4; Gesen. *Monum. Phœn.* tab. 39, D.

[5] Gesen. *ibid.* tab. 39, E-O.

[6] Voy. la planche ci-jointe, I, n° 35.

[7] Gesen. *ibid.* tab. 16, n° XLVIII.

[8] Idem, *ibid.* tab. 24, n° LXI.

[9] Idem, *ibid.* tab. 12, n° 32.

venir, d'*immortalité*, ainsi que je me suis attaché à le démontrer dans un autre travail[1], où j'ai cherché aussi à expliquer, comme une variante du même symbole, l'objet énigmatique qui sert de type sur toute une classe de monnaies incertaines de Cilicie[2], du plus beau style et de la plus admirable fabrique.

Mais, pour revenir au signe symbolique des médailles de Cossura, dont l'analogie avec la croix ansée égyptienne avait déja frappé Eckhel[3], et que mon savant ami, M. Creuzer, a eu tort de prendre pour une idole conique[4], j'observe encore que le même symbole s'est produit sur des médailles de Lopadusa, où il a été pris par erreur pour un monogramme[5]; mais où je remarque avec satisfaction que M. l'abbé Cavedoni a reconnu un signe analogue à la croix ansée égyptienne[6]; ce qui rentre tout à fait dans mes idées. Voilà donc une preuve indubitable que des symboles d'un caractère religieux, communs à l'Égypte et à la Phénicie, se gravaient sur la croupe des animaux consacrés, en quelque sorte, à l'usage du monarque, comme à celui de la divinité elle-même; et ce trait d'archéologie persique, qui dut être, pour les Sassanides, une tradition des Achéménides; ce trait, dis-je, rapproché des monuments égyptiens et de la médaille phénicienne citée tout à l'heure, ne saurait manquer de paraître absolument identique à celui de la croix ansée gravée, avec la forme qui lui était donnée dans l'archéologie asiatique, sur la croupe des chevaux du vase de *Cære* et sur les médailles phéniciennes de Cilicie.

[1] Dans mon mémoire sur l'Hercule assyrien.

[2] Mionnet, *Description, etc.* t. III, p. 664, n° 654, et *Supplément*, t. VII, pl. VIII, n° 4; duc de Luynes, *Choix de Méd. gr.* pl. XI, n° 1.

[3] *Doct. Num.* t. I, p. 267.

[4] *Symbolik* (3° édit.), t. II, 2, Taf. 11, n° 19, p. 505.

[5] Sestini, *Class. gener.* p. 23, tab. III, n° 43; Fiorelli, *Monet. rar. di Citta greche*, tav. II, n° 15, p. 68-69.

[6] *Bullet. Napolet. Archeolog.* ann. II, n° XXXIII, p. 125.

Maintenant que je crois avoir montré d'une manière péremptoire, au sujet du signe que j'ai pris pour la croix ansée sur notre vase étrusque : premièrement, que ce signe ne peut être le *koppa;* secondement, qu'il doit être un symbole sacré, conformément à un usage asiatique, il s'agit de voir si j'ai eu tort de le rapprocher d'un signe tout semblable qui se remarque sur une nombreuse classe de médailles rangées parmi les *incertaines* de Cilicie; mais, d'abord, il convient d'écarter l'objection élevée par le savant auteur du mémoire contre ce rapprochement, que M. l'abbé Cavedoni avait fait comme moi; ce qui, je l'avoue, me paraît déjà une forte présomption en ma faveur.

Notre confrère, fidèle à l'idée qu'il s'est faite du signe en question sur notre vase étrusque, voyait aussi un *koppa* dans le type, soit principal, soit accessoire, des médailles de Cilicie. Il est vrai qu'éclairé par la discussion contradictoire qui a eu lieu sur ce point dans le sein de l'Académie, il a déclaré qu'il renonçait à son idée. Toutefois, comme une opinion qui a pu paraître spécieuse à un critique aussi habile peut toujours se reproduire, il importe de montrer qu'elle n'a réellement aucun fondement; et c'est ce que je vais faire le plus brièvement qu'il me sera possible.

On ne saurait dire que le symbole des médailles de Cilicie soit un *koppa,* et que ce *koppa* soit la lettre initiale du nom grec ΚΙΛΙΚΩΝ. Il faudrait pour cela qu'on eût en vue certaines médailles impériales de bronze, qui offrent au revers les lettres initiales K K, qu'on interprétait jadis par ΚΟΙΝΟΝ ΚΙΛΙΚΙΑΣ[1], mais qui sont aujourd'hui restituées à la Crète, en lisant : ΚΟΙΝΟΝ ΚΡΗΤΗΣ[2], et qui laissent par conséquent sans appui

[1] Mionnet, *Description, etc.* t. III, p. 538, n[os] 1, 2, 3, 4.

[2] Eckhel, *Doct. Num.* t. II, p. 301; Mionnet, *Supplément,* t. IV, p. 302, n° 46, t. VII, p. 150-151, n[os] 1, 2, 3.

la supposition que le *koppa* ait pu figurer comme lettre initiale du nom ΚΙΛΙΚΩΝ sur des médailles de Cilicie. D'ailleurs, les monnaies dont il vient d'être question ne remontent pas au delà du règne d'Hadrien, et l'inscription entière ΚΟΙΝΟΝ ΚΙΛΙΚΙΑΣ ne commence à paraître sur les monnaies de la province romaine de Cilicie qu'à partir de Septime Sévère. Mais ces monuments numismatiques de l'époque romaine sont tellement en dehors de la haute antiquité grecque, à laquelle appartiennent nos médailles de Cilicie, frappées avec le symbole de la croix ansée, qu'on ne pourrait en aucune façon s'en prévaloir pour justifier l'idée que ce symbole soit le *koppa*, et que ce *koppa* ait la valeur d'un caractère alphabétique, initial du nom ΚΙΛΙΚΩΝ. Mais alors sur quels motifs, soit historiques, soit numismatiques, pourrait-on appuyer cette opinion? Est-ce que la nation des Ciliciens était grecque, pour se servir d'un alphabet grec? Et, dans ce cas, est-ce qu'elle aurait employé le *koppa*, dont l'usage était exclusivement propre à Corinthe et à quelques-unes de ses colonies, au lieu du *kappa*, qui était la lettre universellement employée sur la monnaie des peuples grecs? Est-ce enfin que l'on connaît un seul exemple du *koppa* sur les médailles d'une seule ville grecque, je ne dis pas de la Cilicie[1], mais de l'Asie entière[2]? Serait-il possible d'ailleurs

[1] M. Mionnet a décrit, *Supplément*, t. VII, p. 301, n° 589, une médaille du cabinet Arundell, de Londres, dont le type, consistant en deux parties antérieures d'un *bœuf* et d'un *cheval* jointes ensemble, offre au-dessus les lettres Τ Ϙ. Mais je présume qu'il y a ici quelque erreur causée sans doute par l'état d'imperfection de ces caractères, et que ce qui a été pris pour un Ϙ est plutôt la croix ansée; la médaille d'ailleurs a été attribuée faussement à la Cilicie; elle est certainement de Kopallé (Kaballis) de Lycie; Voy. plus haut, p. 41, 2), l'observation dont cette médaille a été l'objet.

[2] Le seul exemple que je connaisse de l'emploi de la lettre Ϙ sur une médaille d'une ville d'Asie, est celui d'un petit bronze impérial d'Acmonia, de Phrygie, publiée par Neumann, *Num. veter.* t. II, tab. II, n° 11, p. 62-65. Mais cette lettre Ϙ, dans les noms ΚΑΠΙΤΩΝΟΣ et ΑΚΜΟΝΕΩΝ, a évidemment la valeur de l'*oméga*, Neumann, *ibid.* p. 62; cf. Eckhel. *D. N.* t. I, *Prolegom.*

qu'on se fît une idée fausse des médailles rangées sous le titre d'*incertaines* de Cilicie, au point d'ignorer que, sous cette dénomination vague, adoptée il y a une soixantaine d'années[1], se placent des médailles qui ont acquis de nos jours une attribution certaine; d'autres, qui appartiennent incontestablement à la Lycie[2], et que toutes portent des inscriptions conçues en trois ou quatre alphabets différents et étrangers à la langue grecque? Comment, dès lors, attribuer au prétendu *koppa*, regardé comme la lettre initiale du nom ΚΙΛΙΚΩΝ, une valeur qui le rende propre à servir de caractère commun à plusieurs peuples divers, tous étrangers à la race hellénique? Il y a plus encore; toutes les médailles qui offrent le symbole

p. CIV; en sorte que cet exemple unique est sans application dans la question actuelle. Je remarque à cette occasion que l'*oméga* a précisément la forme de la croix ansée, ♀, dans l'inscription d'une stèle grecque de Smyrne, publiée d'abord par Bouhier, *Explicat. de quelq. Marbr. antiq. etc.* p. 3-14, reproduite par Muratori, *Thesaur. etc.* t. III, p. MCCCXXXVI, 6, et par Maffei, *Mus. Veron*, p. XLII. L'inscription, avec cette même forme de *l'oméga*, a été publiée de nouveau en dernier lieu par M. Boeckh, *Corp. Inscr. gr.* n° 337, t. II, p. 784.

[1] Je ne saurais dire au juste à quel antiquaire appartient cette désignation d'*incertaines de Cilicie*, adoptée par M. Mionnet et par tous les numismatistes. Elle était déjà en usage à l'époque où Sestini publiait son III° volume de *Lettere Numismatiche*, (Livorno, 1794, in-4°), et où il essayait de diminuer l'incertitude qui régnait sur toutes ces médailles, lesquelles avaient toutes pour patrie commune la Caramanie moderne, l'ancienne Cilicie, en proposant pour plusieurs d'entre elles des attributions particulières, telles que Mallus, Célendéris, Nagidus, et surtout Tarse, quatre villes principales de la Cilicie; voy. la IX° lettre, p. 103-107. Mais les idées de Sestini n'avaient pas obtenu de faveur, et la classe des *incertaines* de Cilicie est restée ce qu'elle était, même dans le Supplément de M. Mionnet (Paris, 1835), t. VII, p. 298-302

[2] entre autres, celles de Myra, Mionnet, *Supplément* t. VIII, p. 302, n° 592; de Kopalle, *ibid.* p. 301, n° 589; d'Heraclea, *ibid.* p. 302, n° 590-1; cf. Fellows, *an Account of Discoveries in Lycia*, p. 459, pl. XXXVII, 3, 9, 10; p. 469, pl. XXXVII. 2, 6, 7, 22. Une autre médaille, rangée par M. Mionnet, *Description, etc.* t. III, p. 669, n° 681, parmi les *incertaines* de Cilicie, et attribuée d'abord par Pellerin, t. II, pl. LXXV, fig. 38, à la ville d'Araxa, en Arménie, vient d'être restituée par M. Fellows, p. 457, à Xanthus de Lycie, en y lisant Arina, nom de cette ville dans sa langue nationale; voy. aussi l'article de M. de Longperrier, dans la Revue numismatique, 1843, p. 330.

de la croix ansée ont des légendes conçues, les unes en phénicien, les autres en lycien, d'autres encore en deux alphabets qu'on ne connaît que par ces médailles, et qui diffèrent du caractère pamphylien usité sur quelques monnaies de Sidé, et connu seulement aussi par ces monnaies. Que les alphabets dont il s'agit soient ariens ou sémitiques, c'est une question qui n'a pas même été agitée, loin d'être encore résolue; mais que les peuples qui s'en servaient, du moins à l'époque où furent exécutés les monuments qui nous en sont parvenus, fussent originairement d'une race sémitique et soumis alors à la domination persane, c'est ce qui résulte du témoignage de l'histoire[1], d'accord avec celui de nos monnaies, dont la plupart portent des inscriptions phéniciennes, et qui toutes offrent des types phéniciens ou persépolitains, les uns et les autres certainement dérivés de l'archéologie assyrienne. Que dirai-je enfin? Aucune de ces médailles où l'on pourrait voir le *koppa* grec, initial du nom grec ΚΙΛΙΚΩΝ, ne porte une légende grecque; tout y est asiatique, légendes, types et symboles; le travail seul y est grec, parce qu'il y avait un élément de population grecque mêlé dans les populations indigènes, et parce que la supériorité des Grecs en fait d'arts d'imitation leur faisait attribuer, même sous l'autorité directe des rois de Perse, à plus forte raison dans les villes qui jouissaient de l'autonomie, l'exécution de cette sorte de monuments publics. Dès lors, quelle ombre de vraisemblance, quel indice de présomption pourrait-il y avoir à ce qu'un signe qui se manifeste de lui-même à tous les yeux pour un symbole religieux, soit une

[1] L'origine des Ciliciens remontait à Cilix, fil d'Agénor, conséquemment à une souche phénicienne, Herodot. VII, 91; Apollodor. III, 1, 1, 1; cf. Q. Smyrn. VIII, 106-107; Plutarch. *in Alex.* § XVII, t. IV, p. 40, ed. Reisk. Voy. à ce sujet, Eckhel, *D. N.* t. III, p. 411; Movers, *die Phœnicier, etc.* t. I, p. 13.

lettre alphabétique, le *koppa* grec, employé à cet effet sur des monuments de peuples qui n'étaient pas grecs, et sous une forme qui n'existe pas, même dans l'alphabet grec?

Ici se termine la partie ingrate de la tâche que j'avais à remplir, la réfutation des difficultés qu'on avait opposées ou qu'on pourrait opposer encore à l'idée que j'avais eue de voir sur le vase du tombeau de *Cære* et sur des médailles de Cilicie le même symbole religieux, sous une forme assez semblable, sinon absolument identique, à la croix ansée égyptienne; et ici commence un nouveau travail plus agréable pour moi, et j'ose croire aussi plus profitable à la science. Ce travail aura pour objet de faire connaître un certain nombre de monuments sacrés de l'art asiatique, où le même symbole de la croix ansée figure sous la même forme que sur nos médailles de Cilicie, certainement aussi avec une intention religieuse.

Lorsque je m'étais décidé à prendre pour la croix ansée le symbole imprimé sur ces médailles et désigné d'ailleurs sous ce nom par tous les antiquaires qui les avaient décrites, à partir de Pellerin[1] jusqu'à Mionnet[2], on devait présumer que j'avais

[1] Voici comment s'exprimait Pellerin en publiant, en 1763, la première médaille connue de son cabinet ayant pour type la croix ansée, *Méd. de Peupl. et de Vill.* t. III, pl. CXXII, n. 4, p. 157 : « Ce que cette médaille présente de plus singulier, c'est le type qui consiste dans une espèce de croix attachée à un cercle ou grand anneau, type qui n'a encore été vu sur aucune médaille que l'on connaisse, mais qui se trouve sur beaucoup de monuments égyptiens, et qui est porté à la main par des figures de prêtres, et même par celle d'Isis. Tout ce que des auteurs chrétiens ont imaginé que ce symbole avait de relatif aux mystères du christianisme, se réduit chez les antiquaires à n'y voir qu'une clef à laquelle ils ont donné le nom de *Tau;* convenant cependant que cette clef avait quelque chose de mystérieux pour les Égyptiens. Mais il ne s'agit point ici de ce que les uns et les autres ont pensé de ce symbole. Il suffit de dire que la médaille qui le représente n'a point été frappée en Égypte, où l'on ne trouve point qu'il s'en soit fabriqué de cette sorte ni avant, ni sous le règne des Lagides, ni même après. Il y a toute apparence qu'elle est de l'île de Chypre, où elle a été trouvée. »

[2] Mionnet, *Description, etc.* t. III (Paris, 1808, in-8°), p. 662, suiv., n°s, 641, suiv.

eu quelques motifs pour cette détermination, lesquels motifs ne pouvaient être tirés que de l'observation même des types des monnaies en question, et peut être aussi de la connaissance de monuments asiatiques d'une nature positivement religieuse, propres ainsi à établir le caractère sacré que j'assignais à ce symbole. C'est effectivement par ce double moyen que je m'étais convaincu de la réalité du symbole religieux, en forme de croix ansée, qu'offrent un certain nombre de médailles frappées en Phénicie, en Cilicie, en Lycie et dans d'autres contrées voisines, sous la domination des Perses, toutes avec des types empruntés aux croyances religieuses de ces peuples; et le savant académicien qui m'a contredit sur ce point s'est exposé à ce qu'on pensât qu'il n'avait pas une connaissance suffisante de ces médailles, et qu'il ignorait même l'existence des autres monuments de l'art asiatique qui offrent le même symbole, absolument sous la même forme, et où il est bien évident que ce symbole ne peut être le *koppa* grec. Or, quelques-uns de ces monuments, cylindres, sceaux et pierres gravées, étaient déjà entrés dans le domaine de la science; d'autres, encore inédits, se trouvent dans notre Cabinet des Antiques, sans compter ceux qui existent dans diverses collections de l'Europe, soit publiques, soit privées, et dont je possède des dessins ou des empreintes. En rapprochant ces monuments, où le signe figuré comme une croix ansée ne peut être qu'un symbole religieux, des médailles que nous connaissons pour avoir été frappées en Phénicie, en Cilicie, en Lycie et dans d'autres contrées soumises aux Perses, où le même symbole figure absolument sous la même forme, il est bien évident que ce symbole a de part et d'autre la même intention religieuse; et en observant l'analogie, sinon l'identité de forme, qui existe entre cette croix ansée asiatique et la croix ansée égyptienne, il devient bien

probable que l'une et l'autre avaient la même signification. C'est là un fait neuf et important qui résulte du seul rapprochement des monuments considérés sous un même point de vue, et il ne pouvait s'offrir d'occasion plus favorable pour mettre ce fait en évidence, que celle qui m'a été fournie par le mémoire de notre savant confrère.

Pour procéder avec ordre dans cette double investigation, je commencerai par la description des médailles, et je compléterai la démonstration par l'indication des monuments sacrés de l'art asiatique, cylindres, sceaux et scarabées déjà publiés ou encore inédits, qui ne laisseront aucun doute possible sur la présence de la croix ansée et sur le caractère religieux de ce symbole.

N° 1.

La première de ces médailles qui ait été connue est celle que publia, en 1763, Pellerin, qui l'avait reçue de Chypre, et qui la croyait de cette île[1]; elle représente, d'un côté, un lion qui s'abat sur ses deux pattes de devant, en regardant à droite devant lui, et au revers la croix ansée, richement ornée dans la partie du cercle ou de l'anneau; type enfermé dans un carré creux, et accompagné de caractères inconnus, que Pellerin croyait phéniciens, et qui sont plutôt lyciens, comme la fabrique de cette médaille, que je crois appartenir à la Lycie, mais qui pourrait bien aussi être de Chypre. Une médaille semblable, mais sans inscription dans le champ du revers, lequel est occupé par un petit fleuron aux quatre coins du carré creux, a été décrite par M. Mionnet[2], comme faisant partie du cabinet de M. Gosselin, et publiée par le même antiquaire[3].

[1] *Méd. de Peupl. et de Vill.* t. III, pl. CXXII, n° 4, p. 156-158. Voy. pl. II, n° 1.

[2] *Description, etc.* t. III, p. 665, n° 658.

[3] *Recueil de planches*, pl. L, n° 6.

N° 2.

Bœuf marchant à gauche; devant, dans le champ, la croix ansée; au-dessus, l'objet appelé vulgairement le *mihir,* c'est-à-dire le symbole de la triade divine; revers : épervier debout; dans le champ, devant l'oiseau, la croix ansée; type enfermé dans un carré creux, et accompagné d'une légende en caractères inconnus, distribués sur deux lignes. Cette médaille, d'une forme globuleuse, d'une belle fabrique ancienne, se trouve dans le cabinet de M. Gosselin, et elle est connue, depuis 1808, par la description qu'en fit alors M. Mionnet[1]. Il est vrai que dans cette description l'auteur ne faisait mention ni de la croix ansée, répétée de chaque côté de la médaille, ni du *mihir* gravé au-dessus du bœuf; mais le dessin qu'il publiait de la médaille même[2] suppléait à cette double omission. Il est entré, depuis déjà plusieurs années, un second exemplaire de cette rare et curieuse médaille dans notre Cabinet, et on en trouvera le dessin joint à ce mémoire[3]. Les caractères de l'inscription ne sont ni du phénicien, ni du lycien, et ne ressemblent pas non plus aux caractères pamphyliens des médailles attribuées à Sidé, que M. Gesenius croit, avec plus ou moins de raison, appartenir à l'ancienne écriture des Perses[4]. Du reste, l'emploi de ces caractères, joint à la fabrique, me porte à attribuer cette médaille à la Cilicie, ou à l'île de Chypre.

N° 3.

Bœuf marchant à gauche; dans le champ, devant l'animal, la croix ansée; dessus, le *mihir,* ou le symbole de la triade

[1] *Description, etc.* t. III, p. 664, n° 655.

[2] *Recueil de planches* (Paris, 1808), pl. LVI, n° 8, avec l'explication, p. 33.

[3] Voy. pl. II, n° 2.

[4] *Monument. script. linguæque Phœnic.* p. 287.

divine, avec des caractères inconnus et peu distincts, qui paraissent être ciliciens; revers: colombe volant à gauche; devant, feuille de lierre; le tout dans un carré creux; pièce de belle fabrique ancienne. Cette médaille est décrite par M. Mionnet[1], d'après deux exemplaires des cabinets Allier et Gosselin; il en existe deux autres dans notre Cabinet, l'un desquels, d'une conservation qui laisse peu de chose à désirer, et connu depuis longtemps par la gravure qu'en avait donnée Pellerin[2], a été publié par M. Mionnet[3], et le second diffère du premier en ce que le *mihir* manque au-dessus du bœuf, et en ce qu'il n'y a non plus de ce côté aucune trace de caractères; ce qui constitue une pièce toute nouvelle, bien qu'avec les mêmes types. Un troisième exemplaire de la médaille décrite ici en premier lieu fait partie du cabinet de M. le duc de Luynes, qui l'a publié[4], à moins que cette médaille ne soit celle du cabinet Allier, décrite aussi dans le catalogue de cette collection[5]. Quant à l'attribution de cette médaille, rangée de nos jours parmi les *incertaines* de la Cilicie, c'est une question qui fut débattue entre les principaux antiquaires du dernier siècle, d'une manière qu'il ne sera pas sans intérêt de rappeler, et qui montre, sur un seul point de la science, quels ont été les progrès de cette science accomplis de notre temps.

Winckelmann, qui eut connaissance de la médaille en question, d'après un exemplaire qui appartenait à Casanova, la crut égyptienne, et il y vit le bœuf Apis[6]. Visconti, qui cite

[1] *Description, etc.* t. III, p. 664, n° 656.

[2] *Recueil*, t. I, pl. VIII, n° 21, p. 46.

[3] *Supplément*, t. VII, pl. VIII, n° 5. Voy. pl. II, n° 3 *a* et 3 *b*.

[4] *Choix de Médailles grecques*, pl. XI, n° 5.

[5] *Descript. des méd. du cab. Allier*, p. 98.

[6] *Stor. dell'Art.* l. II, c. 4, § 22. Un dessin de cette médaille fut joint à l'édition allemande donnée à Vienne, d'après une empreinte communiquée par Lippert, et ce dessin est reproduit dans les planches de l'édition de Prato, tav. X, n° 21. On y remarque le signe F imprimé sur la cuisse

cette médaille sur la foi de Winckelmann, s'en servit pour prouver que la croix ansée, qui en forme le type accessoire, était le phallus réuni à l'image du taureau Apis[1]. Plus tard, cependant, il reconnut, d'après une observation de C. Fea[2], que la médaille pouvait bien plutôt être grecque et appartenir à Crotone[3]. C'était là effectivement l'opinion de Pellerin[4], adoptée par le savant traducteur italien de Winckelmann[5], et cette attribution ne fut mise en doute par un autre des commentateurs italiens[6], qu'en ce qui concerne la croix ansée, que cet antiquaire prenait pour le signe céleste de la planète Vénus, d'après une médaille d'or du cabinet Borgia, qui est la pièce décrite plus bas sous le numéro 5. Ainsi flottaient d'erreur en erreur les opinions des antiquaires du dernier siècle, bien que l'abbé Barthélemy, que sa grande expérience numismatique mettait à l'abri de pareilles méprises, eût déjà reconnu, d'après la fabrique de cette médaille, qu'elle appartenait à la Cilicie ou à l'île de Chypre[7]; c'est encore là ce qu'on peut dire aujourd'hui de plus probable, à moins qu'on ne fixe l'attribution de cette pièce à Tarse, dont les médailles[8] offrent quelquefois la même feuille de lierre, gravée dans le champ à côté du type principal. Il existe de cette médaille, du module de didrachme, une répétition dans le module de la drachme, où la croix ansée

du bœuf, particularité curieuse, qui avait frappé Lippert, et dont on connaît aussi des exemples sur les monnaies de *Thurium*, et qui vient encore à l'appui des observations faites plus haut, p. 34 et suiv.

[1] *Mus. P. Clem.* t. II, tav. XVI, p. 38, c).

[2] *Stor. dell' Art.* l. II, c. 4, § 22, t. I, p. 306-305, 79), ed. Prat.

[3] *Mus. P. Clem.* t. II, *Addiz. e Correz.*, p. 103.

[4] *Recueil I*, pl. VIII, n. 21, p. 46. Cette médaille est rapportée dans l'atlas joint aux *Opere di Winckelmann*, de l'édit de Prato, tav. XV, n° 34.

[5] C. Fea, à l'endroit cité, etc. 3).

[6] *Oper di Winckelm.* t. XII, p. 15, ed. Prat.

[7] *Stor. dell' Art.* II, 4, 22, t. I, p. 307, 79), ed. Prat.

[8] Une de ces médailles est publiée parmi les *incertaines* du Musée de Hunter, tab. 66, n° XXX. La même pièce existe dans notre Cabinet.

se voit aussi dans le champ, devant l'animal, mais où le *mihir* est supprimé au-dessus, aussi bien que la feuille de lierre au revers. Cette pièce, qui est d'ailleurs d'une fabrique absolument pareille et d'une grande rareté, puisque je n'en connais encore qu'un seul exemplaire, est entrée récemment dans la superbe collection de M. le duc de Luynes, qui m'a permis de la publier[1].

N° 4.

Dieu assis sur un siége, tourné vers la gauche, tenant de la main droite des épis et une grappe de raisin, et de la gauche un sceptre; sous le siége, la croix ansée; légende phénicienne, composée de six caractères, qui se lisent בעל תרז (*Baal Tharz*), et désignent, de l'aveu de tous les philologues[2], le Jupiter de Tarse, ὁ Ζεὺς Τέρσιος[3], le Baal ou dieu suprême des Assyriens et des Phéniciens; revers, groupe d'un lion dévorant un cerf; type accompagné d'une inscription phénicienne, et enfermé dans un carré creux. Cette médaille, de la plus belle fabrique, fait partie de toute une classe de monnaies certainement frappées à Tarse, ville métropole de la Cilicie, dont je me suis attaché à établir l'origine assyrophénicienne dans mon Mémoire sur l'Hercule assyrien et phénicien; il en existe, dans notre Cabinet, deux exemplaires de coin différent, décrits par M. Mionnet[4], l'un desquels, d'une superbe conservation, a été publié dans son supplément[5]. Ces

[1] Voy. pl. II, n° 4.

[2] Gesenius, *Monum scriptur. etc.* p. 278.

[3] Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 872; cf. Eckhel, *Num. vet.* p. 235-6. A l'appui de cette forme Τέρσιος pour Τάρσιος, on peut citer ici la belle médaille de Tarse portant l'inscription ΤΕΡΣΙΚΟΝ, dont l'attribution à Tarse est une des plus heureuses idées de l'illustre Eckhel, *Num. vet.* p. 235, 236, et *D. N.* t. III, p. 70-71.

[4] *Description, etc.* t. III, p. 667 n°s 670, 671; voy. pl. v, n°s 5 et 6.

[5] T. VII, pl. VIII, n° 3; voy. planche II, n° 5.

médailles offrent quelquefois, au revers, au lieu du lion dévorant un cerf, une variante de ce groupe symbolique, d'une intention équivalente, c'est à savoir : le lion déchirant un taureau; double emblème que M. Gesenius rapporte avec toute raison à l'archéologie persépolitaine[1], et dont le véritable motif et l'origine chaldéenne ont été expliqués dans un mémoire de notre savant confrère M. Lajard[2]. Quelquefois, au lieu de la croix ansée, c'est un autre symbole, tel que le demi-bœuf[3] qui se voit au-dessous du siége de Baal, ou bien quelque lettre phénicienne; quelquefois aussi, le symbole de la croix ansée, au lieu d'être placé sous le siége du dieu suprême, se voit, au revers, au-dessous du groupe du lion déchirant le taureau, et j'en puis citer pour exemple une de ces médailles, du cabinet de M. Rollin, à Paris[4]. Je citerai encore, à cette occasion, une médaille du cabinet de M. Allier[5], trop sommairement décrite dans ce catalogue et passée en des mains inconnues. Le type principal est celui du lion dévorant un cerf, type appartenant à la numismatique de Tarse. Le revers offre la croix ansée, accompagnée de caractères qui ne sont désignés d'aucune manière particulière, sans doute parce qu'ils étaient effacés, mais qui doivent avoir été phéniciens. Le module considérable de cette médaille, qui est supérieur à celui de la plupart des monnaies phéniciennes de Tarse, et l'importance que le type de la croix ansée y avait reçue, puisqu'il remplissait tout le champ, me font vivement regretter de ne la connaître que par une indication si succincte et si imparfaite, et c'est pour cela que je la recommande à l'attention des antiquaires entre les

[1] *Monum. script. etc.* p. 277.

[2] *Mém. de l'Acad.* t. XV, p. 63-67.

[3] *Monum. script.* taf. 36, l. c. p. 277, d'après une médaille du musée Britannique.

[4] Voy. planche II, n° 6. Cette médaille est entrée depuis dans notre Cabinet.

[5] P. 98.

mains desquels pourrait tomber une pièce semblable. Les autres types que présente cette classe de médailles sont étrangers à l'objet de ce mémoire, bien qu'ils se rapportent pareillement à des motifs fournis tous par l'archéologie des Perses.

N° 5.

Hercule nu, marchant à droite, tenant de la main droite sa massue levée, et de la gauche son arc et la dépouille du lion; dans le champ, devant la figure, la croix ansée; revers : groupe du lion dévorant un cerf, type accompagné d'une inscription phénicienne, et enfermé dans un carré creux; demi-statère d'or, d'un beau travail et d'une fabrique ancienne. Cette médaille, acquise et publiée d'abord par Pellerin[1], qui crut y voir la lettre grecque Θ suivie d'un autre caractère grec, au lieu du signe de la croix ansée, a été décrite plus exactement par M. Mionnet[2], et le dessin qu'il en a publié[3], conforme au monument original, ne laisse aucun lieu de douter que ce ne soit effectivement la croix ansée qui figure, en guise de symbole, dans le champ de cette médaille. Un autre exemplaire du même demi-statère, faisant partie du musée Britannique a été publié par M. Gesenius[4], qui y a vu le même symbole, qu'il appelle aussi *crux ansata*. Il s'en trouvait un troisième exemplaire dans le cabinet de M. Allier, qui est indiqué dans la description de ce cabinet[5]. C'est certainement la même médaille qui est décrite aussi dans la collection de sir Rich. Payne Knight[6], où la croix ansée est désignée par les

[1] *Médaill. de Peupl. et de Vill.* t. III, pl. CXXII, n° 11, p. 162-3.

[2] *Description, etc.* t. III, p. 662, n° 641.

[3] *Supplément,* t. VII, pl. VIII, n° 1; voyez pl. II, n° 7. Il en existe quatre exemplaires dans notre Cabinet, tous les quatre avec la croix ansée très-distincte.

[4] *Monum. Scriptur. etc.* tab. 37, lett. K, p. 285.

[5] P. 98.

[6] *Num. veter mus. Payne Knight,* p. 164, A 1.

mots *ante, symbolo mystico;* et ce symbole se voit aussi très-distinctement sur l'exemplaire du cabinet de M. le duc de Luynes, tel qu'il l'a publié lui-même[1]. Enfin, c'est le même symbole, pris pour le signe de la planète de Vénus, qui avait été remarqué sur un exemplaire de cette médaille du cabinet Borgia, cité par un des commentateurs de Winckelmann[2]. Quant au type de cette médaille, c'est celui dont j'ai donné l'explication dans mon Mémoire sur l'Hercule assyrien et phénicien.

Les divers monuments numismatiques qui viennent d'être indiqués, et qui tous existent dans notre Cabinet des médailles, étaient tous aussi entrés depuis un temps plus ou moins considérable dans le domaine de la science par des publications exactes. En voici quelques autres, qui n'avaient été que décrits, ou qui sont encore tout à fait inédits.

N° 6.

Bélier marchant à gauche; au-dessous, la croix ansée; revers : branche d'olivier et massue placées en croix, type enfermé dans un carré creux; médaille du cabinet Tochon, décrite par M. Mionnet[3], et restée inédite. Le type de cette médaille me donne lieu d'en rapprocher la pièce suivante, qui est entrée récemment dans notre Cabinet, et dont je n'ai encore trouvé nulle part ni l'indication, ni le dessin[4].

N° 7.

Bélier couché et tourné à gauche; au-dessus, des caractères inconnus, qui ne sont ni phéniciens, ni lyciens, ni pamphyliens, du moins, comme ceux qui se voient sur les médailles

[1] *Choix de Méd. grecq.* pl. XI, n° 12

[2] *Oper. di Winckelmann*, t. XII, p. 15, ed. Prat.

[3] *Description, etc.* t. III, p. 663, n° 650.

[4] Voy. pl. II, n° 8.

de Sidé, de Pamphylie[1]; revers : croix ansée, renfermant dans le cercle ou l'anneau un appendice ou objet accessoire qui paraît être un flambeau[2]; type enfermé dans un carré creux. Cette médaille, d'une belle fabrique ancienne, doit appartenir à quelque ville de la Cilicie, sans qu'on puisse encore, autrement que par conjecture, en déterminer l'attribution. Je rapporte à la même famille plusieurs médailles qui offrent le même type principal du bélier couché, et la croix ansée au revers, mais avec des différences de détail et de module qui en font autant de variétés d'une même monnaie.

N° 8.

Bélier couché, tourné à droite; au-dessus, caractères effacés; revers : croix ansée, dont l'anneau est formé de globules; type accompagné de caractères phéniciens, en partie effacés, et enfermé dans un carré creux. Cette médaille faisait partie de la collection de sir Rich. Payne Knight[3], et je ne la connais que par la description qui en est faite dans son catalogue.

[1] Ces caractères se trouvent sur d'autres médailles de la même contrée et de la même fabrique ancienne, qui ont pareillement pour type un bélier couché, et au revers une tête de bélier, Pellerin, *Méd. de Peupl.* t. III, pl. CXXII, n° 1. Des médailles toutes semblables pour la fabrique et portant les mêmes caractères, avec le type d'un bouc couché, *ibid.* n°s 2 et 3, doivent appartenir à Célendéris de Cilicie; d'où résulte une grave présomption que les premières appartiennent aussi à Célendéris.

[2] Ce flambeau, consistant en deux pièces de bois résineux placées en croix au sommet d'une haste, se voit à la main de Cérès sur des médailles de Métaponte et sur beaucoup de vases peints, entre autres sur le célèbre vase d'Io, où il est porté par une idole de Diane-Hécate, *Élite de Monum. céramogr.* t. I, pl. XXV, p. 48, 3); voy. le Journ. des Sav. janvier 1842, p. 22, 7); et consultez surtout à ce sujet les ingénieuses observations de M. Avellino, dans les *Annal. dell' Instit. archeol.* t. I, tav. agg. D, 4, p. 255-258. Cette espèce de flambeau, qui se voit aussi à la main d'Hécate, était, comme nous l'avons vu plus haut, le symbole de la déesse Lune asiatique; et la réunion de ce symbole avec la croix ansée, que j'attribue au dieu Soleil, ne laisse pas d'offrir sur notre médaille une particularité curieuse et un rapprochement intéressant.

[3] *Numm. veter. in museo Rich. Payne Knight asservati*, p. 164, O 2 : cf. 1 et 3.

La croix ansée y est indiquée en des termes qui ne permettent pas de s'y méprendre : *Crux e circulo sphærularum dependens ;* mais je ne sais trop ce que l'on a entendu par la double croix, *crux duplex,* qui figure, comme symbole, au-dessous de la tête du bélier, au revers d'une autre variante de la même médaille, dont le bélier couché forme aussi le type principal. Quant aux caractères qui sont indiqués comme phéniciens, et qui ont pu facilement être pris pour tels, je doute que cette indication soit exacte. On connaît une variété de cette rare et curieuse médaille, où le type principal du bélier couché n'est accompagné d'aucun caractère, et où la croix ansée, dont l'anneau est pareillement formé de globules, ou bien offre l'apparence d'une couronne, n'est aussi accompagnée d'aucune lettre dans le carré creux. Cette médaille, du volume de didrachme, fait partie du cabinet de M. le duc de Luynes [1].

N° 9.

Bélier [2] couché; revers : croix ansée dans un carré creux, aux quatre angles duquel est un petit fleuron. Cette pièce d'argent, du cinquième module, qui est celui du didrachme, faisait partie du cabinet de M. Allier [3], et je suis réduit à me contenter de la description trop sommaire qui en a été faite dans le catalogue de cette collection. L'absence d'inscription est une particularité remarquable, qui ne m'empêche pas d'attribuer cette pièce à la Cilicie, probablement à Célendéris [4], aussi bien que les trois précédentes. Il existe dans le cabinet de

[1] Voy. pl. II, n° 9.

[2] Le texte porte le mot *animal*, sans détermination précise ; mais il y a tout lieu de croire que c'est, dans ce cas-ci comme dans tous les autres, un bélier, et non un autre animal.

[3] *Descript. des Méd. du cab. de M. Allier*, p. 98.

[4] A cause de l'analogie du type, qui est un bouc couché, sur les médailles primitives de cette ville.

M. le duc de Luynes une variété de cette médaille, ou plutôt une pièce toute nouvelle, offrant les deux mêmes types, c'est à savoir, sur la face principale, un bélier couché et tourné à gauche; dans le champ, au-dessus de l'animal, des caractères ciliciens; au revers, la croix ansée, dont l'anneau est figuré comme une couronne; type enfermé dans un carré creux, aux quatre angles duquel sont disposés quatre caractères du même alphabet cilicien inconnu, à ce que l'on doit présumer; pièce du module de la drachme et de belle fabrique ancienne[1].

N° 10.

Partie antérieure d'un bélier couché, tourné à droite; audessus de l'animal, dans la partie droite du champ, deux caractères inconnus qui ne sont, ni du lycien, ni du pamphylien, mais qui doivent appartenir à quelque alphabet de la Cilicie; revers : croix ansée, renfermant dans l'anneau qui en forme la partie supérieure une espèce de fleuron contenu dans un cercle; type en relief dans un carré creux, aux deux angles inférieurs duquel est un petit fleuron, semblable en apparence à celui qui décorc l'intérieur de l'anneau de la croix ansée, et, dans les deux angles supérieurs, un caractère d'un alphabet inconnu, répété plusieurs fois; médaille du module de demi-drachme, du cabinet de M. Rollin[2]. Cette médaille, unique encore à ma connaissance et inédite, est surtout remarquable par l'appendice ajouté en dedans de l'anneau, et qui paraît tenir à un mode de décoration.

N° 11.

Archer, un genou en terre, tourné à droite, ayant un car-

[1] Voy. pl. II, n° 10.— [2] Voy. pl. II, n° 11. Cette médaille fait maintenant partie de notre Cabinet.

quois sur le dos et tenant un arc tendu; dans le champ, une tête d'aigle et la croix ansée, type enfermé dans un carré creux; revers, cavalier marchant à gauche, tenant une espèce de *lituus;* dessous, une tête d'aigle; médaille d'argent, du module de didrachme, du cabinet de M. Gosselin, décrite par M. Mionnet[1]. Cette superbe médaille, unique à ma connaissance et inédite, est une des plus curieuses de toute la suite des monuments numismatiques qui nous occupent. Les deux types ont rapport à l'Hercule cilicien Sandocus, d'après des motifs que j'ai exposés dans mon Mémoire sur l'Hercule assyrien, et les mêmes motifs m'ont autorisé à attribuer cette médaille à Célendéris de Cilicie. L'objet désigné par M. Mionnet comme une espèce de *lituus,* et porté à la main du personnage à cheval, est un symbole hiératique qui se rencontre souvent sur les cylindres babyloniens.

N° 12.

Tête de femme, vue de face, ceinte d'un diadème, les cheveux épars, le col orné d'un double collier de perles; revers : tête virile barbue, casquée et tournée à gauche; dans le champ, devant la tête, la croix ansée; type accompagné d'une légende phénicienne en partie effacée. Cette pièce, du module de didrachme, est la plus commune de toutes les médailles qui composent cette série, et c'est aussi la plus anciennement connue de toutes; elle se trouve dans notre Cabinet, et M. Mionnet en a donné la description[2], ainsi que celle de plusieurs de ses variantes, qui existent aussi au Cabinet, et qui

[1] *Description, etc.* t. III, p. 665, n° 660.

[2] *Ibidem,* t. III, p. 666, n° 667. Cette médaille est aussi décrite dans la collection de sir Rich. Payne Knight, p. 165, E, 12, et la croix ansée y est indiquée de cette manière : *ante, crux circulo dependens.* Voyez-en le dessin sur la planche II, n° 12, d'après l'exemplaire de notre Cabinet.

ne diffèrent que par l'absence du symbole et par la manière dont la légende phénicienne est distribuée. Cette médaille, dont les deux types se reproduisent avec des revers différents, doit avoir été frappée à Tarse [1], à l'époque la plus rapprochée de celle de l'expédition d'Alexandre : ce qui résulte pour moi de tous les caractères de la fabrique. C'est, à mon avis, de toutes les médailles rangées abusivement parmi les *incertaines* de la Cilicie, celle dont l'émission fut la plus récente et dut être la plus considérable; à en juger par les exemplaires encore assez nombreux qui en existent de toutes ses variantes.

N° 13.

Taureau à tête humaine, avec une barbe pointue, tourné vers la droite et regardant derrière lui; dessous, la croix ansée; revers : une cuisse d'animal et plusieurs symboles; didrachme, d'ancienne fabrique, du cabinet de M. Gosselin, décrite par M. Mionnet [2], et restée inédite. Cette pièce est certainement, par son type principal, si manifestement emprunté à l'archéologie persépolitaine, l'une des plus curieuses de la série qui nous occupe; elle en est aussi l'une des plus rares; car je n'en connais que ce seul exemplaire. Il existe cependant, parmi les *incertaines* du recueil de Hunter [3], une pièce,

[1] C'est l'attribution adoptée par M. Gesenius, *Monum Scriptur. etc.* p. 277, tab. 36, VII, E, sans que cette attribution se fonde, il est vrai, sur la lecture de l'inscription; mais je la crois suffisamment justifiée par la fabrique. Sestini attribuait à Mallus de Cilicie les médailles qui ont pour type principal la tête de femme casquée, qu'il prenait pour celle de Vénus, *Mus. Hunter.* tab. 66, n° XXX; voy. ses *Letter. numismat.* t. III, lett. IX, p. 103, sgg. Mais ces médailles sont certainement aussi de Tarse. Quant à l'attribution à Tyr de Phénicie de toute cette classe de médailles qui portent l'inscription phénicienne תרז בעל, proposée par sir R. Payne Knight, *Nummi, etc.* p. 332, E, 1-17, il est bien évident qu'elle ne comporte pas de discussion.

[2] *Description, etc.* t. III, p. 670, n° 688.

[3] *Mus. Hunter.* tab. 66, n° XXVI; voy. pl. II, n° 13.

de plus petit module, qui offre le même type principal du taureau à tête humaine, avec la même barbe pointue, de plus, avec des ailes aux dos, et avec une espèce de tiare sur la tête, qui rapprochent encore plus ce type du modèle persépolitain; le revers offre le symbole connu sous le nom de *triquetra*, qui est le signe propre à toutes les monnaies primitives de la Lycie, et qui est accompagné de trois caractères lyciens, ΚΟΓ, d'où résulte l'attribution certaine de cette médaille, et sans doute aussi de la pièce précédemment décrite, à la ville de Kopallé de Lycie [1]. S'il fallait une nouvelle preuve de cette attribution, je la trouverais dans une médaille de la collection de M. Ch. Fellows, acquise dans la Lycie même et publiée par ce voyageur [2]; son type principal consiste en une figure de bœuf à tête humaine, le même type conséquemment que celui des deux médailles précédemment décrites; le revers offre la *triquetra* dans un carré creux formé de grainetis, et accompagné des lettres lyciennes ΚΟΓ, initiales du nom de Kopallé.

N° 14.

Tête de lion, tournée à gauche, la gueule ouverte; revers : croix ansée richement ornée dans un carré creux, à deux des angles duquel se voit un petit fleuron; pièce du module de demi-drachme, de belle fabrique ancienne, entrée, il y a

[1] L'opinion de M. Ch. Fellows, qui reconnaît sous ce nom lycien *Kopalle*, la contrée de la Lycie désignée par Strabon, XIII, 631, A, sous le nom grec de Καβαλλεῖς, cf. Plin. v, 27, et renfermant les trois villes de Balbura, de Bubon et d'Œnoandre, cette opinion, dis-je, me paraît extrêmement plausible, *an Account of Discoveries in Lycia, Appendice* B, p. 460, et je ne pense pas qu'on puisse proposer une meilleure attribution pour les nombreuses médailles maintenant connues qui portent l'inscription plus ou moins complete, ΚΟΓΑΛΛΕ, ΚΟΓΑΛ, ΚΟΓ.

[2] *Ibidem*, pl. 37, n° 7, p. 455 : *Bull with human face, with hump upon his back.*

déjà plusieurs années, dans notre Cabinet, comme *incertaine* de Cilicie, et restée inédite[1]. La fabrique de cette médaille et le type du lion, si commun sur les médailles primitives de la Lycie[2], me déterminent à l'attribuer à la ville de Kopallé de Lycie. Je propose la même attribution pour une médaille décrite par M. Fellows[3], où le type de la *triquetra*, symbole proprement et exclusivement lycien, est accompagné d'un signe au sujet duquel cet intelligent et zélé voyageur n'a su décider si c'était un monogramme ou quelque emblème religieux, et qui est répété encore sur le revers, dont le type est un griffon. Le signe dont il s'agit me paraît être la croix ansée, avec une variante dans la forme de l'anneau; et nous savons déjà que la croix ansée se trouve, comme type accessoire, sur une autre médaille de la même ville de Kopallé, dont il a été question précédemment[4]. A l'appui de cette observation, je remarque encore que cette même forme de la croix ansée s'est rencontrée dans l'inscription hiéroglyphique de la tombe d'Eimai, l'architecte du roi Schoufou (Souphis I), autour de la grande pyramide, par conséquent, sur un des plus anciens monuments historiques de l'Égypte; et j'ajoute que M. Birch, le savant antiquaire du musée britannique, n'a fait ici aucune difficulté de traduire ce signe hiéroglyphique par le mot ⲱⲛϧ, *onkh*[5]; ce qui prouve bien qu'il attache la même idée de *vie* à

[1] Voy. pl. II, n° 14.

[2] Ch. Fellows, *an Account, etc.* p. 455; le type du Lion entier, ou celui de la Tête de lion, se trouve à Tlos, à Kopallé, à Héralée (?), à Pegasa et à Perecle, ville encore inconnue.

[3] *Ibidem.* pl. 37, n° 29, p. 455 et 463: « It is uncertain whether it should be considered as a monogram or as some religious emblem. » Le signe en question est figuré de cette manière : ☥, dans la gravure de M. Ch. Fellows; voy. la planche ci-jointe, I, n° 36.

[4] Voy. plus haut, p. 41, 2).

[5] L'inscription dont il s'agit, copiée par l'ingénieur Perring, a été publiée dans les *Operations carried on at the Pyramids of Gizeh*, du col. How. Vyse, t. II, p. 6-8, avec une interprétation due à M. Birch. Voy. plus haut, p. 10, les autres exemples

cette forme particulière de la croix ansée qu'à la forme usuelle et consacrée.

Aux médailles qui viennent d'être décrites, j'en dois ajouter deux autres qui appartiennent à une série différente, la plus curieuse peut-être et la plus importante, entre toutes celles des médailles d'une provenance et d'un art asiatiques connues jusqu'ici, qui m'a fourni le sujet d'un travail particulier depuis longtemps rédigé, mais resté encore inédit[1]. Les deux pièces que j'ai en vue sont deux médailles, dont la fausse attribution à Camarina de Sicile a causé l'erreur du savant académicien, qui, se fondant sur cette attribution, a cru voir, dans le symbole de la croix ansée gravée dans le champ, un *koppa*, figuré de la même manière, et employé comme caractère initial du nom grec ΚΑΜΑΡΙΝΑΙΩΝ. Cette erreur, reconnue par le savant auteur lui-même, dans le sein de l'Académie, ne comporte plus de réfutation, en ce qui le concerne personnellement. Mais, comme la fausse attribution qui l'a produite subsiste encore, et qu'elle peut toujours donner lieu à des suppositions plus ou moins erronées, il n'en devient que plus nécessaire de la réformer; et c'est un travail que j'entreprends d'autant plus volontiers, qu'indépendamment d'une nouvelle application de la croix ansée qu'il me fournit l'occasion de signaler sur des monnaies proprement phéniciennes, j'y trouve l'avantage de fixer d'une manière certaine l'attribution de ces monnaies, jusqu'ici tout à fait méconnue.

Voici d'abord la description exacte des deux médailles dont il s'agit, accompagnée d'un dessin fidèle, qui sera joint à ce Mémoire.

que j'ai cités de cette même forme de la croix ansée.

[1] Ce travail fait partie de mes *Mémoires d'Archéologie comparée, asiatique, grecque et étrusque;* il a pour sujet le *Dieu primitif des Assyriens et des Phéniciens, correspondant au dieu* Temps *des Grecs, des Étrusques et des Romains.*

N° 1.

Cygne debout, tourné à droite; dans le champ, les lettres MAP, et au-dessous, un symbole figuré absolument comme la croix ansée des médailles de Tarse; revers : Personnage vêtu et ailé, dans l'attitude d'une course rapide (et non agenouillé), tenant des deux mains un objet qui paraît être un disque ou un globe; médaille du module de didrachme, et d'ancienne fabrique[1].

N° 2.

Cygne debout, tourné du même côté; dans le champ, les mêmes lettres MAP; à droite, un autel, au-dessous duquel est figuré le même symbole de la croix ansée; revers, le même Personnage vêtu et ailé, dans la même attitude, et tenant pareillement un disque ou un globe des deux mains; médaille du même module et de la même fabrique ancienne[2].

Afin de pouvoir apprécier en toute connaissance de cause les motifs sur lesquels avait pu se fonder l'attribution de ces médailles à Camarina, il est nécessaire d'y joindre la notion de deux autres médailles qui viennent immédiatement après, dans la description de M. Mionnet, et qui avaient été publiées d'abord par Pellerin[3]. Les voici exactement décrites d'après les originaux mêmes que j'ai mis sous les yeux de l'Académie.

N° 3.

Cygne debout, tourné à gauche, type accompagné des let-

[1] Pl. II, n° 15. Cette médaille a été décrite par M. Mionnet, t. I, p. 222, n° 116.

[2] Pl. II, n° 16. Décrite par M. Mionnet, *ibid.* p. 222, n° 115.

[3] *Méd. de Peuples et de Vill.* t. III, pl. CX, n° 33, p. 104. Pellerin n'a pas dit un mot de ce type extraordinaire.

tres MAP, distribuées dans le champ; devant l'oiseau, un symbole effacé; revers : Personnage vêtu et ailé, dans la même attitude, et avec le même objet, disque ou globe, porté en avant de la même manière; médaille de même module et de même fabrique[1].

N° 4.

Cygne debout, tourné à droite; au-dessus, dans le champ, les lettres MAP; revers : le même Personnage vêtu, mais barbu, et dans la même attitude, mais tourné en sens contraire, c'est-à-dire à gauche, avec des ailes attachées, non plus aux épaules, mais autour des hanches; médaille de même module et de même fabrique[2].

Ces deux dernières médailles avaient été attribuées par Pellerin à Camarina, d'abord à cause du cygne, qui est le type de quelques médailles certaines de cette ville, puis à cause des lettres KA, qui se lisent au dessus des lettres MAP, sur le dessin qu'il a publié de la seconde ces médailles, et qui composaient la légende KAMAP. Mais il convenait lui-même que le type du cygne ne suffisait pas pour cette attribution, puisque le même type se produit sur les médailles de quelques autres villes; et l'on en a la preuve par deux médailles qu'il publiait sur la même planche[3], offrant le type du cygne seul et celui du cygne accompagné du lézard, avec un carré creux au revers, médailles dont l'attribution à Camarina avait inspiré déjà des doutes à Eckhel[4], et qui sont aujourd'hui restituées,

[1] Pl. II, n° 17; Mionnet, *ibid.* p. 222, n° 117. Elle est indiquée comme percée, ce qui se voit aussi dans le dessin de Pellerin, t. III. pl. cx, n° 33.

[2] Pl. II, n° 18; Mionnet, *ibid.* p. 222, n° 118; Pellerin, *ibid.* pl. cx, n° 34.

[3] *Ibidem*, pl. cx, n°s 36, 37.

[4] *Doctr. Num.* t. I, p. 199 : « Dubium « tamen movit cl. Sestinius, cum testatur, « hos numulos frequenter ex Macedonia « prodire. »

de l'avis unanime des numismatistes, à des villes de la région du Pangée, en Macédoine, telles qu'Éione, Amphipolis et Thasos [1]. Le carré creux macédonien et la provenance constante de ces médailles, qui est la Macédoine, en sont des motifs irrécusables. Voilà donc la première raison de Pellerin, le type du cygne, absolument détruite, et voilà déjà aussi toute une classe de médailles retirée à Camarina, pour être rendue à la Macédoine. Le second motif, tiré de la légende ΚΑΜΑΡ, ne subsiste pas davantage; car il n'y a sur la médaille même aucune trace des lettres ΚΑ. Des apparences métalliques ont trompé Pellerin, dans ce cas-ci, comme cela lui est arrivé plus d'une fois, et comme cela peut arriver à tout le monde. Mais M. Mionnet, qui avait la pièce entre les mains, n'y a vu et n'a rapporté que les lettres ΜΑΡ, et l'Académie, qui a eu le monument sous les yeux, a pu prononcer elle-même sur ce

[1] C'est Sestini qui a fait remarquer le premier (*Letter. numismat.* t. III, p. 145) que ces médailles, communes à Constantinople, où elles venaient de la Macédoine, avec celles de Neapolis, d'Heraclea Sintica et d'Amphipolis, ne se trouvaient jamais en Sicile, et qui a proposé de les retirer de Camarina de Sicile, pour les restituer à Héraclée de Macédoine. Depuis, feu M. Cousinery, qu'un long séjour à Salonique et de nombreuses excursions en Macédoine avaient si bien familiarisé avec la fabrique et la provenance des anciennes monnaies de cette contrée, a montré que ces médailles appartenaient à des villes du Pangée; donc les initiales, Η, pour *Eione*, Α, pour *Amphipolis*, ΘΑ, pour *Thasos*, s'y trouvaient jointes à un type commun, le *cygne;* voy. son Voyage en Macédoine, t. II, p. 169-170, pl. VI, n°s 1-8. Cette attribution a été adoptée par M. Mionnet, dans son Supplément, t. III, p. 78-79, n°s 477-485; et je dois dire que Pellerin lui-même avait eu, avant la fin de sa longue et laborieuse carrière, la révélation de ce fait numismatique; car je trouve l'observation suivante, écrite de sa main, à la marge de son exemplaire, qui est entré dans notre Cabinet avec sa collection, t. III, p. 104, en face de la description des médailles de Camarina, pl. CX, n°s 36-37 : « Une autre médaille toute pareille à celle du n° 36 a été trouvée en Macédoine, d'où elle m'est venue par Salonique; ce qui pourrait faire juger que ces deux petites médailles sont de quelque ville de ce pays-là. » J'ajoute que les nouvelles acquisitions de ces médailles que nous avons faites dans les derniers temps nous sont venues de Constantinople par la collection de M. de Latour-Maubourg, et j'affirme enfin que je n'en ai jamais vu en Sicile.

point avec toute certitude. Maintenant que les seuls motifs tant soit peu plausibles qu'on pût avoir pour attribuer ces médailles à Camarina de Sicile sont reconnus de nulle valeur, je puis me permettre d'affirmer en toute assurance, et sans crainte d'être démenti par personne, que ces médailles n'appartiennent point à la Sicile; qu'on ne les y a jamais vues apparaître sur aucun point du sol; qu'on ne les y connaît dans aucune collection; que Torremuzza, trompé comme Eckhel[1], par le dessin de Pellerin, ne les a publiées que d'après les exemplaires du cabinet de Pellerin[2]; et qu'enfin il n'y a, ni dans la fabrique, ni dans le type, ni dans l'inscription MAP, désignant sans nul doute une ville ou un peuple dont le nom commence par ces trois lettres, rien, absolument rien, qui puisse faire assigner ces médailles à Camarina de Sicile. M. Mionnet en avait déjà jugé ainsi, parce qu'il avait une expérience numismatique qui ne pouvait le tromper; il avait accompagné d'un signe de doute l'attribution des quatre médailles à Camarina; et je ne crois pas qu'il y ait aujourd'hui un seul numismatiste qui puisse être d'un avis différent. Sur ce premier point donc, pas de difficulté : les médailles en question n'appartiennent point à Camarina de Sicile. Mais ce n'est là encore qu'un résultat négatif, et il reste à obtenir une solution complète de ce problème numismatique, en montrant quelle est la véritable patrie de ces médailles.

[1] *Doctr. Num.* t. I, p. 200 : KAMAP. *Cygnus*, AR 1. *Numi duo fabricæ pervetustæ apud Pellerinium.*

[2] *Siciliæ veter. Nummi*, tab. XVIII, n°s 10 et 11, p. 17 : « In decimo quem edidit Pellerinius, vol. III, tab. CX, conspicitur vir « alatus, poplite flexo discum tenens, et in « adverso stat cycnus, cum inscriptione « KAMAP. Undecimus ex eodem Pellerinio. » Torremuzza, qui donne sur la même planche, n°s 12 et 13, les petites médailles reconnues aujourd'hui pour être des villes du Pangée, les tire également de Pellerin; ce qui prouve bien qu'il ne les connaissait pas en Sicile.

Les prétendues médailles de Camarina doivent, pour recevoir leur attribution certaine, être rapprochées, comme l'avait fait Eckhel [1], de quatre autres médailles publiées dans le recueil de Hunter [2]. Ces quatre médailles offrent toutes pour type principal le cygne, soit seul, soit accompagné, tantôt d'un oiseau, tantôt d'une abeille; sur deux de ces médailles, le type du revers présente le même Personnage ailé, dans la même attitude, avec le disque ou le globe porté de la même manière [3]; d'où il suit que, sous le rapport des types, ces médailles appartiennent à la même famille que les quatre de notre Cabinet. Mais la légende s'y accroît, sur trois de ces médailles, d'une lettre de plus, MAPA, et, sur la quatrième, de deux lettres, en tout cinq, représentées de cette manière : MAPΛO, dans la gravure de Hunter. Eckhel, qui a rapporté ces inscriptions, MAPA et MAPΛO [4], sans expliquer comment il pouvait appliquer une pareille légende au nom de Camarina, en quoi il a manqué, par une bien rare exception, de cette judicieuse critique qui est le caractère distinctif de ses travaux; Eckhel, dis-je, aurait

[1] *Doctr. Num.* t. I, p. 201.

[2] *Mus. Hunter.* tab. 66, n°s XIX, XX, XXI, XXII.

[3] Le type du revers des deux autres médailles consiste en un buste de Personnage à double visage, barbu, et à quatre ailes, tenant de ses deux mains un globe. C'est ce type extraordinaire qui m'a fourni le principal motif du Mémoire cité plus haut, p. 66, 1), sur le dieu primitif des Assyriens et des Phéniciens. J'y ai reconnu le dieu Temps sous des formes essentiellement propres à un dieu asiatique; la double face et les quatre ailes, avec l'animal symbolique, le taureau à face humaine, qui est aussi un type proprement asiatique. Du reste, je dois dire que M. Éd. Gerhard, guidé par la profonde intelligence qu'il possède de l'antiquité, bien que trompé par la fausse attribution de ces médailles à Camarina, avait vu là aussi un *kosmogonisches Wesen, asiatiker Kulten verwandt*, ce qui rentre tout à fait dans mon idée. Seulement, il avait pu être étonné de trouver un pareil être cosmogonique, procédant d'un culte asiatique, sur des médailles de Camarina de Sicile. On voit maintenant comment la restititution de ces médailles à Marathus de Phénicie rend ce type, proprement phénicien, facile à concevoir et à expliquer, et comment il devient lui-même un motif de plus à l'appui de cette restitution.

[4] *Doctr. Num.* t. I, p. 201.

dû imiter au moins la sage et prudente réserve de Combe, l'éditeur du Musée de Hunter, qui a rangé ces médailles parmi les *incertaines* de son recueil, en les plaçant près d'autres *incertaines* que nous savons maintenant avec toute certitude appartenir à la Lycie [1]. En cela, Combe se laissait guider par cet instinct d'antiquaire qui suffit souvent, à défaut de témoignages directs, pour classer les monuments, et qui quelquefois même dirige plus sûrement dans cette recherche difficile que les indices philologiques. Le fait est que les médailles qui offrent la légende ΜΑΡΑ ne peuvent être de Camarina; conséquemment, que les quatre de notre Cabinet qui portent les seules lettres ΜΑΡ, avec les mêmes types, exécutés de la même fabrique, ne peuvent appartenir non plus à Camarina. En second lieu, il est évident que les lettres ΜΑΡΛΟ ont été mal lues; qu'au lieu du Λ, c'est un Α qu'il faut voir, comme sur les trois autres médailles, et que la cinquième lettre, prise pour un Ο, est un Θ: d'où résulte la légende ΜΑΡΑΘ, qui ne peut désigner que la ville de *Marathus*, *Μάραθος* [2], en Phénicie, ville ancienne, riche, considérable, dont il nous reste des médailles de bronze, frappées avec des inscriptions phéniciennes, vers les derniers temps de la dynastie des Séleucides [3]. L'examen des types que portent les quatre médailles du recueil de Hunter, celles de notre Cabinet et d'autres encore que je connais, types proprement et indubitablement phéniciens, vient à l'appui de cette attribution [4], désormais incontestable, à laquelle

[1] Ce sont celles qui sont publiées à la suite des précédentes, même pl. 66, sous les numéros XXIII à XXVII. Voy. plus haut, p. 47, 2), et 65, 4).

[2] Strabon, XVI, 518 : *Μάραθος, πόλις ἀρχαία Φοινίκων* ; cf. Polyb. V, 68 ; Arrian. *Exp. Alex.* II, 13 ; Plin. V, 20 ; Q. Curt. IV, 1.

[3] Gesenius, *Scriptur. linguæque Phœnic. Monumenta*, *etc.* tabl. 35, lett. A-K, p. 271-74.

[4] Je ne parle pas de l'attribution qui pourrait être proposée de ces médailles à *Marathusa*, de Crète, Plin. IV, 20 ; voy. Hoeck, *Creta*, t. I, p. 434-5. C'est une supposition

j'étais arrivé, il y a déjà une dizaine d'années, dans le Mémoire cité plus haut[1]; et, bien que mon travail soit resté inédit, l'attribution des médailles en question à *Marathus* de Phénicie avait été rendue publique, il y a déjà huit ans, comme une idée qui m'appartenait, par MM. Lenormant et de Witte, dans leur Galerie mythologique[2], et une seconde fois par M. de Witte, dans une dissertation insérée aux Nouvelles Annales de l'Institut Archéologique[3]. Tous ces faits, qui ne permettent plus de reproduire l'ancienne et fausse attribution des médailles dont il s'agit à Camarina, avaient été ignorés de notre confrère, ainsi qu'il en a fait l'aveu; et comme, par suite de la même circonstance, d'autres savants pourraient tomber dans la même erreur, il devenait nécessaire de donner à la nouvelle attribution que j'avais proposée toute la publicité qu'elle comporte, en même temps que toute la certitude dont elle est susceptible.

Les médailles de notre Cabinet précédemment décrites sous les numéros 1 et 2 étant maintenant reconnues pour ne point appartenir à Camarina de Sicile, mais bien pour être de Marathus de Phénicie, on comprend comment la croix ansée, figu-

que j'ai discutée dans le Mémoire précédemment cité, et j'y renvoie d'avance mes lecteurs.

[1] P. 66, 1).

[2] *Galerie mythologique* (Paris, 1835, folio), p. 5, 9).

[3] *Étude du mythe de Géryon*, dans les Nouvelles Annales de l'Institut Archéolog. t. II, p. 296, 2). Voici en quels termes s'exprime M. de Witte : « Sur certaines médailles que M. Raoul-Rochette attribue à la ville de Marathus de Phénicie, on voit, au-dessus du taureau à face humaine, le buste d'un dieu à double face barbue et à quatre ailes, tenant dans ses mains un globe, *Mus. Hunter*. tab. 66, XXI, XXII. » La fausse attribution de ces médailles à Camarina de Sicile, qui a trompé encore en dernier lieu le savant M. Éd. Gerhard, *über die Flugelgestalten, etc.* taf. I, 3, S. 3, 3), et 17, avait pu sembler jusqu'à un certain point justifiée par le taureau à face humaine, qui paraissait rappeler celui de Gela, *Galer. mythol.* p. 5, 9). Mais nous savons maintenant que cet être symbolique du taureau à face humaine, image essentiellement assyrienne et persépolitaine, forme le type des médailles de Cilicie et de Lycie précédemment décrites sous le numéro 13 : en sorte que c'est encore un argument de plus en faveur de l'attribution que j'avais proposée.

rée absolument comme sur les médailles phéniciennes de Tarse, y devient un signe propre et caractéristique; il faut donc ajouter la Phénicie aux peuples de l'Asie Mineure, sur les monuments nationaux desquels avait été imprimé le symbole religieux de la croix ansée; et nous verrons bientôt que le même symbole figure sur des scarabées de travail phénicien, avec des types manifestement transmis des Assyriens aux Phéniciens, conséquemment puisés à la même source et dans le même ordre d'idées. C'est là, certainement, un résultat aussi neuf que curieux pour le sujet de recherches qui nous occupe; c'est un exemple de l'emploi de la croix ansée, avec une signification religieuse, sans doute d'accord avec la valeur du signe symbolique *Tau*, pour exprimer l'idée de *vie* chez les peuples de race phénicienne, qui doit paraître aussi important que caractéristique.

En considérant maintenant sous un même point de vue tous les monuments numismatiques qui viennent d'être décrits, et qui forment, sans contredit, une des séries les plus remarquables, à tous égards, de la numismatique ancienne, voici les notions principales qui en résultent avec toute la certitude possible: 1° ces médailles sont toutes d'une fabrique ancienne, qui les classe dans la période de temps écoulée entre la domination de Cyrus et l'expédition d'Alexandre, généralement plus près de la première de ces époques que de la seconde: elles appartiennent ainsi, sans exception, aux temps où s'exerçait dans cette partie de l'Asie l'autorité des rois de Perse. 2° Les types qu'elles présentent se rapportent tous à l'archéologie persane, et doivent conséquemment avoir été exécutés d'après les modèles créés par les Assyriens de Ninive et les Chaldéens de Babylone : car les images du dieu Baal, sur les monnaies de Tarse; celles de l'Hercule assyrien, figuré, tan-

tôt sous la forme asiatique d'un archer [1], sur celles de Célendéris, tantôt avec les traits et les attributs de l'Hercule grec; celles de la Vénus ou de la Junon assyrienne [2], sur les médailles de Tarse; celles du dieu suprême des Phéniciens, sur les médailles de Marathus, types principaux du plus grand nombre de ces monnaies, rapprochés des autres types, le bœuf, animal sacré du Dieu suprême, le bélier, le lion, l'épervier, l'aigle, le griffon, le cygne, animaux symboliques qui jouent un si grand rôle dans l'archéologie asiatique; le taureau à face humaine barbue, quelquefois avec des ailes au dos et la tiare sur la tête, type si manifestement persépolitain; le *mihir*, enfin, ou plutôt le symbole de la triade divine dans la religion des Mages, ne peuvent pas avoir été conçus dans un autre système d'art et de croyance que celui des Assyriens, transmis par eux aux Phéniciens, d'une part, aux Perses, de l'autre part, sauf les modifications de détail qu'ils ont pu recevoir sur des monuments contemporains, mais appartenant à des peuples divers: d'où il suit, par une conséquence irrécusable, que le symbole de la croix ansée, constamment associé à ces divers types, tant principaux qu'accessoires, ne peut être méconnu lui-même pour un symbole puisé dans le même ordre d'idées religieuses et à la même source asiatique. 3° Les inscriptions de ces médailles, les unes en caractères lyciens, les autres en caractères phéniciens, d'autres, enfin, en carac-

[1] C'est une notion que je crois avoir établie dans mon Mémoire sur l'Hercule assyrien et phénicien, et j'y renvoie d'avance mes lecteurs.

[2] C'est en effet à la Vénus assyrienne, modèle primitif de l'Héra et de l'Aphrodite helléniques, que je rapporte le type de la tête de Femme, de face, ainsi que celui de la tête de Femme, de face aussi, mais casquée; et je me propose d'en fournir la preuve dans mon Mémoire sur la Mylitta assyrienne considérée dans ses rapports avec l'Héra hellénique, qui fera partie de mes Mémoires d'Archéologie comparée asiatique, grecque et étrusque.

tères inconnus, qui doivent avoir été ceux d'alphabets de divers peuples de la Cilicie et des contrées voisines, prouvent avec la dernière évidence que les monuments dont il s'agit appartiennent *à plusieurs peuples de l'Asie Mineure,* tous voués au même système religieux et tous compris dans la domination persane, c'est à savoir, aux Perses, aux Phéniciens, aux Ciliciens proprement dits, aux Lyciens, et probablement aussi aux Pisidiens et aux Pamphyliens; et cette dernière observation réfute suffisamment la contradiction que j'ai éprouvée de la part du savant académicien, qui, se fondant sur la dénomination vague et fausse d'*incertaines* de Cilicie, adoptée pour ces médailles, et croyant qu'elles appartenaient à cette seule province de la Cilicie, m'a reproché d'avoir attribué l'usage du symbole de la croix ansée *à plusieurs peuples de l'Asie Mineure,* au lieu d'*un seul* que j'aurais dû dire : c'est à l'Académie de voir qui de nous deux s'est trompé sur ce point.

Je dois ici répondre à une objection plus grave en apparence, qui a été faite par le savant auteur du mémoire, concernant la forme de la croix ansée, et, par suite, l'analogie que j'ai crû voir entre ce symbole asiatique et le symbole égyptien. Cette objection a pu être rendue spécieuse jusqu'à un certain point, en se produisant sous la forme d'un principe de critique auquel son auteur paraît attacher d'autant plus d'importance, qu'indépendamment de la valeur générale qu'il y trouve, il en fait, dans ce cas particulier, une application tout à fait avantageuse. C'est effectivement un procédé assez familier au savant académicien d'introduire dans la discussion des règles de critique qui paraissent dictées par une raison générale, mais qui ont surtout le mérite de rendre un service particulier. Ici, par exemple, le rapprochement que j'avais fait entre la croix ansée égyptienne, le symbole du vase

étrusque et celui des médailles de Cilicie donne lieu d'établir, comme point de doctrine, que *la recherche des ressemblances n'a de valeur qu'autant qu'elle est accompagnée de l'examen des différences;* proposition qui, dans sa forme générale, n'a certainement rien que de très-admissible, si elle n'a rien de bien neuf, mais qui, dans ses applications particulières, notamment dans celle pour laquelle elle semble avoir été conçue, me paraît avoir plus d'un inconvénient. Certainement, il ne faut pas assimiler ce qui est différent, ni confondre ce qui est distinct : qui jamais a dit et pensé cela? Mais si, sous ce prétexte de différences qu'il est toujours possible de signaler, puisqu'il en existe toujours, de grandes ou de petites, même dans les choses qui se ressemblent le plus, on pouvait écarter les rapprochements qui contrarient une opinion qu'on s'est faite, ou bien une assertion qu'on a avancée, il n'est pas moins certain qu'avec ce système de critique purement négative on risquerait d'arrêter toute espèce de mouvement et de progrès dans les études archéologiques, qui, comme toutes les autres, ne s'éclairent que par les comparaisons et n'avancent que par les rapprochements. A côté de l'abus des ressemblances, qui tend, comme on l'a dit, à embrouiller la science, il y a donc aussi l'abus des différences, qui tend à la rendre éternellement stationnaire, dans un cercle où elle ne pourrait se mouvoir, en enfermant chacun des peuples de l'ancien monde dans le domaine étroit de son archéologie propre, sans qu'on puisse même essayer de découvrir les points communs qui s'y rencontrent, à cause des différences qui peuvent s'y trouver. Voilà ce que je pense de la doctrine exprimée en termes généraux par le savant académicien; voyons ce qu'on peut dire de l'application particulière qu'il en a faite à la croix ansée.

Partant de la forme consacrée qu'offre ce symbole si connu

de l'archéologie égyptienne, il relève toutes les différences que présente, au plus simple aperçu, le symbole gravé sur le vase étrusque, le même, à très-peu de chose près, il en convient lui-même, qui se voit sur les médailles de Cilicie. Ces différences consistent en ce que l'anneau est rond, au lieu d'être d'une forme ovale; en ce que cet anneau, au lieu de s'appuyer immédiatement sur la barre transversale du *Tau*, en est plus ou moins éloigné; surtout, en ce qu'il se trouve, sur la plupart des monnaies de Cilicie qui ont pour type principal ou accessoire la prétendue croix ansée, un point médial dans l'anneau; ce qui est directement contraire, suivant lui, à l'idée qu'on se fait de cette partie de la véritable croix ansée. Voilà bien, à ce qu'il me semble, les principales objections fidèlement rapportées, et voici la réponse que je puis y faire. En désignant par le nom de croix ansée le symbole que j'avais remarqué sur le vase étrusque et sur les médailles de Cilicie, je n'ai pas prétendu que ce symbole soit absolument pareil, dans tous ses éléments, à la croix ansée égyptienne, et je n'en avais pas besoin pour l'assimilation que je faisais, parce qu'il me suffisait de trouver entre ces objets divers une ressemblance générale de forme, pour être en droit d'en inférer une analogie quelconque d'intention. Je savais que la forme de la croix ansée avait varié, même en Égypte, suivant les temps et les lieux, j'ajoute encore, suivant les circonstances où elle était employée; j'avais de plus observé que le savant auteur des Matériaux pour servir à l'Histoire du christianisme en Égypte reconnaissait lui-même *plusieurs formes de la croix ansée*, à la vérité, sur des monuments d'époques plus récentes, ainsi qu'il l'a expliqué lui-même. Je me croyais donc et je me crois encore parfaitement autorisé à penser que le même symbole a bien pu, à plus forte raison, recevoir dans l'emploi qu'en

firent des peuples divers, situés à de plus ou moins grandes distances de temps et de lieux, des modifications de détail plus ou moins considérables, sans que ces sortes de variantes aient détruit la forme générale du signe et altéré l'idée religieuse qui s'y attachait. Que l'anneau, ovale en Égypte, ait été rond chez les Étrusques, les Assyriens, les Perses, les Phéniciens et autres peuples de l'Asie; que la barre transversale du *Tau* ait été plus ou moins éloignée de cet anneau : ce sont là des différences qui ne peuvent être essentielles dans la configuration du signe, et auxquelles j'avoue que je n'ai pas attaché d'autre importance que celle de variantes de détail qui n'affectent en rien la valeur générale de ce signe, employé chez des peuples divers, ou chez un même peuple, en des temps et en des circonstances différentes. Et il faut bien que cette manière de voir ne soit pas dépourvue de raison, puisque tous ceux qui ont observé le symbole en question sur les médailles de Cilicie ont été frappés comme moi de sa ressemblance avec la croix ansée, et se sont servis de ce mot ou d'un équivalent pour le désigner, *crux ansata,* comme dit M. Gesenius, *crux e circulo dependens,* comme s'exprimait sir Rich. Payne Knight; tandis qu'il n'y a que le savant académicien, peut-être trop préoccupé du soin de défendre son assertion, que *ce symbole ne se trouvait qu'en Égypte,* qui n'ait été frappé que de ses différences. Quant au point médial dans l'anneau, dont on a cru faire une difficulté capitale, je réponds que ce point, qui se trouve sur plusieurs médailles, qui manque sur quelques autres et sur tous les cylindres, devient par le fait une circonstance à peu près indifférente, due sans doute au mode d'ornementation plus ou moins compliqué qui était affecté à ce symbole, et qui n'en change pas plus la valeur propre et essentielle que l'espèce d'objet figuré comme un *flambeau cru-*

ciforme, qui se voit dans l'anneau sur une de nos médailles restée inconnue au savant académicien, ou que le *fleuron* qui se trouve à la même place, sur une autre de ces médailles, dont il n'a pas eu davantage connaissance. Pour résumer mon opinion sur cet article, de deux choses l'une: ou le point dans l'anneau change absolument la valeur du signe, ou il ne la change pas: dans le premier cas, qu'on retranche des monuments cités dans cette discussion ceux où se trouve ce point médial, il restera ceux où il ne se trouve point, avec tous les cylindres, qui ne l'offrent pas non plus; et cela suffira pour justifier l'assimilation que j'ai faite de la croix ansée, telle qu'elle figure sur le vase étrusque, sur des monnaies de Cilicie, j'ajoute, sur des cylindres babyloniens et persépolitains, avec le signe semblable de l'archéologie égyptienne; dans le second cas, il n'y a rien à retrancher, et ma proposition subsiste dans toute sa valeur, avec tous les monuments que j'ai produits à l'appui. J'avoue que je suis convaincu que c'est cette dernière conclusion qui sera acceptée par le plus grand nombre des antiquaires, qui, n'ayant point de parti pris ni d'opinion contraire à soutenir, s'en rapporteront uniquement au témoignage de leurs yeux et au jugement libre et impartial de leur raison.

Je pourrais me contenter de ces explications, qui suffisent, à mon avis, pour l'objet spécial qui m'intéresse; mais comme la théorie du savant académicien *sur les ressemblances* et *les différences,* indépendamment de l'application abusive qui en a été faite dans la discussion actuelle, me paraît sujette à plus d'une restriction, pour ne pas produire de graves inconvénients, je crois devoir montrer le vice de cette théorie par un exemple qui le rendra plus sensible. S'il y eut au monde des signes dont la forme une fois arrêtée, ainsi que la valeur qui y était

attachée, dût rester invariable, ce sont assurément les caractères alphabétiques; et la raison en est si évidente, qu'il est inutile de s'arrêter à le démontrer. Cependant, tous les alphabets des anciens peuples dont nous avons recueilli des monuments offrent dans la forme de presque tous les caractères des variations telles, qu'elles ont été et qu'elles sont encore, en beaucoup de cas, des causes principales d'incertitude et d'erreur dans la lecture et dans l'interprétation de ces monuments. Pour ne parler que de l'alphabet grec, qui est celui que nous connaissons le mieux, dans les nombreuses transformations qu'il a subies, à presque toutes les époques et chez presque toutes les tribus helléniques, non-seulement la plupart des lettres dont il se compose ont affecté des formes différentes, suivant la diversité des temps et celle des lieux, mais encore plusieurs caractères tout à fait divers ont eu des formes parfaitement semblables : ce qui a causé des méprises dont la science a été bien longtemps à se dégager. Ainsi, le *gamma* figure sur la plupart des anciens monuments attiques sous la forme affectée depuis au *lambda*, qui avait lui-même alors deux des formes assignées à l'L des anciens alphabets étrusque et latin. Le *thêta*, sur quelques médailles primitives d'Athènes, est figuré comme le *koppa*, avec le point médial, des médailles primitives de Crotone, mais dans une position différente; sur d'autres médailles, il ressemble au Φ des anciennes médailles de Pheræ de Thessalie; pour ne point parler des monuments étrusques, où il a la même forme, avec la valeur du *phi;* et il offre un grand nombre de formes différentes sur les médailles primitives de la seule ville de Thèbes de Béotie. L'*iota* est figuré comme un ancien *sigma* sur les médailles primitives de Laüs, de Posidonia, de Crotone, de Caulonia, de Phistelia, et, avec une modification qui rentre encore dans une des

formes archaïques du *sigma,* sur une ancienne médaille de Gortyne de Crète. Le *mu* présente des variations qui vont jusqu'à le confondre quelquefois avec l'*hêta.* Le *xi* a précisément la forme du *chi,* sur les médailles primitives de Naxos de Sicile; celle qu'on lui voit sur les médailles primitives de Buxentum de Lucanie est aussi la forme que le *chi* affecte dans le plus grand nombre des inscriptions de vases peints, de style archaïque, trouvés à Vulci; et cette lettre reçoit encore sur d'autres monuments numismatiques la forme du *zêta,* en conservant la valeur du *xi.* L'*omicron,* sur les plus anciennes médailles de Crotone et de Caulonia, a le point médial qui le rendait absolument semblable au *thêta* de la forme la plus commune. Le *rho* affecte sur les plus anciens monuments les formes les plus diverses, et il perd, à la belle époque de l'antiquité, le trait recourbé au-dessous du demi-cercle qui le termine, lequel trait semblait être un de ses éléments constitutifs, puisqu'il est resté dans l'alphabet latin. Le *sigma,* enfin, pour abréger cette énumération, est figuré comme le *mu* sur toute une série de médailles primitives de la Grande-Grèce, et personne n'ignore que c'est cette forme, si différente de celle des beaux temps de la langue et de l'art, qui fit attribuer à l'Umbrie les monnaies primitives qui portaient l'inscription V M, lue VM, au lieu de Σ Y, lesquelles monnaies appartiennent à Sybaris.

La conclusion qui résulte de ces observations, c'est que si des caractères alphabétiques employés par les diverses tribus d'un même peuple ont pu éprouver tant de variations dans leur forme, sans que pour cela leur valeur en ait été affectée, la *théorie des ressemblances* et *des différences* ne s'applique pas à ces sortes de signes: d'où il suit encore qu'à plus forte raison des symboles d'une forme consacrée pour exprimer une certaine intention religieuse, et employés chez divers peuples qui pouvaient avoir

puisé à un fonds commun de croyances, ont bien pu recevoir, dans cette forme consacrée, des changements de détail, sans que pour cela l'identité générale du signe puisse être méconnue, et sans que sa valeur propre en ait été altérée. Mais ce qui achève de prouver qu'il ne faut pas attacher à cette *théorie des ressemblances* et *des différences* plus d'importance qu'elle n'en comporte réellement, c'est que son auteur lui-même ne s'est pas fait scrupule d'y manquer, en s'efforçant de voir la lettre grecque archaïque *koppa* dans un signe qui offrait une barre transversale au-dessous du cercle. Assurément, s'il y eut jamais, à côté d'une *ressemblance*, une *différence* qui méritât d'être prise en sérieuse considération, c'est celle de cette barre, qui ne se voit à aucun *koppa*, et qui est, au contraire, un élément essentiel du symbole de la croix ansée. Cette différence si grave, si sensible, n'a pas arrêté le savant académicien dans l'assimilation qu'il a faite de la croix ansée, figurée à la manière étrusque et asiatique, avec le *koppa grec*. Je puis donc, à mon tour, ne pas me laisser arrêter par des *différences* beaucoup moins importantes dans la *ressemblance* que je trouve entre cette croix ansée étrusque et asiatique et la croix ansée égyptienne; et je prie mon savant confrère de trouver bon que je ne respecte pas plus que lui-même sa *théorie des ressemblances* et *des différences*.

Il me reste maintenant à compléter la démonstration que j'ai annoncée, c'est à savoir, que le signe que j'ai pris pour une des formes asiatiques de la croix ansée sur le vase du tombeau de *Cære*, le même signe qui figure sur nos monnaies de la Cilicie, de la Lycie, de la Phénicie et d'ailleurs, est réellement un symbole hiératique, et non une lettre alphabétique, telle que le *koppa* grec, attendu qu'il se trouve sur des monuments asiatiques d'une nature indubitablement religieuse, tels que des cylindres, des sçeaux et des scarabées, où l'on ne

peut admettre à aucun titre la présence du *koppa* grec. C'est cette dernière partie de ma tâche, qui est aussi la plus importante et la plus neuve, que je vais accomplir, en commençant par ceux de ces monuments d'un art asiatique, depuis longtemps conçus et publiés, qui n'auraient pas dû rester ignorés du savant académicien, et qui, s'ils en avaient été connus, auraient certainement modifié son opinion sur ce point, pour ne pas dire qu'ils l'auraient déterminé à la retirer.

Le premier de ces monuments est un cylindre publié par Caylus[1] en 1759. La scène hiératique qu'il présente consiste en trois figures, dont une, celle d'un Personnage, Dieu ou Mage, assis sur un trône élevé, est placée entre les deux autres debout; devant ce personnage, à la hauteur de sa tête, est le symbole de la triade persique; dans le champ, l'instrument figuré comme un *lituus*, au-dessus d'un épervier; et derrière, à la même hauteur, la croix ansée, figurée absolument comme sur les monuments égyptiens. Ce cylindre me paraît, d'après tous ses caractères, appartenir à l'époque persépolitaine, quelle que soit, du reste, l'explication qu'on en propose, et qui n'entre pas dans l'objet de mon travail actuel. Le mélange de symboles empruntés aux croyances de l'Égypte et de la Perse, qui avait déjà frappé Caylus, détermina plus tard M. Grotefend à en essayer, sous ce double point de vue, une interprétation qu'il publia en 1820[2] dans l'*Amalthea* de Boettiger.

Le second de ces monuments est un cylindre, publié aussi

[1] *Recueil* III, pl. XII, n° 1. Caylus, en regardant cet *amulette*, c'est ainsi qu'il l'appelle, comme gravé par une main égyptienne, à l'usage des Perses, me paraît s'en être fait une idée assez juste. Il y reconnut la croix ansée, qu'il nommait le *tau* ou la *clef*, avec un mélange de symboles égyptiens et persépolitains qui rend ce cylindre très-remarquable en effet, et qui fait vivement regretter de ne pas savoir en quelles mains a passé l'original, afin de le connaître encore mieux que d'après le dessin de Caylus; voy. *ibid.* p. 49-50.

[2] T. I, taf. II, n°s 1 et 2, p. 93, ff.

par Caylus [1], qui le possédait, et de la collection duquel il est entré dans notre Cabinet des Antiques, où il est exposé sous le numéro 98. La scène hiératique se compose de trois figures de la même proportion et d'une quatrième plus petite : deux de ces figures sont debout, en face l'une de l'autre, les bras levés, dans une attitude qui paraît être celle de combattants, mais qui n'a sans doute que cette apparence; l'une d'elles est ailée et porte d'une main un bâton court; l'autre tient de chaque main un objet difficile à déterminer. La troisième figure est celle d'un personnage en attitude d'adoration, avec un enfant nu, debout et tourné vers lui; dans le champ, derrière la figure principale, est un épervier placé sur la croix ansée. Ici encore, la présence des symboles égyptiens, l'épervier et la croix ansée, sur un monument dont tout lui indiquait l'origine persépolitaine, avait frappé Caylus, comme elle ne pourra manquer de frapper tout antiquaire désintéressé dans la question actuelle. C'est à ce titre aussi que le cylindre en question avait attiré l'attention du savant auteur de la Religion des Babyloniens, qui l'a reproduit parmi les monuments publiés à l'appui de son travail [2]. Münter soupçonnait que la croix ansée, figurée absolument comme en Égypte, sur un monument babylonien, pouvait bien être aussi un hiéroglyphe babylonien; est-ce que ce soupçon, exprimé il y a déjà plus de quinze ans par un habile et célèbre antiquaire, n'aurait pas bien pu venir aussi à l'esprit du savant académicien, qui avait eu ce monument sous les yeux au Cabinet des Antiques?

Je citerai, en troisième lieu, un superbe cylindre qui se

[1] *Recueil* V (Paris, 1772), pl. XIII, n°s 4 et 5, p. 37-38. Voy. notre planche III, n° 1.

[2] Münter, *Religion der Babylonier*, taf. I, n° 11, p. 98 : «Ich bemerke zu diesen «letzten Figur, dass das Gestell auf dem «ein Vogel sitzt, dem ægyptischen gehen-«kelten Thau gleicht. War dies vieilleicht «auch eine babylonische Hieroglyphe?»

trouve dans le même Cabinet, et qui provient de la belle collection de M. le vicomte Ad. Beugnot[1]. La scène hiératique qu'il présente se compose aussi de trois figures, toutes trois debout, l'une, celle du milieu, en attitude d'adoration, les deux autres portant chacune un attribut d'une main. Deux colonnes de caractères cunéiformes sont gravées derrière la figure principale, et dans le champ, entre les trois figures, sont représentés divers symboles, parmi lesquels se distingue la croix ansée. Ce cylindre, un des plus beaux que je connaisse, pour la matière et pour le travail, est certainement d'origine babylonienne, d'après tous les détails du costume, surtout d'après le système d'écriture cunéiforme; et la croix ansée y figure absolument sous la même forme que sur les médailles phéniciennes de Tarse[2].

Aux trois monuments que je viens de citer, et qui devaient être connus du savant académicien, j'en ajouterai d'autres qui n'auraient pas dû échapper non plus à son attention. Deux de ces cylindres se trouvaient dans l'ancienne collection de M. Lajard, acquise par feu M. de Fortia d'Urban[3]. Sur un de ces cylindres, sont représentés trois personnages debout, deux desquels sont armés, et le troisième tient à la main un rameau à cinq branches; la croix ansée est gravée dans le champ, vers le bas, et devant ce troisième personage[4]; sur le second de ces cylindres[5], se voient aussi trois personnages debout, auprès d'une plante surmontée d'un oiseau à ailes déployées, et placée entre deux colonnes de caractères cunéiformes. Ici encore, la croix ansée est gravée dans le champ, et répétée deux fois, sous sa forme ordinaire, de chaque côté du personnage principal,

[1] Il est décrit dans le catalogue de cette collection, rédigé par M. de Witte, sous le numéro 410, p. 136.

[2] Voyez-en le dessin, pl. III, n° 2.

[3] Cette collection est entrée tout entière dans notre Cabinet des Antiques par une acquisition récente.

[4] Voyez-en le dessin sur la planche III, n° 3.

[5] Il est dessiné même planche, n° 4.

et elle est portée, par l'anneau, à la main de la figure placée derrière lui. Ces deux cylindres sont de travail babylonien.

Il n'eût tenu pareillement qu'au savant académicien d'avoir connaissance de deux cylindres, l'un, de l'ancienne collection Sallier, à Aix, l'autre, de la collection Borgia, aujourd'hui dans le musée Bourbon, à Naples, qui offrent la croix ansée sous une forme pareille et dans des circonstances semblables. Sur le premier de ces cylindres, la scène hiératique se compose de quatre figures, dont une est assise et trois debout, accompagnées de divers animaux et d'accessoires; la croix ansée est gravée dans le champ, devant le personnage assis. Sur le second, la représentation consiste également en quatre figures distribuées en deux groupes, l'un de deux grandes figures, l'autre de deux petites; la croix ansée est gravée dans le champ, devant celle des deux grandes figures qui est armée; au-dessus des deux petites figures, on observe un lion ailé à face humaine et assis. Ces deux monuments appartiennent aussi à l'archéologie assyrienne.

A l'appui des monuments qui viennent d'être produits, et dont la connaissance n'aurait pas dû rester étrangère à l'auteur du mémoire, j'en puis citer d'autres qui se conservent dans des collections particulières d'Angleterre, et qui, par cette circonstance, ont pu être ignorés du savant académicien. L'un de ces cylindres fait partie du cabinet de lord Prudhoe, à Londres, et j'en ai dû depuis longtemps l'empreinte à l'auteur des Recherches Sabéennes, M. Landseer. La scène hiératique qu'il présente se compose de trois figures principales, c'est à savoir, un Personnage vêtu et ailé, debout, le pied droit placé sur le corps d'un serpent dont la tête se redresse en avant, et deux autres Personnages, aussi debout, tournés dans le même sens, vis-à-vis du premier, et portant

divers attributs; dans le champ, sont gravés des symboles souvent reproduits sur ces sortes de monuments de style tant babylonien que persépolitain, avec cette circonstance, sinon absolument nouvelle, du moins extrêmement rare, que devant le personnage ailé est une figure de plus petite proportion, agenouillée, dans l'attitude d'un Archer, et portée sur le dos d'un taureau, dont j'ai proposé une explication dans mon Mémoire sur l'Hercule assyrien. Derrière la figure principale, vers le bas, est gravée la croix ansée, sous une forme qui l'assimile presque absolument à la croix ansée égyptienne[1]; ce qui n'empêche pas que ce cylindre ne soit d'un travail proprement et indubitablement babylonien.

Les deux autres cylindres que j'ai en vue appartiennent à un amateur anglais, M. Goff, et j'en possède les empreintes, qui font partie de la riche collection de M. Cadez, à Rome, et que j'y ai choisies moi-même, à l'époque de mon séjour, en octobre 1838. Sur le premier, est une scène hiératique composée de trois figures debout: deux sont placées, en attitude d'adoration, de chaque côté d'un autel, au-dessus duquel vole un aigle aux ailes déployées; la troisième, aussi debout, en arrière d'une des deux qui précèdent, tient de la main gauche levée un rameau, et devant cette figure est gravée la croix ansée, absolument comme sur les monuments égyptiens[2]. Le second de ces cylindres[3], beaucoup plus important à tous égards, offre un Personnage barbu, vêtu à la manière assyrienne, et la tête couverte d'une coiffure hiératique; ce personnage, Dieu ou Mage, est assis sur un siége bas sans dossier, et il tient de la main droite, par le manche, la croix ansée, figurée absolument sous la forme égyptienne. Devant lui, est une

[1] Voy. pl. III, n° 5.
[2] Même pl. n° 6.
[3] Même pl. n° 7.

seconde figure, sans doute celle d'un Initié, vêtue aussi suivant le costume assyrien, debout, la main droite levée en attitude d'adoration, et tenant de la main gauche, par une des pattes de derrière, un animal, probablement offert en sacrifice, qui paraît être une antilope; dans le haut, entre les deux personnages, est le globe ailé, symbole si connu de l'archéologie égyptienne avec les deux *Uræus* qui se détachent du globe; derrière le Dieu assis, sont deux figures de plus petite proportion, placées l'une au-dessus de l'autre, et portant sur l'épaule un animal attaché par les pieds à une perche. Au-dessus de cette scène, qui répond aux actes d'offrande représentés sur les monuments égyptiens, est figuré un vautour aux ailes déployées, qui est encore un trait d'archéologie égyptienne bien frappant sur un monument d'un style et d'un travail proprement et indubitablement assyriens. Mais ce qui est surtout remarquable sur ce monument, c'est la manière dont la croix ansée est portée à la main du Personnage assis, d'où résulte, sans aucune espèce d'incertitude possible, le caractère religieux de ce symbole, et sa signification mystique, d'accord avec celle des monuments égyptiens, dans les circonstances où il est porté d'une manière semblable. Je remarque encore, au sujet du globe ailé, avec les deux *Uræus* qui s'en détachent, que ce symbole de l'archéologie égyptienne appartenait aussi à celle des Phéniciens. Nous le voyons, en effet, sur des monnaies d'or, d'argent et de bronze puniques, attribuées avec toute certitude aux Carthaginois de Sicile[1]: d'où il suit qu'il avait dû aussi

[1] Une de ces médailles d'argent, de notre Cabinet, où il en existe plusieurs de différents modules, est décrite par M. Mionnet, *Supplément*, t. I, p. 412, n° 348. Le même type se trouve aussi en or, dans notre Cabinet et dans celui de M. le duc de Luynes; voy. ses Études numismatiques, etc. p. 57, 1), et son Choix de Médailles grecques, pl. x, n° 23. Ce type se rencontre aussi assez fréquemment sur les pièces de bronze du plus grand module, qui appartiennent manifestement à une fabrique punique.

faire partie de la symbolique des Assyriens; ce qui devient encore un de ces traits d'archéologie comparée si curieux à rechercher et si importants à constater sur les monuments de l'antiquité asiatique.

Je citerai encore un cylindre de la collection impériale de Vienne, récemment publié par M. A. Cullimore[1], représentant un Dieu ou un monarque assyrien dans l'attitude de décocher un trait contre une antilope près d'être atteinte par un lion qui précède le personnage divin ou royal; la croix ansée s'y voit gravée en avant du premier de ces animaux. J'indiquerai aussi un cylindre du musée Britannique[2], où se voit la croix ansée, répétée deux fois, sous une forme particulière, derrière une figure d'Initié, debout, les deux mains levées, en face du Dieu suprême, debout sur un animal accroupi.

A l'appui de ces douze monuments, d'un caractère certainement hiératique, d'un art assyrien ou persépolitain incontestable pour quiconque est tant soit peu familier avec les œuvres de l'art asiatique, je puis encore en produire d'autres restés inédits, qui montreront de plus en plus quel rôle important la croix ansée remplissait dans la symbolique asiatique. L'un de ces monuments est un cylindre du musée impérial de Vienne, que je publie[3], d'après une empreinte que j'en ai dûe à l'amitié de M. le comte M. de Dietrichstein. On y voit un Personnage, sans doute le *Dieu suprême,* debout entre un *prêtre adorant* et un *homme vêtu* et *ailé*, portant de chaque main divers attributs; la croix ansée est placée devant le dieu qui est désigné en cette qualité par le *grand astre* et par le *globe dans un croissant,* qui se voient de chaque côté de sa tête. Un autre cylindre, de la collection de Cadez[4], offre un Person-

[1] *Oriental cylinders*, pl. 26, n° 140.

[2] *Ibidem,* pl. 30, n° 157.

[3] Voy. pl. III, n° 9.

[4] Même planche, n° 8. Je n'ai eu à ma disposition que la partie du cylindre où se trouve cette figure avec la croix ansée; et

nage en costume assyrien, devant lequel est gravée la croix ansée. Sur un troisième monument, qui est un cône ovoïde, de cornaline orientale, se voit une *Figure à quatre ailes*, les bras levés en signe d'adoration, placée entre deux croix ansées [1]. Ce sont donc là quinze monuments de la haute antiquité asiatique, où la croix ansée figure sous une forme à très-peu de chose près semblable à celle de la croix ansée égyptienne, et avec une intention religieuse qu'il n'est pas possible de méconnaître. En voici d'autres, exécutés par des mains phéniciennes et à l'usage de ce peuple, avec des représentations et des symboles puisés dans le même ordre d'idées religieuses, un desquels, entré depuis longtemps dans le domaine de la science, et un autre faisant partie du cabinet Blacas, accusent de plus en plus, s'il m'est permis de le dire, le peu d'attention que le savant académicien avait donnée à ces monuments d'un art asiatique, que j'avais eus en vue dans mon travail, et qui n'auraient pas dû rester complétement en dehors du sien.

Le premier de ces monuments phéniciens que je puis citer est une pierre, en forme de scarabée, qui fit longtemps partie du célèbre cabinet du duc de Carafa Noia, à Naples, et qui, depuis, par une de ces infidélités dont les collections d'Italie offrent tant d'exemples, a passé, je crois, par la main d'Hamilton, dans le musée Britannique, où elle se trouve actuellement. A l'époque où elle était possédée par le duc de Noia, elle fut publiée, d'abord par Passeri [2], puis par Murr, dans son

c'est à M. L. Grifi, savant antiquaire romain, que j'en ai dû l'empreinte.

[1] Même planche, n° 11. C'est sur la base de ce cône qu'est gravé ce sujet. Le monument, acquis à Bagdad et porté à Constantinople, a passé depuis dans ma collection par un don de M. de Cadalvène.

[2] *Thesaur. Gemm. Astrifer.* (Florent. 1750, folio), t. I, tab. XXIV; t. II, p. 71-72. Passeri reconnaissait dans cette pierre un amulette à l'usage des Mages; il attribuait à la croix ansée la signification symbolique de signe de *vie*, et il regardait les caractères comme phéniciens, sans chercher à les expliquer.

Journal zur Kunstgeschichte und Litteratur[1]. Il s'en trouve aussi, dans la Description du cabinet de M. Praun[2], un dessin, qui paraît avoir servi pour celui qui est publié, de plus grande proportion et avec beaucoup d'inexactitudes de détail, dans les Œuvres complètes de Herder[3]. Ce scarabée est encore gravé dans le Recueil de Tassie[4], comme faisant partie du musée Britannique; il a été reproduit par M. Grotefend, en tête d'une de ses dissertations sur l'Iconographie persique, d'après les monuments babyloniens et égyptiens[5], et M. Landseer, qui en a donné une explication, sur le mérite de laquelle je n'ai pas à m'expliquer en ce moment, l'a fait graver de nouveau parmi les monuments qui font le sujet de ses Recherches sabéennes[6]. Enfin, M. Petit-Radel s'en était aussi servi[7] pour prouver la signification symbolique, celle de *phallus*, qu'il attribuait à la croix ansée égyptienne, dans l'opinion qu'il était que ce monument était égyptien. On voit donc qu'il était entré par bien des voies, et depuis plus d'un demi-siècle, dans le domaine de la publicité. Il ne devait pas moins se recommander à l'attention des antiquaires par son inscription que par son sujet; et c'est effectivement aussi sous ce double rapport qu'il a été l'objet de l'examen de plusieurs savants. La représentation qui s'y voit gravée sur la partie plane, ou la base, consiste en deux figures, l'une assise, qui paraît être celle d'un Dieu, l'autre debout, en attitude d'adoration, qui doit être celle d'un Initié; entre ces deux figures, vers le milieu de la pierre, est

[1] Th. IV, Taf. 1, fig. A, p. 141.

[2] Imprimée à Nuremberg, en 1797. Voy. p. 266.

[3] Herder's *Sämmtl. Werken*, Th. I, en tête de la dernière planche.

[4] Pl. XI, n° 654.

[5] *Persische Ikonographie aus Babylonischen und Ægyptischen Kunstwerken*, II Beitrag, dans l'*Amalthea* de Boettiger, t. II, Taf. 1, n° 22, p. 101-103, et 112-114.

[6] Landseer's *Sabean Researches* (London, 1823, 4°), p. 361.

[7] *Monum. ant. du Mus. Napol.* t. IV, pl. 56, B, n° 3, p. 116.

le symbole de la croix ansée, et dans le haut, un astre à huit rayons et neuf globules. Au-dessous de cette scène hiératique, dans une espèce d'exergue, est une inscription composée de neuf caractères, qui paraissent bien phéniciens, et qui ont été jugés tels par la plupart des savants qui se sont occupés de ce monument, entre autres Murr[1] et Tychsen[2]. M. Grotefend, qui a cru lire dans cette inscription le nom d'*Ormuzd*, écrit *Ehoromezd*[3], s'appuie de cette lecture pour justifier son interprétation du sujet, où il voit *Ormuzd révélant sa loi à Zoroastre*. Je n'ai point à m'expliquer maintenant, ni sur cette interprétation, ni sur l'inscription, que je tiens aussi pour phénicienne, bien qu'elle ait échappé, comme plusieurs autres, il est vrai, à l'attention de M. Gesenius; je me borne à remarquer que M. Grotefend, qui a reconnu dans le symbole gravé entre les deux figures la croix ansée, qu'il appelle *crux ansata* et qui lui paraît semblable au symbole égyptien, *welches dem ægyptischen Tau so ähnlich sieht*, a vu aussi dans ce symbole, comme dans la croix ansée égyptienne[4], un signe religieux, celui de la révélation de la loi divine, *das Zeichen der Offenbarung;* et, s'il s'est trompé en ce point, je ne crois pas que personne conteste du moins le caractère sacré attribué au symbole dont il s'agit sur ce monument phénicien : c'est le seul point sur lequel j'insiste en ce moment, et c'est aussi celui qui devait recom-

[1] A l'endroit cité précédemment, Murr lisait וזוכרכותכב sans s'expliquer sur le sens qu'il tirait de ces caractères.

[2] *De cuneatis Inscriptionibus Persepolitanis Lucubratio*, p. 21. La lecture de Tychsen était celle-ci : להורלאסזו, qu'il interprétait *Magno Asgag*, mais qui n'a inspiré aucune confiance à personne.

[3] *Amalthea*, t. II, p. 101.

[4] En cela, M. Grotefend s'appuyait surtout de l'assentiment de Bellermann, qui regardait la croix ansée égyptienne comme une *clef*, et, à ce titre, comme un symbole de révélation, d'initiation ; voy. son *Programm über die Scarabæen-Gemmen, I*[er] *Stück* (Köln, 1820, in-8°, § 4, p. 20-26); opinion qui était alors celle du plus grand nombre des antiquaires, et qui ne peut plus se soutenir aujourd'hui.

mander ce scarabée phénicien à l'attention du savant académicien.

Je citerai en second lieu un sceau, de forme ovale, dont la matière est une chalcédoine blanche, et qui se trouve dans le cabinet Blacas. Ce monument était encore inédit, et je suis heureux d'en pouvoir mettre sous les yeux de l'Académie un dessin, que je dois à l'obligeance de notre savant confrère M. Lajard[1]. On y voit gravé, sur la partie plane, un sujet composé de deux personnages, l'un et l'autre debout et en face l'un de l'autre, et tenant chacun, d'une des deux mains abaissée le long du corps, la croix ansée, portée par l'anneau, absolument à la manière égyptienne; ce qui offre une image neuve et caractéristique sur un de ces monuments de l'archéologie asiatique, et ce qui achève bien de montrer que la croix ansée avait aussi pour les peuples de cette partie de l'ancien monde, dont je crois fermement que les idées religieuses avaient été puisées au même fond de croyances que celles de l'Égypte, un caractère sacré, et probablement la même signification qu'en Égypte. On remarquera encore que la croix ansée, qui est répétée ici deux fois, offre deux variantes de la même forme, en ce que, dans l'une de ces variantes, l'anneau est ovale, et dans l'autre rond; ce qui ne permet pas de douter que ces légères différences de forme ne fussent tout à fait insignifiantes, quant au sens du symbole sacré. On ne pourra nier, d'ailleurs, que le monument qui nous offre cette curieuse représentation soit complétement étranger à l'archéologie égyptienne. Quand le costume des figures, qui est purement assyrien, et quand le travail de la pierre, qui appartient à une main phénicienne, ne suffiraient pas pour le prouver, les quatre caractères phéniciens gravés dans le champ de la pierre ne

[1] Voy. pl. III, n° 13.

laisseraient aucun doute à cet égard. Ces caractères paraissent être un *beth*, un *aleph*, un second *aleph* et un *lamed;* ces deux derniers placés en sens contraire, et formant le mot *El, Dieu*. J'abandonne aux philologues l'explication de cette inscription, et je me contente de remarquer que, malgré l'apparence qu'ils présentent, ce serait sans aucun fondement qu'on croirait y voir le nom de *Baal,* qui s'écrivait par trois caractères, un *beth,* un *aïn* et un *lamed.*

Le troisième monument que j'ai à faire connaître, est aussi un scarabée, de travail phénicien, acquis à Latakié par M. Guys, ancien consul de France en cette résidence, et j'en ai dû pareillement le dessin, qui sera publié parmi les monuments à l'appui de mon Mémoire sur l'Hercule assyrien et phénicien, à l'obligeance de notre savant confrère M. Lajard[1]. On y voit, gravé sur la base, ce groupe symbolique du Dieu combattant le lion dressé devant lui, dont je me suis attaché, dans le mémoire cité tout à l'heure, à montrer l'origine assyrienne et la signification liée aux croyances de la religion chaldéenne, en même temps que j'en recherchais les nombreuses applications sur des monuments phéniciens, grecs et étrusques. Dans le champ, entre le dieu et l'animal, est une croix ansée, qui m'a servi à donner un nouveau degré de probabilité à l'interprétation de ce groupe symbolique, telle que je l'avais conçue; et sans m'arrêter à cette explication, qui est étrangère à l'objet de mon travail actuel, et qui se trouve développée dans cet autre Mémoire avec toutes ses preuves à l'appui, je me borne à constater la présence de la croix ansée, certainement avec une intention religieuse, sur un monument indubitablement phénicien. Le costume du dieu, qui est manifestement assyrien, joint à un style de dessin qui n'est proprement ni baby-

[1] Voy. pl. III, n° 12

lonien ni persépolitain, et à la provenance de ce scarabée, suffisent pour le démontrer aux yeux de toute personne suffisamment exercée à apprécier les divers monuments de l'art asiatique.

Je citerai enfin un sceau, pareillement de forme ovale, et de chalcédoine blanche, de la collection de feu M. le chevalier de Palin[1]. Le sujet gravé sur la base consiste en une figure *debout* placée en *attitude d'adoration*, entre *deux astérisques*, au-dessous desquels sont *deux croix ansées*. Cette pierre est, comme les précédentes, de travail phénicien, et l'on y remarquera le rapport entre l'*astre* et la *croix ansée* qui a pu déjà être reconnu sur les deux scarabées, rendu plus sensible encore sur cette pierre par la répétition des deux symboles et par la manière dont ils sont superposés l'un à l'autre. Je me borne ici à cette indication, qui a été développée dans mon Mémoire sur l'Hercule assyrien et phénicien.

Voilà donc dix-neuf monuments, d'un style indubitablement assyrien, persépolitain et phénicien, d'une haute antiquité, d'un caractère religieux qu'on ne peut méconnaître, où la croix ansée figure, sous une forme qui paraît propre à l'archéologie asiatique, et qui ne diffère de la croix ansée égyptienne qu'en des points qui ne peuvent être essentiels, conséquemment avec une intention équivalente. En rapprochant ces dix-neuf monuments des médailles de Phénicie, de Cilicie, de Lycie et d'ailleurs, où le même symbole apparaît sous la même forme, avec des types, tous fournis par l'archéologie asiatique, accompagnés de légendes phéniciennes ou d'inscriptions en caractères inconnus de langues asiatiques, il n'est réellement pas possible de voir dans ce symbole autre chose que la *croix an-*

[1] Voy. pl. III, n° 10. On remarquera ici le symbole de la triade divine, qui se voit au-dessus de la tête de l'Initié.

sée asiatique, au lieu du *koppa* grec, qui ne pouvait à aucun titre trouver place, sous une forme qui d'ailleurs n'a jamais été la sienne, sur des monnaies de peuples, étrangers d'origine et de langage à la race hellénique. Voilà des faits qui résultent avec toute certitude de la comparaison même des monuments, et que toutes les subtilités de la critique ne sauraient ni infirmer, ni détruire. Ces faits suffisent-ils pour justifier le rapprochement que j'avais fait du symbole gravé sur le vase étrusque de *Cære,* avec la croix ansée des monuments asiatiques, quand ce rapprochement, qui s'offre de lui-même à des yeux non prévenus, qui a frappé M. l'abbé Cavedoni comme moi-même, se trouve d'ailleurs autorisé par une foule de traditions historiques? A cet égard, je ne crains pas d'en appeler, et j'en appelle en effet au jugement de l'Académie, d'abord, à celui du public, ensuite.

Si, pour échapper à ce jugement, on prétendait que les cylindres et les autres pierres gravées où figure la croix ansée asiatique appartiennent à l'archéologie et à l'époque persanes, je me contenterais de répondre que cette assertion, émanée d'un savant très-versé dans la philologie grecque, surtout celle de la période alexandrine, mais étranger aux études archéologiques et complétement dépourvu des connaissances que donne la pratique des monuments, que cette assertion, dis-je, n'a aucune valeur, et j'en appellerais avec confiance aux lumières des antiquaires de profession, seuls aptes à décider des questions de ce genre. Je n'ajouterai plus qu'une dernière observation.

La conclusion qui résulte de la discussion contradictoire à laquelle je viens de me livrer, met dans la plus grande évidence la différence radicale des deux systèmes d'interprétation appliqués à l'antiquité figurée par mon savant confrère

et par moi. Pour lui, un signe, en apparence symbolique, gravé sur un vase étrusque de *Cære*, n'est qu'un fait à peu près sans importance; ce n'est qu'une *marque* de *chevaux de prix*, et cette *marque* n'est autre chose que le *koppa* grec, dont les habitants de *Cære* auraient eu connaissance par suite de leurs relations de commerce avec les Corinthiens. A la vérité, le *koppa* ne se trouve jamais figuré avec la *barre transversale* sur aucun monument grec ni étrusque; mais une *différence si légère* n'est pas faite pour qu'on s'y arrête, quand il y a une *ressemblance si forte;* et cette règle qu'on a posée soi-même de tenir compte des *moindres différences,* à côté des *ressemblances même les plus sensibles,* peut bien servir pour la *croix ansée,* mais ne doit pas apparemment s'appliquer au *koppa.*

Le même signe du vase de *Cære* se rencontre sur des monnaies de Cilicie, où il figure aussi en apparence avec une valeur symbolique; et, après avoir soutenu d'abord que ce signe était encore ici le *koppa* grec, employé comme caractère alphabétique pour désigner la nation des *Ciliciens,* ΚΙΛΙΚΩΝ, on a renoncé depuis à cette opinion, sans faire connaître ce qu'on mettait à la place, conséquemment, sans rien inférer du rapport qui existe entre le signe du vase de *Cære* et celui des médailles de Cilicie, rapport qui ne peut cependant pas être une chose purement fortuite et un fait sans conséquence. Quant au signe de même forme, et très-probablement aussi de même valeur, gravé sur les cylindres, sur les sceaux et sur les scarabées, de travail babylonien, persépolitain et phénicien, monuments dont on est convenu qu'on n'avait pas connaissance avant la discussion actuelle, on s'est tenu dans la même réserve, sans rien conclure de la présence de ce symbole, si remarquable pourtant, sur des monuments d'un art asiatique et d'une nature religieuse: en sorte qu'ici encore un rapport

certainement bien digne de considération est resté pour le savant académicien de nulle conséquence et comme non avenu.

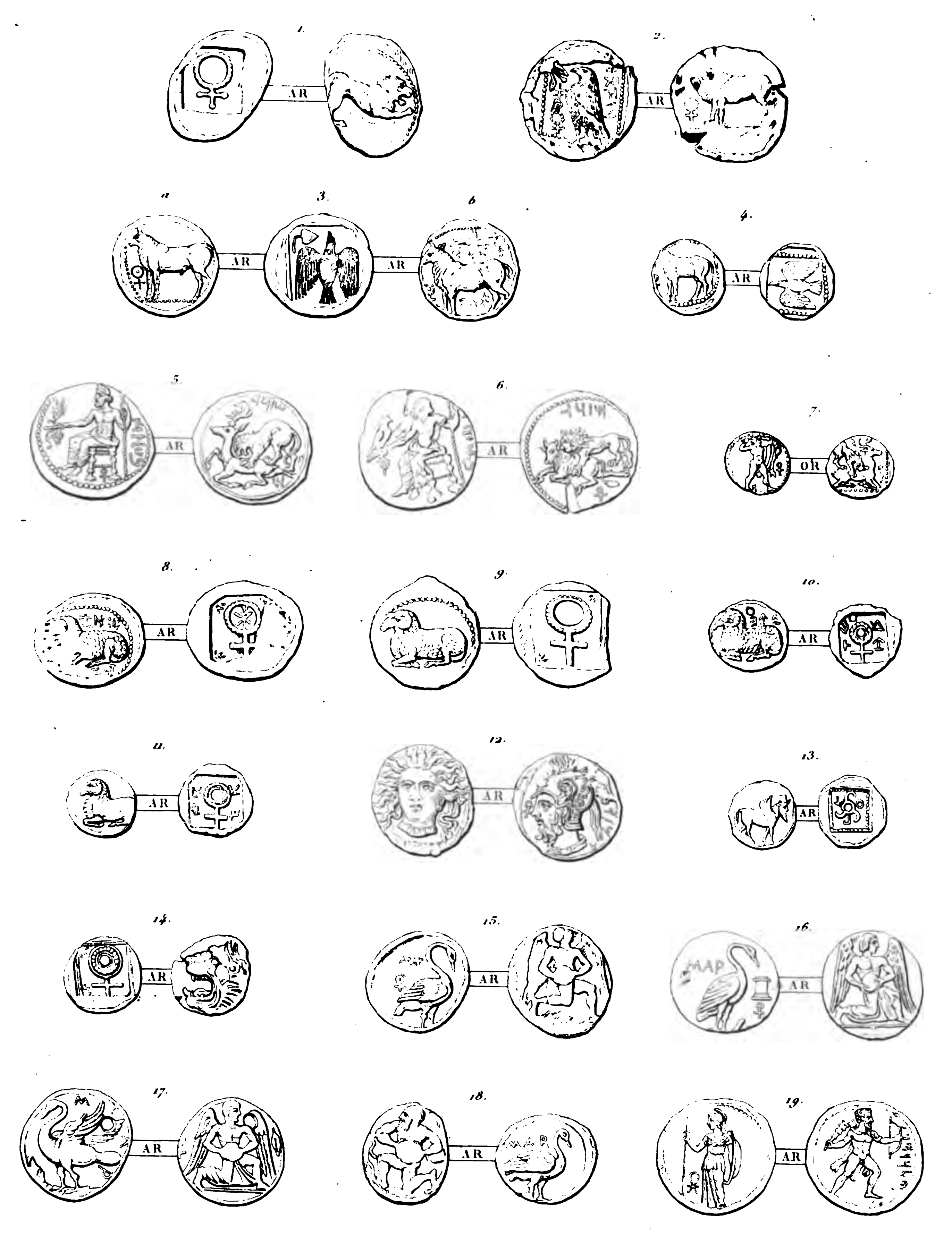
Pour moi, au contraire, le signe du vase de *Cære* est un signe symbolique, auquel je trouve à peu près la même forme, et conséquemment aussi la même intention, qu'à la croix ansée égyptienne. Ce signe, qui se rencontre sur des médailles, non pas seulement de Cilicie, mais encore de Phénicie, de Lycie et d'ailleurs, toujours lié à des types fournis par l'archéologie asiatique, me paraît puisé dans le même ordre d'idées; et j'en acquiers la preuve, en observant le même signe sur des cylindres, des sceaux et des scarabées assyriens, persépolitains et phéniciens, tous produits dans un système d'art et de culte national, dans un style de dessin tout à fait original, à une époque antérieure à la conquête de l'Égypte, où ce signe ne peut avoir eu qu'une valeur hiératique propre à des croyances d'une religion asiatique[1]. Fondé sur un pareil accord de faits,

[1] Je n'ai pas cru devoir compliquer cette discussion de recherches sur l'origine et la signification de la croix ansée asiatique. Peut-être l'état de la science ne permet-il il pas d'arriver sur ce point à une solution certaine, comme c'est le cas pour la croix ansée égyptienne, et un champ trop vaste reste-t-il ouvert aux conjectures. En se plaçant dans l'hypothèse que le *tau* phénicien pouvait être un signe de *salut*, conséquemment de *vie*, ainsi que cela paraît résulter du passage d'Ézéchiel, IX, 4 (voy. plus haut, p. 15 et suiv.) on pourrait supposer que la *croix ansée*, symbole phénicien et assyrien, était aussi un signe de *vie*, dont le *tau* formait l'élément essentiel; c'est le système d'interprétation que j'ai proposé dans mon Mémoire sur l'Hercule assyrien et phénicien, et qui m'a paru propre à rendre compte des rapports du symbole en question avec le dieu Soleil, principe de vie et de salut. Une autre hypothèse a été récemment proposée par notre savant confrère M. Lajard, dans un mémoire composé exprès sur cette question : *De l'origine et de la signification de la croix ansée asiatique.* Il pense que ce symbole est une image abrégée ou réduite du symbole vulgairement appelé *mihir*, où il reconnaît le signe de la *triade divine* de la religion des Assyriens et des Perses. Cette conjecture, certainement très-ingénieuse, a été rendue très-plausible par son auteur; mais elle a besoin, avant d'être adoptée, d'être livrée à une discussion publique.

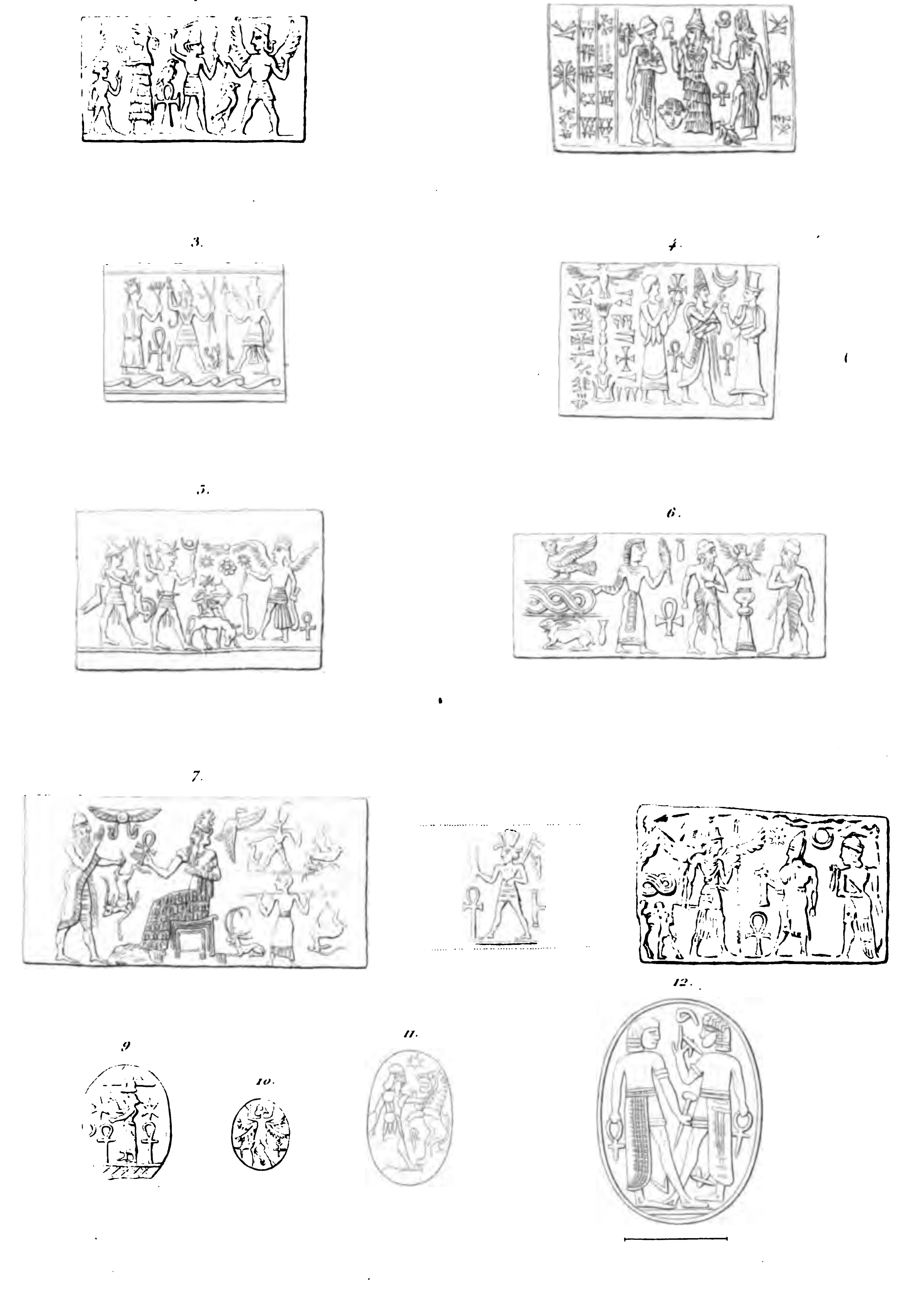
je vois dans le signe symbolique du vase de *Cære*, de ce vase qui est un monument de la haute antiquité étrusque, un trait important à constater, de ces antiques communications d'idées qui eurent lieu entre l'Étrurie et l'Asie, par suite de l'émigration des Tyrrhéniens, partis de la Lydie, région de l'Asie Mineure, qui fut le siége d'un empire Assyrien, du XIIIe au VIIe siècle avant notre ère. Un signe, indifférent aux yeux de notre savant confrère et resté tout à fait stérile dans ses habiles mains, devient donc pour moi un moyen péremptoire de confirmer la tradition historique de l'origine lydienne des Tyrrhéniens, et de lier aux croyances religieuses de l'Asie la civilisation primitive de l'Étrurie. Voilà le résultat positif de mon Mémoire, et voilà en même temps le produit net des deux systèmes mis en présence l'un de l'autre. Quel que soit maintenant le jugement qu'on en portera, je n'aurai pas à regretter que la question qui nous divise ait été ainsi posée devant l'Académie, et je remercierai sincèrement mon savant confrère de m'en avoir fourni l'occasion.

FIN.


1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
10.
11.
12.
13.
9.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
30.
31.
32.
33.
34.
35.
36.


1.
AR
2.
AR
a
3.
b
AR
AR
4.
AR
5.
AR
6.
AR
7.
OR
8.
AR
9.
AR
10.
AR
11.
AR
12.
AR
13.
AR
14.
AR
15.
AR
16.
ΜΑΡ
AR
17.
AR
18.
AR
19.
AR

Pedrotti sc.



Pedretti sc.



